J.A. 1700 Fribourg 1 — No 213 — 106e année — 70 ct.

Jeudi 16 juin 1977

LA LIBERTÉ

Rédaction :
✆ 037-22 26 22
Telex 36 176
Administration :
✆ 037-81 11 21
Annonces :
Publicitas SA
1700 Fribourg 1
✆ 037-22 14 22

Qualité et chic
tout se trouve
chez Dick
rue St. Pierre 28, Fribourg
17-227

Ouverture de la phase préparatoire à la conférence de Belgrade

S'ENGAGER AVEC PLUS DE DETERMINATION SUR LA VOIE DES PRINCIPES D'HELSINKI

Dans son discours d'ouverture qui n'a duré que 8 minutes, M. Minic a souligné que l'Acte final était devenu partie intégrante de la réalité européenne de l'après-guerre. La détente ne peut être globale que si elle suit les voies tracées lors de la Conférence d'Helsinki. Le caractère multilatéral de la politique de détente commence seulement à s'esquisser, et il faudra du temps pour qu'il se précise vraiment. Il convient de s'engager avec plus de détermination encore sur la voie des principes approuvés dans l'Acte final d'Helsinki, a ajouté le chef de la diplomatie yougoslave.

Le ministre des Affaires étrangères yougoslave, avec un document dans la main, qui vient d'ouvrir la conférence préparatoire à celle qui aura lieu en automne. Devant, à droite, le sigle EUL, qui indique la délégation américaine, avec l'ambassadeur Albert Sherer. (Keystone)

LA POLITIQUE BILATERALE DEPASSEE

Le caractère multilatéral de la politique étrangère en Europe est significatif de « l'après-Helsinki » estime également le chef de la délégation suisse, l'ambassadeur Anton Henger. Aujourd'hui, a-t-il déclaré, il n'y a pratiquement plus en Europe de politique bilatérale dont l'arrière-plan ne porte la marque visible ou invisible de l'Acte final d'Helsinki. Un autre point positif de la conférence, que ce soit aujourd'hui à Belgrade ou hier à Genève et Helsinki, est le fait que les décisions ne peuvent être prises que par consensus, ce qui permet aux petits Etats de faire entendre leur opinion, sans être écrasés par le poids des grandes puissances.

PHASE PREPARATOIRE AU NIVEAU DES EXPERTS

Les travaux de la phase actuelle, qui de l'avis de la délégation suisse ne doivent pas durer plus de quatre semaines, si les discussions vont bon train, sont limités à la préparation de la « conférence bilan » de cet automne — probablement début octobre — et se feront suivant les directives contenues dans la quatrième corbeille de l'Acte final. Les experts et représentants des ministres des Affaires étrangères devront ainsi fixer la date de la conférence de cet automne, sa durée, son ordre du jour, sa procédure et ses méthodes de travail. Seules les délégations des ministères des Affaires étrangères sont présentes actuellement à Belgrade.

FEMMES INTERPELLEES

Dautre part, plusieurs femmes de diverses nationalités qui s'apprêtaient à aller manifester en faveur des Juifs soviétiques devant le Palais des congrès de Belgrade, ont été interpellées par la police yougoslave, hier matin, au moment où elles allaient quitter leur hôtel.

Les manifestantes — membres d'une organisation féminine (« les 35 ») qui fait campagne pour les Juifs d'URSS et dont le siège est à Londres — voulaient déployer, à l'ouverture de la réunion préparatoire de Belgrade, des calicots en plusieurs langues disant notamment : « Faites que l'accord d'Helsinki signifie la liberté pour Chtcharanski, Begun et tous les Juifs soviétiques ». (ATS-AFP)

JEANMAIRE
Un être sensible

« Sous une carapace rude, un être sensible ». Le conseiller d'Etat neuchâtelois François Jeanneret a eu ces paroles hier pour dépeindre le brigadier Jeanmaire. Autre témoin de moralité, l'écrivain Maurice Zermatten. Il ne croit pas que Jeanmaire soit un traître. Un naïf plutôt.

Les témoignages procurés par la défense ont ainsi fourni de la personne du brigadier un profil bien différent que ce qui avait souvent été fait à l'époque de son arrestation. Le buveur épais dont les capacités étaient fréquemment mises en doute s'estompe au profit d'un être juste, un dur qui cache un gros cœur, et un homme marqué par son enfance. Et patriote. Seul reste des premiers stéréotypes l'anticommunisme de l'ancien chef d'arme.

Mais la conférence de presse du capitaine Giovanoli a aussi permis d'apprendre que l'interrogatoire de l'accusé a été en proportion beaucoup plus bref pour la période d'après 1964 que pour « l'ère Denissenko ». Pour l'accusation, le commissaire Louis Pillard, de la police fédérale, a déclaré que les attachés militaires intéressés à l'affaire étaient identifiés comme des officiers supérieurs du GRU, le service de renseignements soviétique.

● Détails en page 3

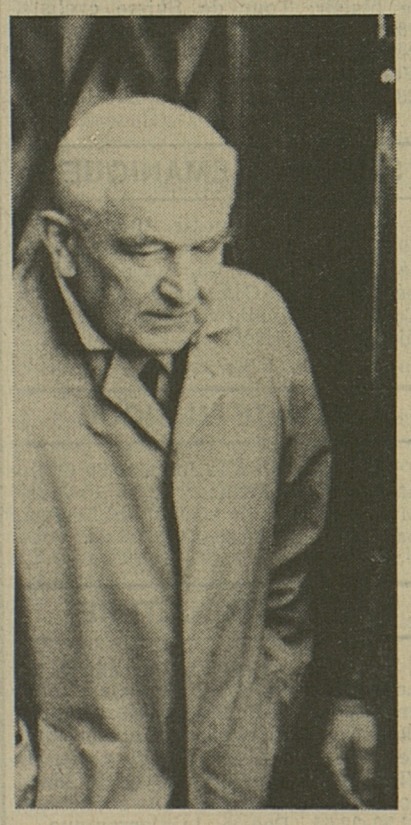

LA LIBERTÉ

15 Office cantonal d'aménagement du territoire : un monde en marche
19 L'Université coûte mais elle rapporte
Fribourg sous les bombes
21 Le quotidien banal
Les fraises sont là
23 FC Fétigny : une saison de mutations
M. Pythoud : 32 ans d'arbitrage
24 Basket. — Deux problèmes pour Marly
25 Pollentier gagne le prologue du Tour de Suisse

Avortement: par 20 voix contre 16 les Etats rallient le National

Une loi avec les indications sociales

Trois ans environ après le début du débat sur l'avortement, les Chambres sont maintenant d'accord au sujet du projet de loi. Tandis que se prépare la votation de septembre sur l'initiative pour une solution du délai, le projet de règlement de la question au niveau de la loi arrive au bout de son long cheminement.

Le Conseil des Etats s'est en effet rallié mercredi à la solution de l'indication sociale que le Conseil national a déjà adoptée et qui a l'agrément du Conseil fédéral. Il a pris cette décision par 20 voix contre 16, l'opposition étant démocrate-chrétienne. Sa commission avait déjà amorcé le ralliement en se prononçant pour l'indication sociale par 7 voix contre 3.

Ainsi, s'achève une longue querelle, le Conseil des Etats ayant jusqu'à présent toujours refusé d'admettre la détresse sociale comme juste motif d'interrompre la grossesse. Il avait décidé de joindre l'indication sociale à l'indication médicale, consentant ainsi à un compromis. Il a enfin donné son agrément à l'indication sociale indépendante de toute motivation médicale, mais la lutte a été serrée.

DROIT A LA VIE ET INTERET DE LA MERE

L'opposition démocrate-chrétienne s'est manifestée par une intervention du Fribourgeois Bourgknecht qui voulait que l'on en reste à la décision antérieure du Conseil, soit à l'indication médico-sociale. Les deux Chambres, a dit le parlementaire de Fribourg, sont d'accord pour donner la priorité au droit à la vie. C'est pourquoi elles ont toutes deux dit « non » à la solution du délai (interruption non punissable pendant les 12 semaines qui suivent les dernières règles). Si elles veulent être logiques, elles devraient aussi limiter les indications du type social qui vont dans le sens d'une trop grande libéralisation. C'est franchir un pas dans la direction de l'euthanasie que d'admettre l'indication sociale. Dans le cas du conflit entre le droit à la vie et les intérêts matériels ou moraux de la mère, c'est le premier qui doit l'emporter.

Dans sa réponse, le conseiller fédéral Brugger a estimé que l'argumentation de M. Bourgknecht est dirigée davantage contre la solution du délai. Puisque les démocrates-chrétiens donnent de la santé, dans leur argumentation, une définition très large englobant le corps, l'âme et l'esprit, pourquoi fermer la porte à la détresse sociale qui affecte l'équilibre psychique ? Le projet de loi est une solution modérée, qui légalise une pratique existant dans tous les cantons et offre toutes les sécurités voulues. L'avis du Conseil fédéral — renforcé par la décision du Conseil national (99 voix contre 52) — a donc fini par l'emporter.

Après 2 séances secrètes, le Commonwealth décide

IDI AMIN DADA CONDAMNÉ

Les dirigeants du Commonwealth réunis à Londres ont décidé de condamner le maréchal Idi Amin Dada pour son « mépris persistant de la valeur de la vie humaine » et ses « violations massives des droits fondamentaux de l'homme », apprend-on de source proche de la conférence.

Cette condamnation, mise au point en secret par les dirigeants des délégations, sans leurs conseillers, figurera dans le communiqué final du sommet qui s'est achevé hier.

Les dirigeants du Commonwealth déclarent dans ce texte « attendre le jour où le peuple d'Ouganda jouira de nouveau pleinement de ses droits humains fondamentaux qui lui sont actuellement si cruellement refusés ».

Toujours de source proche de la conférence, on précise cependant que le président ougandais, écarté du sommet de Londres, n'est pas nommément cité dans la déclaration.

De même source, on déclare que les dirigeants du Commonwealth sont tombés totalement d'accord pour estimer que les excès commis par le régime ougandais étaient « si flagrants » qu'ils suscitaient « l'inquiétude du monde » et appelaient « une condamnation des chefs de Gouvernement en termes fermes et sans équivoque ».

Les chefs de Gouvernement du Commonwealth ont mis au point cette déclaration au cours d'une séance secrète de trois heures mardi et d'une autre réunion dans la matinée de mercredi.

Lors de la première séance, dit-on de source proche de la conférence, la plupart des dirigeants étaient favorables à la rédaction d'un texte condamnant le président ougandais, mais l'un d'entre eux a formulé des réserves et un autre s'y est déclaré totalement opposé.

Le premier ministre australien, M. Malcolm Fraser, qui figurait parmi les plus chauds partisans d'une condamnation catégorique, a déclaré au cours d'une conférence de presse hier matin que le Commonwealth, au nom du milliard d'habitants de la planète qu'il représente, se devait de se prononcer clairement.

Le chef du Gouvernement australien a indiqué que l'éventualité d'une expulsion de l'Ouganda de l'organisation n'avait pas été évoquée car une telle mesure n'était pas de nature à aider le peuple ougandais.

Idi Amin Dada a rejeté toute condamnation portée contre lui par la conférence du Commonwealth en affirmant que rien d'important n'était sorti de ce sommet.

LES ESPAGNOLS ONT VOTE MASSIVEMENT

La participation massive aux élections législatives constatée dans les premières heures de l'après-midi mercredi en Espagne, contribuera au triomphe de l'Union du centre démocratique (UCD) estiment des sources proches du Gouvernement espagnol.

Selon les sondages réalisés à la dernière minute par le quotidien « Diario 16 » et l'agence « Europe Press », le pourcentage des indécis était supérieur à trente pour cent et l'hypothèse officielle était que la participation des indécis déciderait du succès de l'UCD, le parti du président du Gouvernement, M. Adolfo Suarez.

Des porte-parole des partis de gauche, notamment celui du Parti communiste espagnol (PCE), ont affirmé que la plupart des listes envoyées aux électeurs au dernier moment (pour gagner du temps au moment du vote) appartenaient surtout à l'UCD et à l'alliance populaire (droite néo-franquiste) de M. Manuel Fraga Iribarne.

Toutes les estimations accordent la deuxième place au Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) de M. Felipe Gonzalez. M. Gonzalez a, lui-même, déclaré à la presse au moment où il votait qu'il s'attendait à ce que son parti obtienne entre 25 et 30 pour cent des suffrages.

« En sa qualité de franquiste, a-t-il ajouté, M. Suarez a bien désarmé le franquisme dans ses aspects les plus importants ». (ATS-AFP)

Lire aussi en dernière page

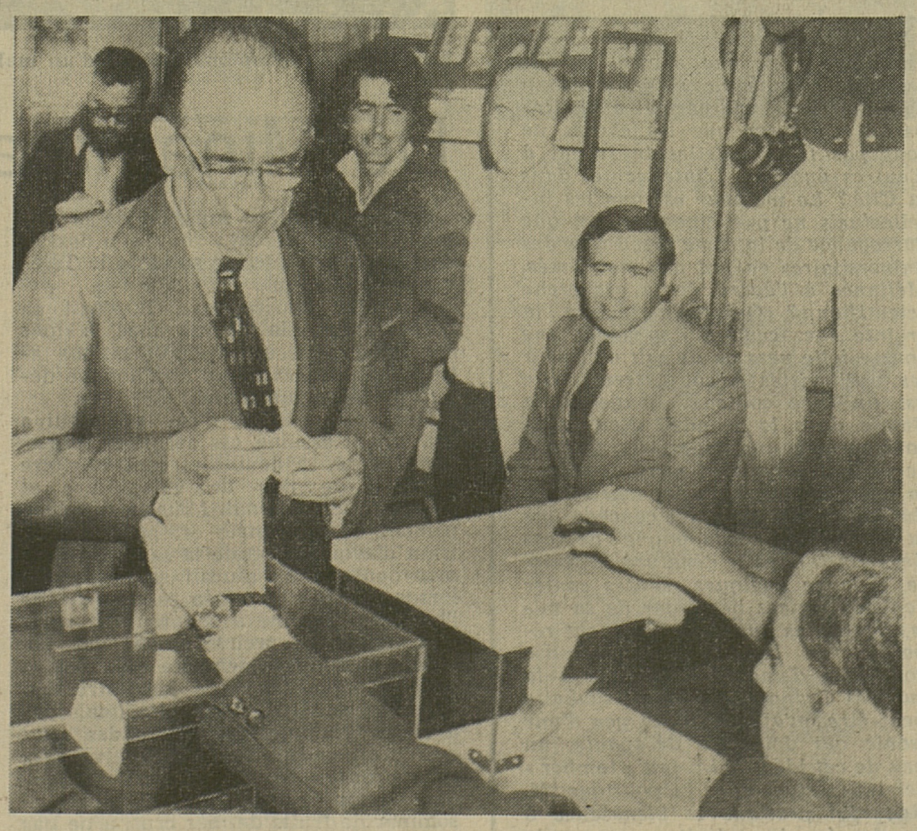

Le secrétaire du Parti communiste espagnol accomplit un devoir électoral qui doit avoir une saveur toute particulière... (Keystone)

Appel à l'embargo contre l'Afrique du Sud

D'autre part, les dirigeants des trente-trois pays du Commonwealth réunis depuis huit jours à Londres ont invité mercredi la communauté internationale à imposer un embargo immédiat sur les livraisons d'armes à l'Afrique du Sud.

Il s'agit, précise-t-on de source autorisée britannique, d'une initiative sans précédent. (Reuter)

Suisse romande

17.45 Point de mire
17.55 Téléjournal
18.00 TV-JEUNESSE
Klic et Klic : la couleur et la lumière (cours de photo)
18.25 Courrier romand : VALAIS
Présenté par François Dayer
18.50 Chapi Chapo
18.55 Le dessous du ciel
19.15 Un jour, une heure
19.40 Téléjournal
20.00 Un jour, une heure
● En direct de Madrid, les résultats des élections générales espagnoles
20.20 TEMPS PRESENT
Le magazine de l'actualité

La mer nauséeuse

Un reportage de la BBC

21.10 La Vie fabuleuse de Paul Gauguin

Une réalisation de Roger Pigaut avec Maurice Barrier (reprise)

● Vie extraordinaire, tragique que celle de Paul Gauguin. Une vie qui rappelle celle de Van Gogh, son éphémère compagnon de déchirement, dont le destin, pareil au sien, était d'enfanter la beauté en s'autodétruisant...

22.05 A témoin

Une interview de Jacques Benoist-Méchin par Daniel Pasche

22.20 TOUR DE SUISSE, 1re étape
Baden - Widnau, reflets filmés

TF 1

11.15 Réponse à tout
11.30 Les Tifins
11.33 Midi première
12.00 TF 1 actualités
12.35 Télévision régionale
12.50 Objectif santé : la forêt
17.00 A la bonne heure
17.35 Les Patapluches
17.40 L'île aux enfants
18.00 Les Tifins
18.03 Graine d'ortie (9)
18.20 Actualités régionales
18.43 Une minute pour les femmes
18.47 Eh bien raconte
19.30 TF 1 actualités

19.30 Le Reflet de la Mer

de Marc-Gilbert Sauvajon, en hommage à Olivier Ricard.
Avec Charles Vanel, Pierre Vaneck
● Karl et Maria reviennent sur l'île où ils se sont connus dix ans auparavant...
A cette époque Karl de Linken débarquait seul en touriste dans le village perdu de Santa Clara où habite le baron Ucciani et sa jeune femme Maria.
Il semble étrange qu'un riche touriste étranger vienne se perdre par-là...
L'inquiétude du baron ne cesse de croître et pour en avoir le cœur net il demande un soir à Karl de partager son dîner.

21.10 Psychologie aujourd'hui

La réussite sociale

22.10 TF 1 actualités

Antenne 2

12.35 Magazine régional
12.50 Bergeval et Fils (11)
13.03 Aujourd'hui madame : les poètes
14.05 La Symphonie fantastique
Un film de Christian-Jaque avec Jean-Louis Barrault, Bernard Blier. Un vieux film, un peu mélo sur Berlioz. « Heureusement qu'il y a la musique », a dit un critique
15.33 Aujourd'hui magazine
C'était hier : 1952
17.00 Fenêtre sur : Vers la Russie
17.35 Luno
17.55 Des chiffres et des lettres
18.20 Actualités régionales
18.44 Assemblée parlementaire : le sénat
19.00 Journal

19.35 Un taxi dans Rome

Variétés réalisées par Guy Lux

20.50 Elisabeth II : 25 ans de règne

Un film de Peter Morley
21.45 Journal

Fr 3

17.45 FR 3 jeunesse
18.05 La télévision régionale
18.40 Tribune libre : génération socialiste et libérale
18.55 FR 3 actualités - Les jeux

19.30 Beaucoup trop pour un seul homme

Un film de Pietro Germi avec Ugo Tognazzi, S. Sandrelli
21.00 FR 3 actualités

Suisse alémanique

16.00 Séniorama
16.45 Patiences et jeux de cartes
17.00 La maison où l'on joue
18.00 Carrousel
19.05 Tour de Suisse, reflets
20.20 Qui suis-je ? (jeu)
21.05 Rundschau

Suisse italienne

18.00 Pour les enfants
18.55 Comiques américains
19.45 Le monde où nous vivons
21.00 Reporter
22.00 Concert à Fort Collins : Bob Dylan et Joan Baez
22.45 Cyclisme, Tour de Suisse

Allemagne

ARD

16.20 Ventil
17.05 Pour les enfants
20.15 Pour ou contre
21.00 Deux pour un, série policière
23.10 Elections espagnoles, en direct du studio de l'ARD à Madrid

ZDF

16.30 Chimie
17.10 Maja l'abeille
18.20 L'Avocat (série)
19.30 Le grand Prix, jeu
21.15 Le revers du progrès : les chômeurs de l'électronique
22.00 Les Chasseurs, téléfilm

SUDWEST

20.15 Das Fernsehspiel des Auslands : Erben
Eine Produktion des Schweizer Fernsehens
Mit Hilde Krahl und Anneliese Römer

SELECTION

LA VIE FABULEUSE DE PAUL GAUGUIN

Cette existence, qui se déroula aux quatre coins du monde, le public romand va pouvoir la découvrir au cours des sept prochaines semaines, en suivant cette série.

Avec un soin d'hitorien, Gilles Durieux, Philippe Durand et Roger Pigaut ont en effet retracé la trajectoire du célèbre peintre, depuis ses débuts socialement brillants - il fut en effet un financier avisé et riche - jusqu'à sa fin solitaire aux îles Marquises, une fin voulue comme telle, ainsi qu'en témoigne l'épitaphe qu'il avait lui-même rédigée :

«Il a été dit sur moi tout ce qu'on devait dire et tout ce qu'on devait ne pas dire.

Je désire uniquement le silence, le silence et encore le silence. Si j'ai fait de belles choses, rien ne les ternira. »

Les auteurs de cette série ont décidé de faire commencer leur récit en 1871 : Gauguin a 23 ans, Après une enfance passée à Lima, aux côtés de sa mère, et la dure contrainte des collèges religieux français, le jeune Paul, pour retrouver peut-être les temps heureux de son séjour au Pérou, s'engage dans la marine marchande. Mais la guerre de 1870 le surprendra dans la marine de guerre et, la paix rétablie, Paul Gauguin se retrouvera presque malgré lui dans un Paris qui gronde. Le peuple se dresse contre le gouvernement capitulard...

Au premier épisode, le spectateur retrouve donc le jeune homme (incarné par l'acteur Maurice Barrier) devant les ruines de sa maison familiale. Sa mère étant morte quelques années plus tôt, Paul Gauguin est mis entre les mains d'un tuteur, Gustave Arosa ; c'est chez cet homme, qui le reçoit comme son propre fils, qu'il va découvrir la peinture. Arosa collectionne en effet les toiles des impressionnistes. Et un homme, aujourd'hui célèbre, fréquente la maison du tuteur : il s'agit de Camille Pissarro...

● **TV romande, 21h10 (reprise)**

Psychologie aujourd'hui : la réussite sociale

Cette émission consacrée à la réussite sociale propose d'étudier comment se présente la mobilité sociale dans la société française, à savoir qui monte et qui descend l'échelle sociale ? et selon quelles filières ?

Il ne s'agit pas d'aborder là la mobilité professionnelle liée aux modifications des structures économiques du pays - fils de paysans devenus ouvriers, contremaîtres ou petits fonctionnaires - mais de voir ce qui se passe à l'intérieur des groupes sociaux dans le domaine de la promotion.

ALAIN GIRARD, professeur de sociologie à la Sorbonne envisage les différents aspects de la réussite sociale.

Ses propos sont illustrés de reportages et d'interviews effectués à Saintes, en Charente, dans plusieurs entreprises et dans plusieurs foyers.

● **TF 1, 21h10**

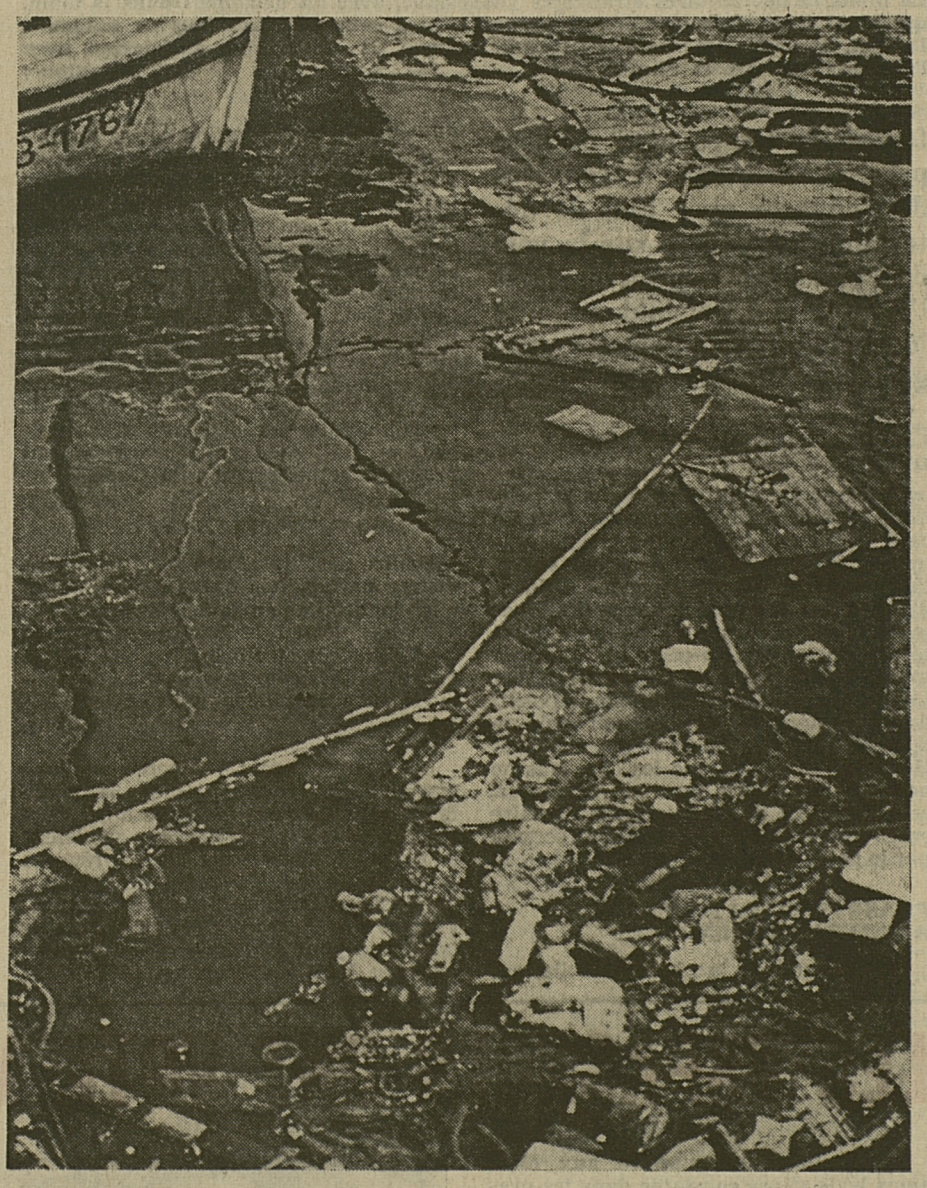

La pollution : symptôme visible d'un mal profond qui menace l'humanité.
(Photo TV romande)

De Minamata à Naples

Pour sa dernière émission de la saison, «Temps présent» rouvre le dossier de la pollution avec ce sujet de la Télévision britannique.

«La Mer nauséeuse»... Il s'agit en l'occurrence de la Méditerranée, la «mer du milieu», berceau des civilisations latines, habitat privilégié de l'homme depuis plusieurs millénaires.

Une vaste surface d'eau salée qui a bravement assumé, ces dernières décennies encore, sa double et contradictoire vocation de lieu de villégiature et d'égout multinational. Mais le développement de l'industrie est peut-être en train d'avoir raison de la santé de cette mer dont on ne saurait se passer. Et lorsque la Méditerranée est malade de l'homme, l'homme à son tour en subit le contrecoup : preuve en est une fameuse épidémie de choléra qui aboutit, voici quelque temps, à la destruction des bacs à moules de Naples (mais pas à un programme d'épuration des eaux qui aurait seul pu apporter une réponse satisfaisante au problème). En attendant, le touriste apprend à ne plus consommer de fruits de mer crus, à ne pas se baigner à certains endroits. Il prend l'habitude de décoller le mazout qui lui colle aux pieds en rentrant à l'hôtel le soir. Sans réaliser que ces inconvénients ne sont rien par comparaison à ce qui guette chacun sous peu : devant des mers mortes, l'humanité ne vaudra pas cher.

Ce reportage anglais propose un inventaire assez complet des maux dont souffre la Méditerranée, en circonscrivant son propos toutefois à sa partie centrale, soit Malte et l'Italie pour l'essentiel.

Des chiffres effarants sont là pour faire réfléchir - tel complexe industriel rejette 24 000 mètres cubes d'eau polluée à l'heure, telle expérience permet de constater la disparition quasi totale du plancton dans certaines zones - mais surtout, les images, des images très tristes, dressent à elles seules un réquisitoire accablant : comme l'humanité parviendrait-elle à assurer sa survie, si la seule vue des corps des victimes du choléra, si le spectacle de rivages crépis de pétrole solidifié ne suffisent pas d'emblée à l'inciter à «renverser la vapeur» ? La Méditerranée, avec ses symptômes évidents, est un test capital, qu'il convient de passer avec succès sans délai...

● **TV romande, Temps présent, 20h20**

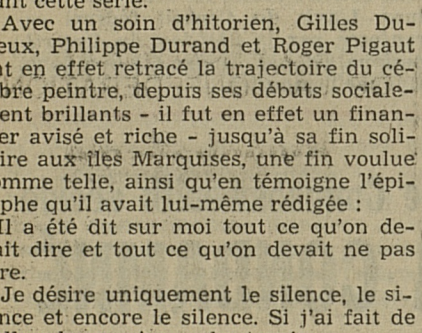

Une tasse de thé à la rue des Granges

La médiocrité et la pusillanimité étant sur-représentées dans la caste politique, on ne peut se défendre d'une heureuse surprise quand on rencontre l'une des quelques exceptions qui confirment la règle, M. Olivier Reverdin en est une, et de belle taille. Hôte, mardi soir, de l'émission « La Suisse en question », il s'est promené, à l'aise, dans l'allée bien tracée des thèmes fixés par Jean Dumur. Crise en Suisse ? Certes, répond-il en substance, il existe actuellement un phénomène collectif de satiété et de rejet dans ce peuple foncièrement conservateur, mais la situation est objectivement excellente bien que subjectivement ressentie comme mauvaise. Un coup d'œil sur l'histoire permet à M. Reverdin d'ajouter que les choses ne sont pas pires qu'elles le furent à d'autres époques. L'intellectuel dans la Cité ? Le malheur est que les intellectuels ne participent pas et que l'arrogance de la caste priviligiée des universitaires en fait des mal-aimés. Méfiance à l'égard de la recherche scientifique ? Oui, elle inspire la crainte chez ceux qui y voient une course folle vers on ne sait où ; pour les utilitaristes à court terme, elle est un luxe coûteux. Image de la Suisse dans le monde ? Nous portons en nous une image trop flatteuse de notre pays et nous avons de la peine à nous habituer aux reflets du miroir. M. Reverdin concède que la suractivité économique de ces derniers lustres a dénaturé la Suisse, il lance quelques pointes contre l'enlaidissement bétonnier de sa ville. Toutes les questions reçoivent réponse ; on baigne dans l'exquise courtoisie d'une tasse de thé à la rue des Granges. On aurait souhaité peut-être qu'affleurent un peu d'une ironie qui doit être décapante, un peu de cet idéal qui a fait « tomber » cet intellectuel dans la politique. M. Reverdin pratique la bienséance à un degré qui rendrait saugrenue la moindre trace à l'émotion. fg

RADIO

SUISSE ROMANDE I

6.00 Le journal du matin. 7.35 Billet d'actualité. 8.05 Revue de la presse romande. 8.15 Chronique routière. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.40 Microscope. 9.05 La puce à l'oreille. 10.05 Conseils-santé. 12.05 Le coup de midi. 12.05 Les uns, les autres. 12.15 Le billet de l'humeur. 12.30 Le journal de midi. 13.30 Les nouveautés du disque. 14.05 Des ronds dans l'eau. 16.05 Feuilleton : Le Mystérieux Docteur Cornelius (9), d'après Gustave Lerouge. 17.05 En questions. 18.00 Le journal du soir. 18.05 Edition régionale. 18.40 Informations sportives. 18.50 Revue de la presse suisse alémanique. 19.00 Edition nationale et internationale. 19.30 Actualité-magazine. 20.05 Joan et Saint-Alban, court métrage de François Tallat. 20.30 Fête... comme chez vous. 22.05 Baisse un peu l'abat-jour... 23.55 Informations.

SUISSE ROMANDE II

7.00 Suisse-musique. 9.00 Informations. 9.05 Le temps d'apprendre : Cours d'allemand. 9.20 Initiation musicale. 9.45 Etudier à tout âge. 10.15 Radioscolaire : La vie et l'œuvre de Louis Pasteur. 10.45 La Suisse face aux Nations Unies (3). 11.00 Suisse-musique. 12.00 Midi-musique. 14.00 Informations. 14.05 2 à 4 sur la 2, avec : La librairie des ondes. 16.00 Suisse-musique. 17.00 Rhythm'n pop. 17.30 Jazz-live. 18.00 Informations. 18.05 Redilemele. 18.55 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Novitads. 19.40 Jazz en réédition. 20.00 Soirée musicale interrégionale : 20.00 A l'Opéra : La Vie de Bohème, musique de Giacomo Puccini. 21.00 Concours lyrique. 23.00 Informations.

SUISSE ALEMANIQUE I

6.05 Espresso. 9.05 Notes avec Fritz Herdi. 10.00 Nouvelles de l'étranger. 11.05 Flûte et harpe : Oeuvres de Rossini, Donizetti, Honegger, Lauber, Tournier et Paganini. 12.00 Musique à midi. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Magazine féminin. 14.45 Lecture. 15.00 Musique de ballet russe de Glière, Prokofiev et Chostakovitch. 16.10 Théâtre. 17.00 Tour de Suisse. Onde légère. 18.20 Orch. de la Radio suisse. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. Musique. 20.05 Le problème : entretien. 21.00 Le concert du jeudi : Mélodies populaires. 22.05 Folk et Country. 23.05-24.00 Entre le jour et le rêve.

SUISSE ITALIENNE 1

6.00 Musique et inf. 9.00 Radio-matin. 12.00 Inf de midi, avec à 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.10 Feuilleton. 13.30 Elixir musical. 15.00 Paroles et musique. 16.00 Pour le plaisir. Tour de Suisse cycliste. 18.00 Vive la terre. 18.35 Actualités régionales. 19.00 Actualités. 20.00 Voir RSR 2. 23.00 Airs de danse. 23.35-24.00 Nocturne musical.

SUISSE ALEMANIQUE II

17.00 Radio jeunesse. 18.55 RSR 2. 19.40 Concert militaire. 20.05 Actualité théâtre. 20.30 La Vie parisienne, péra bouffe, Offenbach 22.15.-22.30 Concert : Tchaikovski, Liador, Moniusko, Balakirev.

FRANCE-MUSIQUE

18.45 Eloges de la folie. 19.30 Orch. national de France. 22.30 France-Musique la nuit. 23.05 Luc Ferrari, par D. Caux. 23.00-1.00 Relais.

FRANCE-CULTURE

17.30 La vie entre les lignes de Louis Guilloux. 18.25 Biologie et médecine. 18.55 Poésie ininterrompue. 19.00 Nouveau répertoire dramatique de France-Culture : Le Parc, de M. Viala. 21.30 Entretien avec Sonderborg. 22.00 Journal du séducteur. 22.50-22.55 Poésie ininterrompue.

Toujours à votre service...
TEL. 82 21 61
ETABLISSEMENTS TECHNIQUES S.A.
FRIBOURG
RADIO — TELEVISION
Rue de l'Industrie 21
17-356

Tournez les personnes sans connaissance sur le côté!
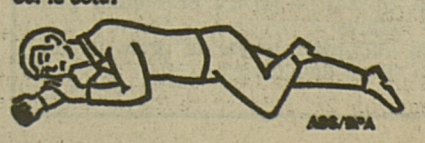
ASS/BPA

La police a-t-elle appréhendé tous les auteurs ?

Deux autonomistes arrêtés pour attentat à l'explosif

Jura

Sur ordre du procureur général de la Confédération, deux militants de « Jeunesse-Sud » ont été arrêtés mercredi matin pour des attentats à l'explosif. Deux arsenaux d'armes ont été découverts, déclare le Département fédéral de justice et police dans un communiqué. Une des personnes arrêtées est l'un des principaux responsables de « Jeunesse-Sud », M. Pierre-Alain Droz, âgé de 29 ans.

Du 16 avril au 21 mai 1977, cinq attentats à l'explosif ont été perpétrés dans le Jura. Les charges ont été dirigées contre le poste de la police cantonale et la préfecture de Moutier, ainsi que contre trois immeubles ou appartements occupés par des antiséparatistes à Le Pichoux, Choindez et Cremines. De mêmes engins ont à nouveau été utilisés à plusieurs reprises dans la soirée du 10 juin 1977 à Moutier, lors des affrontements ayant mis aux prises séparatistes et antiséparatistes, précise le communiqué.

A la suite de l'enquête de police judiciaire ouverte en l'occurrence par le procureur général de la Confédération pour infractions à la législation sur les explosifs, deux militants de « Jeunesse-Sud » ont été arrêtés ce jour même. Les perquisitions effectuées ont donné des résultats positifs. Elles ont amené la découverte de matières explosives et d'une grande quantité d'armes diverses et de munition.

L'enquête se poursuit et est effectuée par la police fédérale en collaboration avec la police cantonale bernoise, conclut le communiqué. (ATS)

Berne inquiète face à l'escalade de la violence

Le Conseil exécutif du canton de Berne s'inquiète de «l'escalade de la violence, qu'il condamne sévèrement ». Dans un communiqué publié mercredi après midi par l'Office d'information et de documentation du canton de Berne, le Gouvernement bernois déclare que d'entente avec les autorités fédérales, il envisagera toutes les mesures permettant de prévenir de nouveaux actes de provocation «dont les conséquences pourraient être irréparables ». Le communiqué indique que le Conseil exécutif du canton de Berne a pris connaissance des premiers rapports d'enquête sur les récents incidents qui se sont déroulés dans le Jura bernois, notamment à Moutier et dans la région. D'importants barbouillages qui - preuve en a été faite - sont l'œuvre des séparatistes du Jura-Nord ainsi que l'assemblée des délégués du Rassemblement jurassien tenue dans le Jura bernois ont été à l'origine de graves affrontements entre séparatistes et antiséparatistes. Au cours de ces affrontements des armes à feu ont été utilisées et des personnes ont été blessées.

Des deux côtés il a été fait appel à des forces parapolicières. L'intervention des grenadiers a permis d'éviter le pire, précise le communiqué. (ATS)

Affaire IOS devant la Chambre d'accusation

Trois solutions possibles

« Je ne suis pas un escroc ». Cette déclaration de Bernard Cornfeld, faite sur un ton passionné, a mis un point final à l'audience de la Chambre d'accusation, qui avait débuté lundi. M. Trembley, substitut du procureur général, demande que le fondateur d'IOS soit renvoyé devant la Cour d'assises pour y être jugé ; dans ses réquisitions, il retient l'escroquerie par métier. Une escroquerie qui, lors d'une émission publique d'actions portant sur 30 millions de dollars, aurait rapporté environ 33 millions de francs suisses à Cornfeld.

Les défenseurs de « Bernie » demandent, eux, le non-lieu ou le retour à l'instruction. Les parties civiles (souscripteurs qui ont porté plainte) ont des positions diverses : certaines se rapportent à la justice, d'autres s'opposant au retour du dossier à l'instruction.

MM. Baechler, président, et Clerc et Herbez, assesseurs, trancheront : non-lieu, retour à l'instruction, renvoi en Assises ? Ils rendront leur ordonnance jeudi prochain.

« Je ne suis pas calme du tout. Une escroquerie, c'est sérieux. L'accusation est grave. Mais je ne suis pas un escroc », a affirmé avec force Cornfeld, après avoir rappelé qu'il se bat depuis 4 ans pour le prouver ; depuis son arrestation et ses 11 mois de détention, qui l'ont « complètement déshonoré ».

Auparavant, M. Trembley défendait ses réquisitions. Il a commencé par rappeler comment, en juin 69, la société canadienne Dalmar était devenue IOS Holdings Ltd, comment cette nouvelle société acquérait, quelques jours plus tard tout l'actif d'IOS Panama (fondée en 60 par Cornfeld), puis se transformait, le 27 juin, en IOS Ltd. Pourquoi ce transfert de siège, ces activités ? Parce que, selon M. Trembley, Cornfeld et Cowett avaient un plan pour brouiller les cartes et créer « une immense confusion dans les appellations diverses de leurs sociétés ». Ce plan se poursuit en octobre, lorsque le siège d'IOS Canada est tansféré à St. John, au Nouveau-Brunschwick.

M. Trembley s'est ensuite demandé pourquoi une banque de si petite importance IOB (500 000 dollars de capital) avait été chargée de distribuer près de 40 millions de dollars d'actions, alors que le groupe IOS comptait d'autres établissements bancaires beaucoup plus imposants Le prospectus préliminaire étant en fait une proposition d'achat, il présentait les 3 émissions comme un tout. Ce prospectus proposait aux employés de contribuer à l'expansion de la société, alors que les dirigeants d'IOS savaient que 40 millions de dollars devaient aller dans la poche de 490 actionnaires vendeurs : « si ce n'est pas une escroquerie... ».

MAUVAISE GESTION

Les explications des difficultés d'IOS par la baisse générale sur le marché financier, M. Trembley ne les rejette pas, mais il voit de la mauvaise gestion dans le fait que les frais généraux passent de 29 millions de dollars, en 68, à 55 millions en 69 ; dans le fait aussi que le 1er semestre de septembre se solde par une perte de plus de 25 millions de dollars, et l'année 70 par 60 millions de perte. D'après lui, Cornfeld savait que le système IOS allait s'écrouler. Il le compare à un vendeur de voiture qui vend un véhicule avec un moteur fêlé, et, le sachant, affirme que ce véhicule est promis à un bel avenir.

Il faut décider maintenant. En conclusion, le substitut du Procureur demande de décider maintenant de renvoyer Cornfeld en jugement. Il estime que la prévention est suffisante, que la demande d'audition des plaignants, faite par la défense, est dilatoire et que l'audition de certains témoins est inutile (elle concerne d'autres faits). « On a cherché, et l'on cherchera encore, tous les moyens pour retarder l'échéance de comparution devant une cour criminelle, mais si vous décidez de renvoyer le dossier à l'instruction, c'est au risque de ne plus le revoir », conclut M. Trembley.

M.Sn.

Avortement : une campagne avec l'aide du ciné Planning familial : le modèle de Caritas

Caritas a présenté mercredi à Olten, au cours d'une conférence de presse, sa conception d'un centre de planification familiale et un audio-visuel sur l'avortement, ses causes et ses conséquences. Trois mois avant la votation fédérale du 25 septembre prochain sur l'initiative en faveur de la solution dite « du délai », Caritas-Suisse désirait ainsi présenter à l'opinion publique suisse une contribution positive à la solution des problèmes concernant la grossesse et la planification familiale.

Caritas-Suisse a présenté un modèle d'un centre de planification familiale, dont l'organisation pense qu'il en faut environ 25 dans notre pays. Selon ce modèle, un tel centre doit pouvoir compter sur la collaboration d'une équipe de quatre spécialistes : un gynécologue, un psychiatre ou un psychologue, un assistant social spécialisé et un théologien particulièrement compétent en ce domaine.

Au cours de la conférence de presse, Carits-Suisse a également présenté un montage audio-visuel sur l'avortement, réalisé par M. Karl Gaehwyler, de Lucerne : 24 minutes, 50 dias, cahier de texte, bande ou cassette. Cet audio-visuel élaboré en vue de la votation fédérale est réalisé de telle sorte qu'il demeure parfaitement utilisable après le 25 septembre. (ATS)

La transfiguration de Jeanmaire grâce aux témoins de moralité

A part le caractère, « un être sensible et fragile »

On a mis du relief à la photographie. Sous les sourcils du brigadier Jeanmaire se cache un regard doux. Les manières fracassantes de l'officier ? Un rôle qu'il jouait, dira Maurice Zermatten. Les 4 témoins de moralité qui ont défilé hier au tribunal de Monbenont ont abondé dans le même sens. Tous ils l'ont connu comme officier et lui reconnaissent d'éminentes qualités. Tous insistent sur son humanité.

Parmi eux deux personnalités suisses. L'écrivain Maurice Zermatten. On sait qu'il est colonel, qu'il travaillait à l'état-major général. Et le conseiller d'Etat François Jeanneret, qui gère notamment les affaires militaires du canton de Neuchâtel. La défense avait aussi appelé M. Hans Heller, géographe, au militaire major de la PA et M. Jean-Claude Courvoisier (à ne pas confondre avec l'avocat) physicien genevois, lieutenant-colonel d'état-major.

PARRAIN DE SON FILS

Parmi les précisions fournies par le capitaine Giovanoli : Maurice Zermatten, qui deviendra le parrain du fils de Jeanmaire, a connu ce dernier en 40. Puis l'a retrouvé en 47-48. « Un homme tout à fait différent, profondément humain, pour lequel j'ai ressenti une profonde amitié ». Pour l'écrivain, le brigadier a été traumatisé dans son enfance. L'affection qui lui a manqué en a fait un être fragile. Un traître ? Jamais. Il a dû tomber dans un piège. Car Jeanmaire se laisse prendre par la gentillesse. Un homme victime de son caractère.

Le caractère... C'est la seule réserve que l'on ressent dans le compte rendu des propos de M. Jeanneret. Il a connu l'accusé comme officier instructeur en 54-55. « Mes camarades ont été marqués par cet homme qui a su nous former... Il attachait une grande importance à l'égalité de traitement. Militairement, intellectuellement et techniquement, il était apte à remplir les fonctions qui lui ont été confiées. Le caractère, c'est une autre question ».

M. Courvoisier dira aussi qu'il traitait les recrues et les cadres avec un souci exceptionnel de l'individu. Aucune méchanceté, aucun sadisme. M. Heller confirme son grand besoin de contact humain. Il le décrit enfin comme un homme jovial qui n'aimait pas les personnes qui se prennent trop au sérieux. Il dit enfin « Je ne l'ai jamais vu trop boire ».

UN CERTAIN NOMBRE DE DOCUMENTS

Mais il faut revenir à mardi. Alors que se déroulait la conférence de presse, l'interrogatoire du brigadier prenait fin. Il se trouve que Dennissenko a mis

Un juge qui dose les secrets

Le procès Jeanmaire, on le sait, est l'objet d'un huis clos, un huis clos d'un genre particulier puisqu'il y va des impératifs de la défense nationale. Mais particulier aussi, puisque des informations sont données sur le procès et que l'on ne se contente donc pas de renvoyer l'opinion à l'énoncé du jugement. C'est pourquoi un officier, le capitaine Giovanoli, a été mandaté pour faire quotidiennement un compte-rendu des débats devant la presse. Selon ce que nous a expliqué le major Imhof, également chargé des problèmes d'informations sur le procès Jeanmaire, la solution choisie ne repose pas sur des bases légales explicites.

C'est au grand-juge, le colonel Houriet, qu'incombe la responsabilité de peser les risques d'infractions au Code pénal que représente la publicité des débats. Il est le seul membre de la cour a connaître le dossier avant le procès. Et c'est donc lui qui fixe chaque jour les limites de l'information que le capitaine Giovanoli peut laisser diffuser.

Les deux officiers de liaison chargés de faire passer l'information malgré le huis clos dans lequel se déroule les audiences. Il s'agit du cap Mario Giovanoli et du major Max Imhof, juriste à Bâle.

Jeanmaire en contact avec l'attaché militaire Victor Issaev, que les hommes ont eu entre 1965 et 1966 plusieurs rencontres, en ville, et une fois au domicile du brigadier, et qu'il lui a remis divers documents « classifiés ou non » : les classifiés appartiennent aux trois catégories mentionnées lors de l'époque Dennissenko. Jeanmaire : « Strelbitzki m'a fait peur. Il m'a mis sous pression. Je lui ai fourni des documents pour maintenir le contact. Mais j'étais devenu brigadier et donc plus prudent ».

De notre correspondant à Lausanne
Pierre KOLB

On voit aussi apparaître un autre attaché militaire, un nommé Davidoff. Son rôle serait moins important. Jeanmaire a connu les deux derniers attachés lors de réceptions.

Une question au capitaine Giovanoli : combien de documents ont été transmis ? — Un certain nombre.

La liste en a été énumérée hier par M. Bernhardt Stoll, chef de la section du maintien du secret à Berne. Son témoignage, requis par l'accusation, a duré entre une heure et demie et deux heures. Il a aussi précisé que le brigadier n'avait pas le droit de remettre des documents sans autorisation, même des documents non classés.

TROIS HEURES POUR DENNISSENKO

Pour l'accusation aussi, le commissaire Louis Pillard, qui a mené l'enquête, on savait que Dennissenko et les autres étaient officiers du GRU. Interpellé à ce sujet, Jeanmaire, qui la veille disait qu'il ne pensait pas que Dennissenko appartenait au service de renseignements soviétiques, précise : « Mais je me doutais bien qu'il devait transmettre des renseignements aux autorités soviétiques. Cela fait partie du métier ».

Le commissaire Pillar : « Je ne sais pas si Jeanmaire s'est rendu compte de la gravité de ce qu'il faisait ».

Notons enfin, sans qu'il s'agisse d'un chronométrage rigoureusement exact : que pour la période Dennissenko (59-64) l'interrogatoire a duré un peu plus de trois heures, et que pour les années 64 à 76 une heure et demie. Relevons enfin la précision du capitaine Giovanoli, concernant le huis clos : nous ne voulons pas que l'on puisse tester l'ampleur de la fuite, et l'efficacité de nos services de renseignements. **(pkb)**

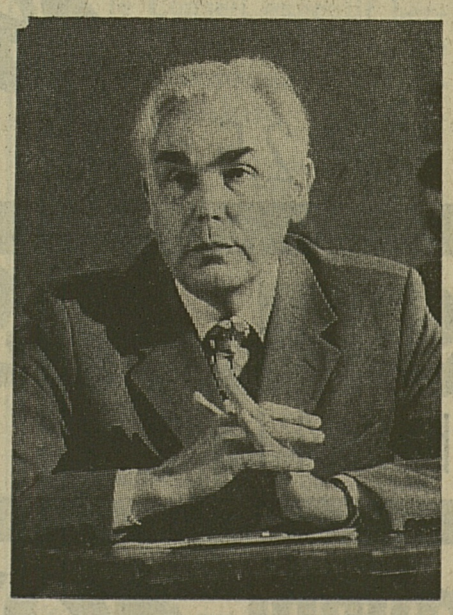

Un journaliste très attentif, le correspondant de l'agence Tass, M. Piotr Egorov.

FIN DU PROCES DU REGENT

Le procureur ferme

Mercredi en début d'après-midi s'est terminé à Sierre après trois jours de débats, le procès ouvert devant le tribunal d'arrondissement dans l'affaire dite du « Régent » et celle dite des « Bouleaux ».

Au cours de l'ultime journée du procès, la parole fut donnée à nouveau au procureur qui a maintenu tous les délits énoncés dans son réquisitoire (faux, escroqueries, chantage, extorsion, gestion déloyale, etc.), cela suivant chaque accusé et n'a rien changé des peines requises. Ces peines demandées vont, rappelons-le, de la réclusion durant quatre ans avec amende de 20 000 fr. pour l'ancien administrateur du « Régent » et accusé principal, jusqu'à six mois d'emprisonnement avec sursis.

La défense est également restée sur ses positions en demandant une peine assortie du sursis dans deux des cas les plus graves et l'acquittement dans les autres cas. Le jugement sera rendu en fin de semaine. (ATS)

COURRIER
berner oberland
Piz Gloria
Le Schilthorn en toutes saisons force l'admiration !
Réduction sur les courses matinales jusqu'à 9 heures.
Direction du téléphérique du Schilthorn, 3800 INTERLAKEN
✆ 036-22 62 44
05-12910
accès facile et rapide

LES TACHES DU PROCUREUR DE LA CONFEDERATION

Bicéphalisme

« Il ne faut pas oublier que le procureur de la Confédération est bicéphale, avait déclaré mardi l'un des avocats des accusés, le lieutenant-colonel Paschoud, à l'heure des discussions sur la question de la prescription. Bien que le problème des deux têtes d'un éminent magistrat fédéral passe plutôt en marge du procès Jeanmaire, il n'y a pas que de l'anecdote à relever la permanence d'une controverse.

Car c'est une vieille histoire qu'on peut faire remonter à la mise en forme légale de la fonction de procureur général, mais sans creuser jusque-là, rappelons que Louis Guisan interpellait le Conseil fédéral au sujet des tâches de ce magistrat.

C'était le 18 décembre 58. Louis Guisan était conseiller national et 24 de ses collègues avaient signé l'intervention. L'idée du député était que l'on sépare le mandat de haut responsable de la police fédérale de celle de procureur de la Confédération. Ne plus coincer deux têtes dans une même fonction. Le postulat fut développé le 30 juin 1960 et refusé le 21 septembre. Puis la question est revenue souvent sur le tapis. Mais jamais on n'a pu se résoudre à remettre en question la formule actuelle.

Et voici qu'à l'ouverture du procès Jeanmaire l'ambiguïté de ladite formule revient à la surface. A partir de quand les surveillances ordonnées par le procureur fédéral cessent d'être des recherches de la police politique pour devenir des enquêtes judiciaires ? En poussant à l'absurde Me Paschoud faisait remarquer que n'importe qui, aujourd'hui, peut être considéré comme faisant l'objet d'une enquête du Ministère public fédéral. Ou que l'on peut laisser traîner un dossier pendant 15 ans pour soudainement, mais a posteriori, le constituer enquête de longue durée parce qu'on a enfin déniché un coupable pour une infraction commise il y a 16 ans. Ce à quoi le colonel Dinichert répliquait notamment, qu'en l'exemple du cas Jeanmaire, la police fédérale était entrée dans une phase nouvelle le jour où les investigations s'étaient concentrées sur la personne du brigadier.

Pourtant l'équivoque demeure, qui serait plus aisée à lever si les deux fonctions étaient séparées. Est-ce se faire illusion que d'espérer que cette dernière expérience incite à clarifier la situation ? Ou faut-il au contraire penser que la leçon qui séra tirée de cette occasion est qu'au contraire on a trop avantage à en rester au statu quo ?

(Pkb)

Viande hachée 8.50 kilo

Emincé de porc kilo **11.50**

Plat de Légumes ½ prix! ~~4.20~~ Hero, à la Parisienne 840 g **2.10**

Cake tyrolien 380 g ~~3.95~~ **2.50**

NESQUIK 2 kg **14.40**

INDOR café-au-lait 230 g **1.95**

Crème entière UP 2,5 dl **1.95**

PERSIL tambour 4 kg **9.90**

Bière Cardinal 15 x 58 cl + **GRATUIT: 12 bout. eau minérale Silberquell** **12.75** + dép.

Jumbo prix dingues!

JUMBO Villars-sur-Glâne (Fribourg)

P 700 gratuit | Restaurant | Choque soir Ouvert jusqu'à 20 h samedi 8-17 h | 45 000 articles de marque à prix discount | Bus ligne 7 toutes les 10 minutes | Essence super -.91

Simone **PÉRÈLE**

... et les conseils personnels de

Andra rue de Lausanne 82, **Bon Génie, City,**

Placette Aux Trois Tours

Bulle : Au Rouge Gorge, **Payerne :** Mode Trianon

44-6972

Siège Voltaire

Ce fauteuil, dont la boiserie est en noyer massif patiné antique, a été réalisé et habillé par des ébénistes et tapissiers qui travaillent encore selon les exigences de l'ancien.

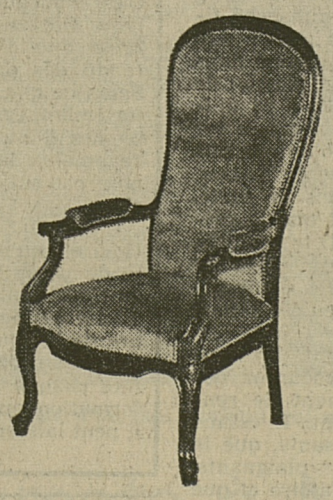

Vous pourrez choisir dans notre collection de **salons, tables et chaises**

Louis-Philippe et Napoléon III, ainsi que dans diverses pièces **Biedermeier,** les compléments s'adaptant merveilleusement bien aux styles de l'époque.

Notre service de décoration vous recevra dans notre villa-exposition et sera à votre disposition gratuitement pour vous aider à réaliser vos souhaits.
Livraison franco domicile dans toute la Suisse.

Ouverture : tous les jours sauf dimanche, le samedi sans interruption

GOBET
Meubles de style S. A.
1630 BULLE
Rue du Vieux-Pont 1
Tél. (029) 2 90 25

BON pour recevoir une documentation sans engagement :
Nom et prénom :
Rue :
Localité :
Je m'intéresse à :

Garage du Platy

1752 Villars-sur-Glâne - ✆ 037-24 34 34

Nos occasions garanties

ALFETTA GT 2000, jaune	1975
BMW 2800, autom., gris métal.	1970
OPEL Commodore 2,8, brun métal.	1975
OPEL Rekord 1900 S, 4 portes, blanche	1972
OPEL Rekord 1900 S, 4 portes, beige	1970
FIAT Berlinetta 1300, 3 portes	1976
FORD Granada 2000 Coupé	1972
MERCEDES 280 SE, bronze métal.	1974
VAUXHALL VX 2300, autom., gris métal.	1976

James Hunt roule en Chevette. Et vous?

Désirez-vous faire l'essai de la voiture dans laquelle roule le champion du monde? C'est avec plaisir que nous vous invitons à un essai, et nous vous remettrons en outre un poster gratuit de James Hunt.

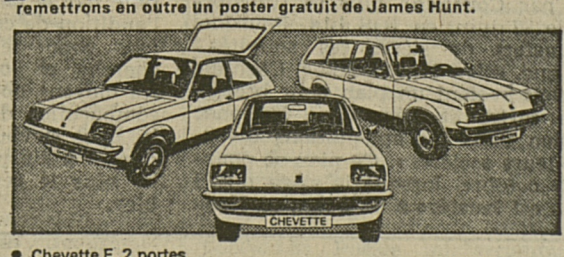

- Chevette E, 2 portes
- Chevette L, 2 portes (photo)
- Chevette L, 4 portes
- Chevette GLS, 4 portes
- Chevette GL, 3 portes (photo)
- Chevette GLS, 3 portes
- Chevette Estate (photo)

Tous les modèles sont équipés d'un moteur 1,3 l de 59 ch DIN.

Vauxhall
CHEVETTE
chic et jeune

VCH/15/77

Faites un essai. Vous comprendrez.

17-1199

N'attendez pas le dernier moment pour apporter vos annonces

DECHETS RADIO-ACTIFS EN SUISSE
4000 fûts par an dès 1990

Toutes les étapes de l'élimination des déchets radio-actifs sont en principe maîtrisées au niveau technique et testées industriellement ou au moins dans des installations pilotes, affirme M. H. Zuend, vice-directeur du bureau d'ingénieurs Motor Columbus SA, à Baden. On pourrait également, en prenant quelques mesures, fournir une garantie contre les risques de détournement de plutonium à des buts militaires, ainsi que le président américain Carter l'a exigé.

Les déclarations de M. Zuend, faites durant un séminaire d'information de deux jours organisé à Regensdorf par l'Association suisse pour l'énergie atomique (ASEA) et ayant pour thème « traitement, plutonium et stockage final », reposent sur un rapport publié en mai dernier et résumant les travaux du groupe des exploitants et des promoteurs de centrales nucléaires, ainsi que sur différentes informations fournies par diverses organisations se consacrant à l'énergie nucléaire en Suisse. Un grand nombre d'invités ont entendu des exposés de scientifiques allemands et suisses.

DIFFICULTES D'ORIGINE POLITIQUE

Selon M. Zuend, les difficultés rencontrées en Suisse lors de l'élimination des déchets sont d'ordre politique. Il s'agit toutefois de découvrir, en vue d'y installer les dépôts nécessaires, les lieux qui satisfassent aux exigences de sécurité les plus sévères en matière de protection de toutes les générations futures. L'orateur a rappelé les concepts de l'industrie suisse de l'électricité relatifs à l'élimination des déchets, qui prévoient une répartition des tâches entre la Confédération, l'économie de l'électricité, la coopérative nationale pour les dépôts de déchets radio-actifs, les exploitants et l'Institut fédéral des recherches en matière de réacteurs.

Enfin, l'exploitation des centrales en service, les activités de l'Institut fédéral et la mise en service de nouvelles centrales n'est en aucune manière remise en question du fait des difficultés actuelles.

LA MASSE DE RESIDUS NUCLEAIRES

Après la mise en service des centrales de Goesgen, Leibstadt, Kaiseraugst et Graben, on peut s'attendre à une quantité de fûts de déchets faiblement ou moyennement radio-actifs provenant de l'industrie, des hautes-écoles, des centrales et des hôpitaux évaluée à 5000 jusqu'en 1980, à 17 000 jusqu'en 1985 et à 37 000 jusqu'en 1990.

A partir de cette date, on prévoit une augmentation de 4000 fûts par année. Les résidus, hautement radio-actifs seront de l'avis de M. Zuend nettement inférieurs. Leur volume atteindra 40 m3 en 1995 et 100 m3 en l'an 2000, avec l'augmentation de 15 m3 par année.

Les nombreux transports de matières radio-actives effectués en Suisse par train ou par route n'ont provoqué depuis 1966 aucun incident, a ajouté M. Zuend. A l'avenir, il faudra seulement parvenir à une standardisation des containers de transport autorisés. (ATS)

la maison du tricot

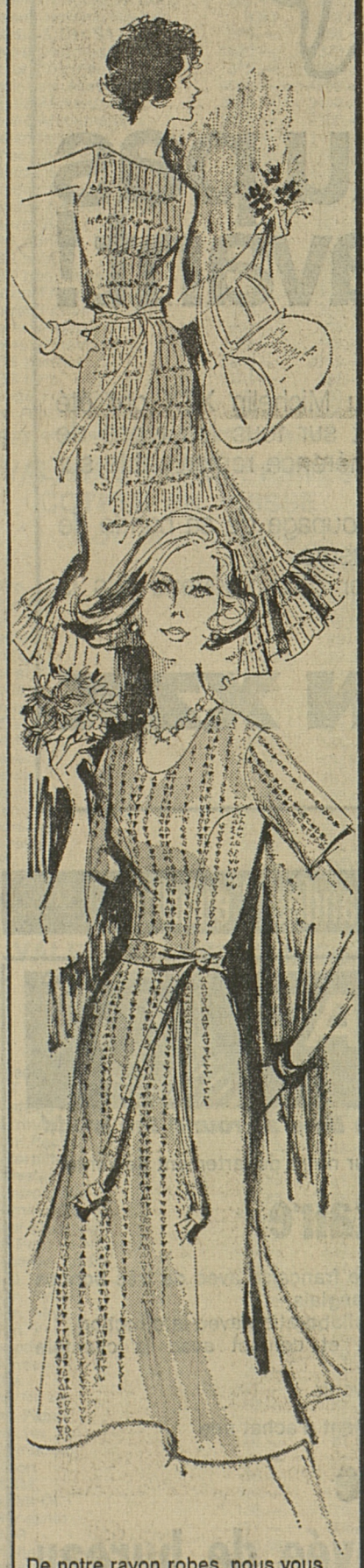

De notre rayon robes, nous vous offrons 2 créations La Maille:
Jeune d'allure avec son volant, cette robe est en jersey coton, la matière vedette de l'été.
Idéale pour les vacances, cette robe jersey, facile à entretenir, est très attrayante par son imprimé.

le modèle 89.–

Fribourg
12, rue de Romont
☎ 22 11 80
Lausanne Genève Neuchâtel Fribourg
La Chaux-de-Fonds

Les anges gardiens du TCS ont fait 116 tours de terre
AU SERVICE DE L'AUTOMOBILISTE EN DIFFICULTES

Le nombre des membres du Touring-Club suisse (TCS) a passé de 868 696 en 1975 à 886 032 en 1976, dont 870 986 automobilistes, lit-on dans le rapport annuel du TCS pour 1976. Au cours de l'année passée, les centrales ont enregistré 176 480 appels à l'aide, soit 9435 de plus qu'en 1975. Les patrouilleurs ont parcouru au total 4 657 974 km, soit plus de 116 fois le tour de la terre pour effectuer 126 010 dépannages (102 073 en 1975) et 46 453 contrôles de véhicules (36 719).

L'année 1976 a été marquée par l'introduction du numéro de téléphone 140 pour le secours routier. Dans un proche avenir, ce numéro sera valable pour les automobilistes en difficultés de toute la Suisse, relève le TCS. Les principales défectuosités ayant causé des pannes se situaient dans la batterie (17 %), le condensateur (9 %), le carburateur (7 %) et l'équipement électrique (6 %). Lors des contrôles techniques, il a été constaté que la plupart des phares nécessitaient des réglages. D'autre part, plus de 10 % des véhicules examinés présentaient des freins à main et à pied défectueux.

ASSISTANCE TOURISTIQUE DANS LE MONDE

380 386 livrets « Eti » soit 2,4 % de plus qu'en 1975, ont été délivrés. 4320 sociétaires ont employé pour plus de 1 million de francs de lettres de créance pour le paiement de frais de garage, de remorquage, d'hôpital et d'honoraires d'avocats. 2199 véhicules ont été rapatriés, dont 114 avec les occupants. Des pièces de rechange ont été envoyées dans 183 cas. 48 transports ont été effectués à la suite d'issues fatales. 211 rapatriements ont été faits par ambulance ou avion sanitaire.

(ATS)

Rapport du Département politique fédéral devant le Conseil national
Attachés commerciaux pour relancer l'exportation

Après la réunion de l'Assemblée fédérale, Chambres réunies, le Conseil national reprend l'examen du rapport de gestion du Gouvernement. Premier chapitre, le Département militaire, dont la gestion est présentée par M. Tschumi (udc-BE).

Celui-ci évoque la question du remplacement du chef de l'instruction et demande plus de détails à ce sujet. Il rappelle aussi l'état de nos exportations de matériel de guerre, soulignant que ce qui est important n'est pas leur quantité, mais leur conformité à la loi. M. Forel (pdt-VD) refuse la gestion du département, estimant notamment qu'il est indispensable de comprimer les dépenses militaires. Mme Morf (soc-ZH) souligne le problème des arrêts. Elle conteste les chiffres officiels quant à leur nombre et leur nécessité dans certains cas. M. Gnaegi répond aux diverses questions. Il justifie notamment l'obligation faite au commandant de corps Lattion de prendre sa retraite, certaines exportations d'armes et les peines d'arrêt contestées par Mme Morf. La proposition Forel de refus est rejetée par 129 voix contre 6 avec des abstentions.

Le Conseil passe à la gestion du Département politique. M. Riesen (soc-FR) traite de l'ouverture de nouveaux débouchés vers l'extérieur et salue la nomination de nouveaux attachés commerciaux dans le sens d'une aide à nos exportations.

M. Corbaz (rad-GE) intervient au sujet du rapport de politique générale. Il regrette la forme donnée au compte rendu des événements de l'année « qui ne cadre guère avec notre souci de neutralité ». M. Gut (rad-ZH) évoque la coopération au développement et notamment le dialogue Nord-Sud. M. Oehen (an-BE) souligne qu'il est regrettable que certains événements aient été passés sous silence.

M. Kloter (ind-ZH) s'inquiète de l'importante représentation diplomatique, dans notre pays, des pays de l'Est et de la disparition d'un ressortissant suisse en Allemagne de l'Est.

M. Mueller (soc-BE) demande pourquoi la Suisse n'est représentée que par un chargé d'affaires à Sri Lanka, un pays qui est indépendant des grandes puissances économiques. M. Fischer (rep-AG) demande des éclaircissements sur les indemnisations des Suisses en Allemagne de l'Est. Il estime que ce pays, qui peut « se payer des espions » pourrait rembourser nos compatriotes. M. Hofer (udc-BE) critique le choix du résumé des événements internationaux qui figure au début du rapport.

M. Graber, chef du Département politique fédéral, répond ensuite aux divers interpellateurs. Il rappelle, que le Parlement a instauré un groupe de travail chargé de l'examen des représentations diplomatiques en Suisse. A propos de la disparition d'un ressortissant suisse (M. Kaelin), le chef du « DPF » précise que l'enquête se poursuit, mais que rien ne permet d'affirmer que cet homme existe réellement puisqu'il y a eu un « imbroglio » de papiers. La résolution du problème des indemnisations avec l'Allemagne de l'Est prendra des années, en raison du nombre élevé de cas et du manque de personnel.

M. Graber rappelle ensuite le rôle des missions consulaires pour la promotion des exportations. La colonie suisse au Sri Lanka est trop petite pour y maintenir une ambassade.

On passe ensuite à l'examen de la gestion du Département fédéral de l'intérieur. M. Mueller (pdc-LU) est rapporteur. Il rappelle la très grande diversité de ce département.

(ATS)

Lex Furgler: 5 ans encore

A part la question de l'avortement, un autre projet a passé le cap des Etats après avoir passé celui de l'autre Chambre : il s'agit de la prorogation pour 5 ans de l'arrêté fédéral sur l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger. Le ton est devenu plus passionné dès le moment où la discussion a porté sur les divergences d'intérêt entre les régions «pauvres» à vocation touristique et les zones industrialisées. Les représentants des cantons de montagne - en particulier, MM. Vincenz, Grisons, et Genoud, Valais, - ont sonné la charge pour demander un assouplissement de l'arrêté dans les régions qui ressentent plus durement que les autres l'application des dispositions soumettant à autorisation l'achat d'immeubles par des personnes habitant hors de nos frontières.

On sait, a souligné M. Genoud, que l'arrêté représente un frein supplémentaire pour la construction qui est si durement frappée par la récession. La parahôtellerie, qui a mieux résisté que l'hôtellerie traditionnelle, est en danger si l'on se montre trop rigoureux dans le secteur des nouvelles constructions. Il pourrait en résulter une stagnation, un dépeuplement. Le vaudois Morier-Genoud n'est pas d'accord. L'arrêté permet de lutter contre un développement désordonné et déraisonnable des régions de montagne. La multiplication des résidences secondaires - qui sont d'ailleurs souvent vides et représentent une charge pour les collectivités - fait obstacle à une évolution harmonieuse. Or, rien n'est moins important qu'un développement équilibré. La prorogation de l'arrêté a finalement été acceptée, non sans que plusieurs orateurs aient exprimé le voeu qu'avant 5 ans une loi simple et efficace soit mise sur pied. (ATS)

HOTELLERIE VAUDOISE : UN RECUL ENCORE SUPPORTABLE

1976 a été une année de lutte, a relevé l'Association cantonale vaudoise des hôteliers, à l'occasion de son assemblée générale, tenue mercredi à Château-d'Œx, sous la présidence de M. René Haeberli. Les hôteliers se sont efforcés de maîtriser la situation engendrée par la récession internationale et la cherté du franc suisse. Le mouvement touristique semble promettre des résultats plus satisfaisants en 1977 qu'en 1976.

Par le nombre d'établissements, de lits et des nuitées et par le chiffre d'affaires, l'hôtellerie vaudoise représente un dixième de l'hôtellerie suisse. En 1976, le recul des nuitées dans le canton a été de 2,4 %, alors qu'il a atteint 4 % pour l'ensemble de la Suisse. Si les Alpes et le Jura vaudois ont progressé, les bords du Léman ont subi une baisse.

Aux trois millions de nuitées de l'hôtellerie vaudoise, il faut ajouter les sept millions de nuitées de la parahôtellerie (camping, chalets, appartements meublés). L'hôtellerie entend éviter de nouvelles pertes au profit de la parahôtellerie, même si celle-ci peut être considérée comme son complément. (ATS)

Fausses dents

adhéreront mieux grâce à Dentofix !

Dentofix forme un coussin moelleux et protecteur. Il fait adhérer les prothèses dentaires plus solidement, plus sûrement et plus agréablement. Pour manger, rire, éternuer et parler, vous ne ressentirez plus la moindre gêne et, dans bien des cas, vous serez aussi à l'aise qu'avec des dents naturelles.

Avec la poudre spéciale Dentofix, vous éviterez non seulement de vous blesser le palais, mais encore vous craindrez moins que votre prothène ne se déchausse, ne bouge ou ne glisse. Dentofix protège aussi de la mauvaise haleine.

46-4003

Deux recours en grâce devant l'Assemblée fédérale

Mercredi matin, l'Assemblée fédérale, Chambres réunies, a rapidement examiné deux recours en grâce. Dans un cas, la commission a proposé d'admettre partiellement le recours, soit la remise d'une partie de l'amende due par le recourant. Dans le second cas, par contre, elle a refusé le recours vu le peu de mérite que s'est acquis le condamné, ce qui ne contrebalance donc pas les réticences qu'inspire sa conduite passée. Les Chambres suivent la commission sans qu'il y ait vote et la séance est suspendue avant que les Chambres ne reprennent leurs travaux de manière séparée. (ATS)

La requête de la députation du Jura bernois à propos de l'article 138
40 pages d'explications

L'article 138 de la Constitution jurassienne consacré aux modifications territoriales vient de faire l'objet d'une requête que la députation du Jura bernois et de Bienne romande au Grand Conseil bernois a adressée aux Chambres fédérales. Les députés au Conseil national et au Conseil des Etats auront ainsi tous les éléments en main pour prendre position puisque le Conseil exécutif bernois a donné son point de vue. De même que l'Assemblée constituante.

Le Conseil fédéral proposant quant à lui de ne pas accorder la garantie fédérale à cet article, attitude reprise par la commission du Conseil des Etats. C'est dans une semaine que la Chambre Haute devrait se prononcer à son tour.

En quarante pages, la députation du Jura bernois et de Bienne romande explique pour quelles raisons elle demande aux Chambres de ne pas accorder la garantie à cet article. Faisant amplement référence à la commission confédérée de bons offices pour le Jura, elle base son argumentation sur l'histoire jurassienne et sur la volonté clairement manifestée des populations du Jura bernois. Elle attire l'attention des Chambres fédérales afin que toutes les dispositions de l'additif constitutionnel soient scrupuleusement observées.

POUR LA RECONNAISSANCE DU NOUVEAU CANTON

L'attitude des hommes politiques du Jura bernois à l'égard du nouveau canton est extrêmement claire : « Dans le cadre du canton de Berne, nous nous apprêtons à tendre une main loyale au futur canton. Nous soutenons la reconnaissance de ce nouveau canton tel qu'il a été délimité par la volonté populaire et souhaitons entretenir avec lui, dès le début, les relations de bon voisinage que l'on connaît entre cantons suisses. Toutefois, nous ne saurions admettre que le nouveau canton du Jura, par le biais de sa Constitution cantonale, manifeste des appétits territoriaux sur les régions francophones restées dans la canton de Berne. » La députation du Jura bernois et de Bienne romande ne se prononce pas sur les autres aspects de la Constitution du futur canton du Jura mais uniquement sur l'article 138 consacré aux modifications territoriales ou à la réunification.

Jura

LA DIVISION DU JURA CONSOMME

Pour les élus du Jura bernois et de Bienne romande, à la suite des plébiscites organisés en 1974 et 1975, la division du Jura a été politiquement et juridiquement consommée. Les frontières ont été tracées selon la volonté des populations intéressées. Elles sont inattaquables et c'est pourquoi « il importe que chacun reconnaisse le verdict des urnes en s'interdisant toute ingérence directe ou indirecte hors de ces frontières. »

Après avoir souligné l'unité apparente du Jura, la députation explique, avec l'historien Paul-Otto Bessire, que seule l'union avec le canton de Berne était garante sinon de l'unité jurassienne du moins du maintien de l'intégrité du territoire jurassien. « Hélas, il a suffi toutefois, que quelques apôtres, inspirés par des théories ethniques, copient des techniques et moyens étrangers pour que le patient travail opéré depuis 1815 soit sapé et que la fragile soudure reliant le Sud au Nord éclate de partout. Dès lors, pourquoi s'étonner si, après 25 ans d'agitation séparatiste (...), le Grand Conseil bernois a pris la décision de supprimer dans la Constitution bernoise la notion de peuple jurassien ». Mais le Jura bernois sera mentionné à l'article 2, rappelle la députation, où il lui sera reconnu, comme à la population d'expression française de Bienne, des droits particuliers afin de faire valoir leurs droits spécifiques communs.

La députation du Jura bernois et de Bienne romande résume les aspirations des populations qu'elle représente : d'une part, le besoin de retrouver une vie normale dans l'ordre et la tranquillité, d'autre part, le désir profond de renforcer leur identité, qui ne tient pas à une ethnie, mais qui se rattache à une tradition, dont la langue et la culture forment, en particulier, un trait commun.

LE DANGER LATENT DE VIOLENCES

Enfin, la députation du Jura bernois et de Bienne romande rappelle les nombreux incidents de Moutier et certains propos du Rassemblement jurassien pour s'opposer à l'article 138. « Les nouvelles dispositions constitutionnelles bernoises du 1er mars 1970, qui ont été rigoureusement observées, n'ont en aucun cas prévu une situation de perpétuel révisionniste dans le Jura, permettant ainsi de revenir constamment sur les décisions prises et sur les résultats acquis. On ne peut admettre qu'un article auquel on n'accorderait qu'un caractère purement politique puisse, plus tard, être interprété comme ayant un caractère juridique ».

Pierre Boillat

vichy l'eau minérale des digestions heureuses

foie, estomac, voies biliaires

PASTILLES VICHY ETAT

Eau minérale alcaline fluorée naturelle
CELESTINS - HOPITAL - GRANDE GRILLE

La solution "coup de foudre."

Les Renault 5: 4 modèles — de 850 à 1300 cm³ — qui forcent la sympathie.

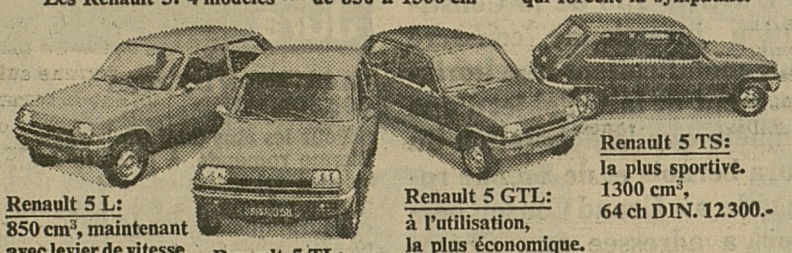

Renault 5 L: 850 cm³, maintenant avec levier de vitesse au plancher. 8995.-

Renault 5 TL: Le modèle vedette. 950 cm³. 10400.-

Renault 5 GTL: à l'utilisation, la plus économique. 1300 cm³. 11600.-

Renault 5 TS: la plus sportive. 1300 cm³, 64 ch DIN. 12300.-

Maintenant, toutes les Renault 5 sont équipées en série de ceintures automatiques à enrouleur.

CEINTURES À ENROULEUR

RENAULT 5 Garantie 1 an

Venez les essayer

77.1.226.5.1.3 f

Garage G. Gauthier - Fribourg - ✆ 037-22 27 77

Schmitten : Marcel Jungo, ✆ 037-36 21 38

Problèmes d'argent?

Tarifs avantageux. Minimum de formalités. Paiement intégral. Sans supplément pour l'assurance «solde de dette». Service rapide et personnalisé. Comparez!

Solutions Banque Orca!

Prêt désiré: Fr. _____ *Mensualités: env. Fr.* _____

Nom: _____ *Prénom:* _____

Rue et n°: _____ *Tél.:* _____

NP: _____ *Lieu:* _____ *Depuis quand:* _____

Date de naissance: _____ *Etat civil:* _____

Profession: _____ *Nationalité:* _____

Nom de l'employeur: _____ *Depuis quand:* _____

Revenus mensuels: Fr. _____ *Loyer mensuel: Fr.* _____

LL

Date: _____

Signature: _____

Banque ORCA SA
rue St-Pierre 30, 1701 Fribourg, tél. 037 22 95 31
rue du Rhône 65, 1211 Genève 3, tél. 022 21 80 11
Nüschelerstr. 31, 8023 Zurich, tél. 01 211 17 38
ORCA, institut spécialisé de l'UBS

ORCA

N'attendez pas le dernier moment pour apporter vos annonces

ING. DIPL. EPF

FUST SA

Nulle part meilleur marché

de la plus grande maison spécialisée de Suisse

A la suite du renouvellement de nos **machines d'exposition,** profitez de nos offres alléchantes à des prix fortement réduits, telles que :

Machines à laver
Miele 4,5 kg
Fr. 500.— de réd.
AEG 4,5 kg
Fr. 540.— de réd.
Bauknecht
Fr. 380.— de réd.
Novamatic 4,5 kg
Fr. 690.— de réd.
Lave-vaisselle
Miele
Fr. 600.— de réd.
Bauknecht
Fr. 370.— de réd.
Vaissella-Novam.
Fr. 465.— de réd.
Séchoirs
Miele
Fr. 400.— de réd.
Novamatic
Fr. 420.— de réd.
Congélateurs-bahuts
250 l.
Fr. 250.— de réd.
350 l.
Fr. 250.— de réd.
Congélateurs-armoires
124 l. seul. 495.—
212 l. seul. 698.—
Cuisinière
4 plaques
seul. 368.—
Aspirateur à poussière
modèle à toute performance (Electrolux)
seul. 248.—
Machine à repasser
65 et 85 cm
Fr. 260.— de réd.
Four à micro-ondes seul. 1190.-
Petits appareils
Sèche-cheveux, casque-séchoir, sèche-cheveux coiffant, gril, malaxeur, machine à café, etc., aux **prix les plus bas.**
Vous trouverez chez nous les meilleures **marques,** telles que : Miele, AEG, Novamatic, Electrolux, Bosch, Siemens, Bauknecht, Volta, Hoover, Adora, Schulthess, Jura, Turmix, Indesit, Sibir, Rotel, Nilfisk, etc.
FUST : votre spécialiste aussi pour les appareils à encastrer.
Et malgré cela : garantie à l'état de neuf - Conseils neutres.

Dipl. Ing.
FUSTSA
Villars-sur-Glâne, Jumbo, Moncor, ✆ 037-24 54 14,
Berne, City-West-Passage,
Laupenstrasse 19,
✆ 031-25 86 66
et 24 autres filiales.
05-2569

A LOUER
ou A VENDRE

Pour le 1er octobre 1977 ou date à convenir, dans petit village de la campagne fribourgeoise, entre Oron et Romont, à 25 km de Lausannne

VILLA

comprenant
5 pièces
cuisine, bains-WC, jardin, garage pour deux voitures.

Pour tous renseignements,

Etude
EMERY & SAUVAIN

notaires,
Place Dufour 3,
1110 MORGES
✆ 021-71 11 43

22-2534

Plage de
CERVIA
Adria/9 km de sable
maisons et app. de vacances à louer
rens. et prosp.
J.P. Trümpler
042/36 50 77/78

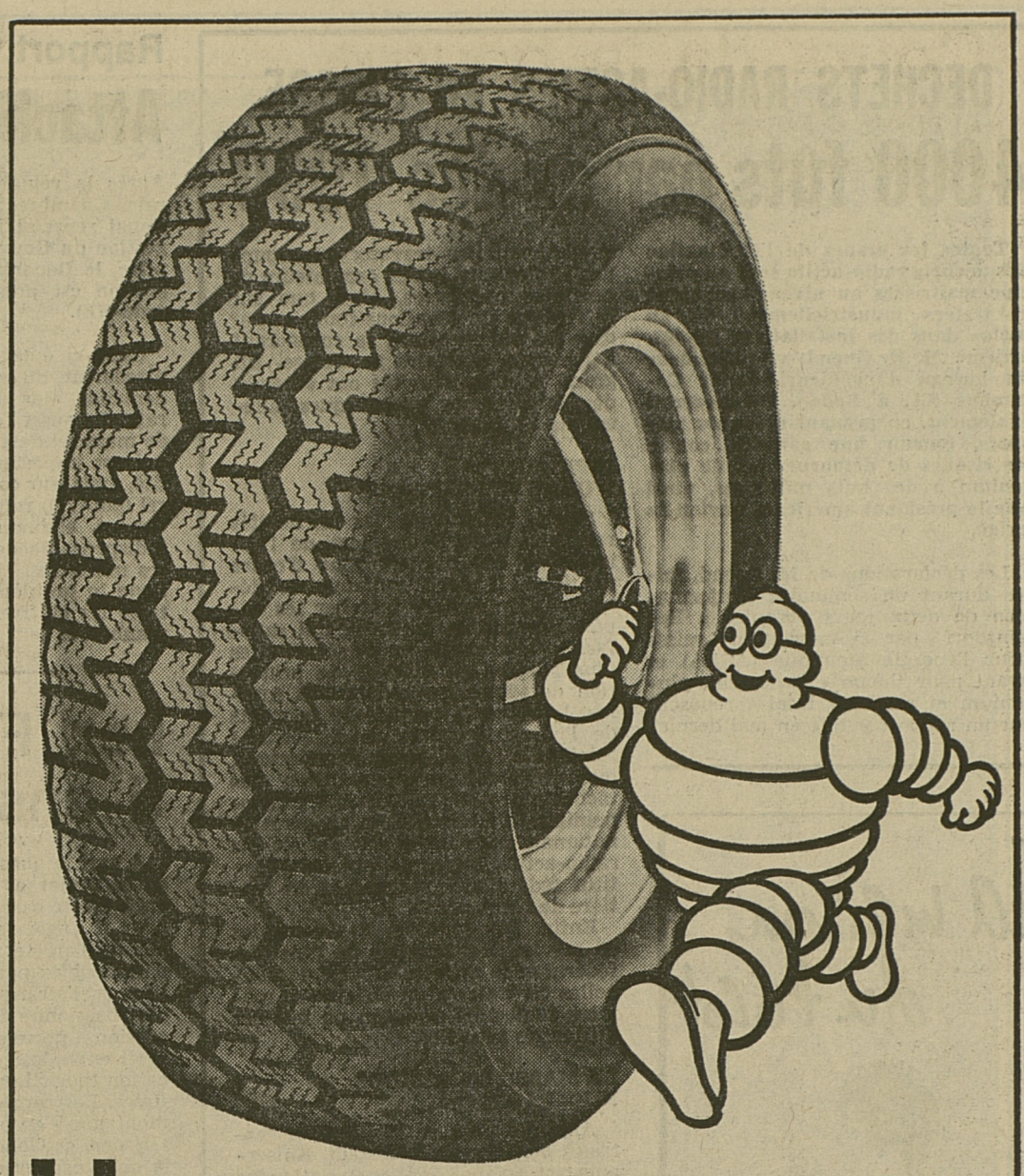

Un nouveau pas en avant!

Le profil et la sculpture du nouveau pneu Michelin XZX ont été étudiés pour offrir un excellent comportement sur tous les types de sol, une grande précision de conduite, une adhérence remarquable sur route mouillée.

Par ailleurs, sa gomme, sa structure, le découpage de sa bande de roulement lui assurent la meilleure résistance à l'usure.

Avec le pneu XZX, Michelin fait progresser d'un nouveau pas la technique du pneu radial.

MICHELIN XZX
Plus sûr, plus longtemps.

A3-77454-0 CH

OKN 002/77 SU

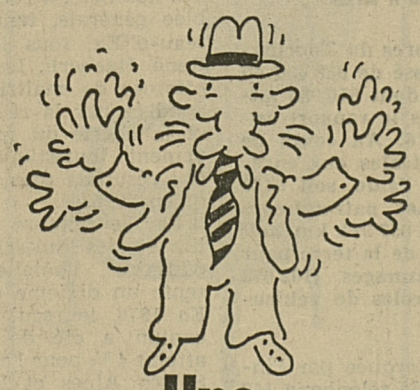

Une garantie écrite vaut mieux que de belles paroles.

Mieux vaut donc faire confiance au centre d'occasions OK: vaste choix de voitures dans toutes les marques et catégories de prix. Contrôlées et mises au point selon les normes GM, avec garantie OK par écrit.

OK

Centre d'occasions OK chez l'agent GM:
OPEL, VAUXHALL, BEDFORD, GM-US-CARS.

Euro-Advertising Lausanne

Offres et demandes d'emploi

ENICAR

Swiss precision time all round the world

Nous cherchons pour notre département de vente

une **secrétaire**

de langue maternelle française avec de très bonnes connaissances de l'anglais.
Activité variée, en collaboration avec la direction.
Travail indépendant et contact avec la clientèle étrangère.
Date d'entrée à convenir.

Pour notre département d'achat une

secrétaire

ou employée de bureau

de langue maternelle française avec des connaissances de l'allemand.
Capable de travailler d'une façon indépendante et d'avoir de l'initiative.
Activité variée + indépendante.
Possibilité de parfaire la langue allemande.
Date d'entrée à convenir.

Faire offres écrites au service du personnel.

06-1379

ENICAR SA MANUFACTURE D'HORLOGERIE 2543 LENGNAU TEL. 065 8 00 41

ENICAR

Cours de la bourse

VALEURS SUISSES

(BOURSE DE ZURICH)

	13.6.77	15.6.77
Aare Et Tessin SA	950.—	935.—
Alumin. suisse port.	1530.—	1545.—
Alum. suisse nom.	630.—	640.—
Au Grand Passage	310.—	321.—
Bâloise Holding	322.-d	330.—
Bally pot.	1210.—	1225.—
Bally nom.	1160.—	1170.—
Banque Cant. Vaud.	1225.-d	1225.—
Banque Leu port.	2965.-d	2980.—
Banque Leu nom.	2675.-d	2710.—
Banque Nat. Suisse	610.-d	610.—
Banque Pop. Suisse	1975.—	1980.—
Brown Boveri port.	1475.—	1520.—
Buehrle porteur	1955.—	2020.—
Ciba-Geigy pot	1420.—	1445.—
Ciba-Geigy nom.	665.—	695.—
Ciba-Geigy SA bdp	1090.—	1110.—
Cie Ass Winterth. p.	1770.—	1880.—
Cie Ass. Winterth. n.	1320.-d	1340.—
Cie Ass Zurich port.	9200.—	9250.—
Cie Ass. Zurich nom	7200.—	7200.—
Cie suisse Réas. port.	4225.—	4300.—
Cie suisse Réas. nom.	2390.—	2440.—
Crédit Foncier Vaud.	980.—	980.-d
Crédit Suisse porteur	1990.—	2005.—
Crédit Suisse nom.	365.—	363.—
Electro Watt	1560.—	1600.—
Energie élec. Simp.	610.-d	610.-d
Financière de presse	176.-d	176.-d
Finac. Italo-Suisse	186.-d	187.—
Forbo A	1120.-d	1160.—
Forbo B	4200.-d	4400.—
Georges Fischer port.	690.—	695.—
Georges Fischer nom.	116.—	118.—
Globus port.	2175.—	2175.—
Globus bon de part.	355.-d	365.—
Hero Conserves	3025.—	3050.-d
Hoffmann-Roche bdp 1/10	8650.—	8975.—
Holderbank fin. nom.	400.—	405.—
Holderbank fin. port.	447.—	453.—
Interfood SA sie B port.	2900.—	2850.—
Interfood SA sie A nom.	530.—	545.—
Innovation SA	295.—	290.—
Jelmoli SA	1180.—	1175.—
Juvena Holding SA port.	205.—	215.—
Juvena Holding SA bdp	8.50	8.75
Landis & Gyr SA	870.—	856.—
Merkur Holding SA	1590.—	1570.-d
Motor Colombus	875.—	885.—
Nationale Assurance	4500.—	4550.—
Nestlé Alimentana p.	3350.—	3460.—
Nestlé Alimentana n.	2055.—	2105.—
Publicitas SA	1475.—	1475.—
Rinsoz & Ormond nom.	480.-d	480.-d
Sandoz SA porteur	4450.—	4525.—
Sandoz SA nom.	1830.—	1865.—
Sandoz SA bon de part.	620.—	630.—
Saurer SA	810.—	825.—
SBS porteur	365.—	376.—
SBS nom.	252.—	258.—
SBS bon de part.	315.—	320.—
Sulzer Frères SA nom	2575.—	2630.—
Sulzer Frères SA bdp	370.—	385.—
Swissair port.	692.—	695.—
Swissair nom.	638.—	645.—
UBS porteur	2860.—	2860.—
UBS nom.	525.—	525.—
Usego Trimerco SA	201.—	203.—
Von Roll nom.	505.—	505.—

Cours communiqués par l'UBS, à Fribourg.

VALEURS EUROPÉENNES COTÉES EN SUISSE

(CLOTURE DE ZURICH)

	13.6.77	15.6.77
Akzo	31.—	32.—
Amgold	40.75	40.50
Cia	118.—	118.50
Pechiney	38.—	39.—
Philips	28.25	29.25
Royal Dutch	141.50	143.50
Sodec	7.90	8.-d
Unilever	127.—	128.—
AEG	103.50	104.50
Bast	172.—	175.—
Bayer	149.—	152.50
Demag	—.—	160.-d
Hœchst	147.—	150.—
Mannesmann	169.-d	172.50
Siemens	275.50	279.50
Thyssen	120.50	123.—
VW	190.—	190.—

Cours communiqués par le Crédit Suisse, à Fribourg.

VALEURS AMÉRICAINES COTÉES EN SUISSE

(CLOTURE DE ZURICH)

	13.6.77	15.6.77
Alcan	68.50	69.50
ATT	155.—	157.—
Beatrice Foods	59.50	60.50
Burroughs	147.50	154.—
Can Pacific	42.75	43.—
Caterpillar	139.—	141.—
Chrysler	41.50	43.25
Control Data	53.25	55.75
Corning Class	159.50	159.—
Dow Chemical	87.25	88.50
Du Pont de Nemours	290.—	289.—
Eastman Kodak	146.50	151.50
Gen. Electric	140.50	142.50
Gen. Foods	83.75	84.75
Gen. Motors	167.50	172.50
Gen. Tel. Electr.	79.—	80.—
Goodyear	50.—	50.—
Honeywell	128.—	131.50
IBM	627.—	645.—
Int. Nickel	67.—	67.75
Int. Paper	130.—	134.50
Int. Tel. Tel	86.—	87.50
Kennecott	70.—	71.—
Litton	36.—	37.25
MMM	120.—	121.50
Mobil Oil	166.—	170.—
Monsanto	177.—	178.—
NCR	88.25	90.25
Philip Morris	139.—	141.—
Phillips Petroleum		75.—
Smith Kline	85.50	87.75
Sperry Rand	86.50	91.—
Stand Oil Indiana	130.50	132.50
Texaco	68.—	69.75
Union Carbide	127.—	127.50
Uniroyal	27.—	27.50
US Steel	102.50	103.—
Warner Lambert	72.25	71.25
Wollworth		56.50
Xerox		

Cours communiqués par la SBS, à Fribourg.

COURS DE L'ARGENT

	15.6.77	
$ Once	4.39	4.41
Lingot 1 kg	345.—	365.—

Cours communiqués par la Banque de l'Etat de Fribourg.

VALEURS FRIBOURGEOISES

	13.6.77	15.6.77
Sibra Holding SA port.	191.—	195.—
Sibra Holding SA nom.	148.-d	145.—
Villars Holding SA nom.	545.—	540.—

Cours communiqués par la Banque de l'Etat de Fribourg.

VALEURS EUROPÉENNES

BOURSE D'AMSTETDAM

	13.6.77	15.6.77
Amrobank	69.30	70.—
Heinekens Bier	119.50	121.50
Hoogovens	36.80	37.30
Robeco	179.10	181.50
Scheepvaart	—.—	—.—

BOURSE DE FRANCFORT

Audi-NSU	15.90	15.30
BMW	241.50	243.50
Commerczbank	187.30	188.30
Daimler	350.80	350.50
Deutsche Btnk	269.—	270.50
Gelsenberg	87.50	86.70
Horten AG	127.50	128.30
Karstadt	349.—	344.50
Preussag	154.50	156.—
Schering	305.10	310.10

BOURSE DE MILAN

Assicurazioni Gener.	38895.—	38950.—
Fiat	1595.—	1605.—
Montedison	223.—	229.—
La Rinacente ord.	42.75	42.—

BOURSE DE PARIS

Air Liquide	313.90	319.40
Carrefour	1130.—	1141.—
Citroën	—.—	—.—
Cred. Com. de France	87.30	87.—
Françaises des Pétr.	100.—	103.—
Hachette	116.—	119.50
Michelin	1030.—	1058.—
Moulinex	148.—	156.—
L'Oréal	714.—	724.—
Perrier	82.60	84.80
Rhône Poulenc	62.—	64.90
Roussel Uclaf	134.—	137.—
usinor	23.10	23.—

Cours communiqués par le Crédit Suisse, à Fribourg.

VALEURS JAPONAISES

	13.6.77	15.6.77
Indice Dow-Jones	4926.—	4918.—
Ashikaga Bank	2090.—	2100.—
Daiwa Sec.	284.—	280.—
Ebart	325.—	325.—
Fulita	181.—	180.—
Hitachi	204.—	202.—
Honda	628.—	627.—
Komatsu	329.—	318.—
Kumagal Gumi	488.—	486.—
Makita Electric	1590.—	1580.—
Matsuhita E.I. (Natau I.)		620.—
Mitsukoshi		447.—
Pioneer	1760.—	1730.—
Sony		2490.—
Sumitomo (Mar and Fire)	254.—	253.—
Takeda	231.—	229.—
Tasel Construction	214.—	214.—

Cours communiqués par Daiwa Securities, Genève.

FONDS DE PLACEMENT

	15.6.77	
	demande	offre
Amca	30.—	30.50
Bond-Invest	73.—	—.—
Canada Immobil.	710.—	730.—
Créd. s. Fonds-Bonds	72.75	73.75
Créd s. Fonds-Inter	63.—	64.50
Eurac	289.50	291.50
Fonsa	89.50	90.50
Globinvest	60.50	61.—
Ifca	1270.—	1290.—
Intermobilfonds	72.—	73.—
Japan Portfolio	393.—	403.—
Pharmafonds	125.50	126.50
Poly Bond Internat.	79.25	80.25
Siat 63	1075.—	1080.—
Sima	173.—	174.—
Swissimmobil 1961	1035.—	1045.—
Universal Bond Sel.	85.—	86.—
Universal Fund	89.47	91.—
Valca	70.50	72.50

Cours communiqués par la BPS, à Fribourg.

COURS DE L'OR

	13.6.77	
	Achat	Vente
Lingot 1 kg	11075.—	11240.—
Vreneli	97.—	107.—
Souverain	108.—	118.—
Napoléon	113.—	123.—
$ Once	139.10	139.60
Double Eagle	510.—	545.—

Cours communiqués par la BPS, à Fribourg.

COURS DES BILLETS DE BANQUE

	6.6.77	
France	49.50	51.50
Angleterre	4.15	4.45
Etats-Unis	2.44	2.54
Allemagne	104.50	106.50
Autriche	14.75	15.05
Italie	—.2750	—.2950
Belgique	6.80	7.05
Hollande	99.75	102.25
Suède	55.50	57.50
Danemark	40.—	42.—
Norvège	46.25	48.25
Espagne	3.40	3.70
Portugal	5.50	7.—
Finlande	60.—	62.—
Canada	2.32	2.42
Grèce	6.20	7.20
Yougoslavie	12.—	14.50

Cours communiqués par la BPS, à Fribourg.

Tournez les personnes sans connaissance sur le côté!

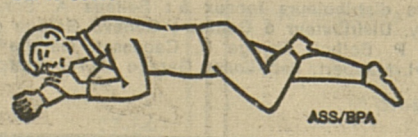

ASS/BPA

Paris : la Chambre suisse de commerce en France tient ses assises

La France: aussi bon client que fournisseur

La Chambre de commerce suisse en France a tenu mardi à Paris, sa 59e assemblée générale, sous la présidence de M. Georges Reymond et en présence de M. Pierre Dupont ambassadeur de Suisse, qui quitte son poste à fin juin pour prendre sa retraite, après plus de dix ans de séjour en France.

Pour succéder à M. Reymond qui a atteint le terme statutaire de ses fonctions, le Conseil d'administration a désigné en tant que président de la compagnie M. André Geiser. Administrateur directeur des produits Sandoz, membre du conseil de direction du groupe Sandoz, M. Geiser est une personnalité marquante de la communauté helvétique de Paris.

SOLDE ACTIF MALGRE LA CRISE

Le rapport du Conseil d'administration constate qu'en dépit de la dépréciation du franc français par rapport au franc suisse, qui a été de près de 19 % en 1976, les importations françaises en provenance de Suisse ont progressé de 13,5 %, alors que les importations suisses d'origine française n'augmentaient que de 2,9 % par rapport à 1975. La balance commerciale entre les deux pays se traduit par un solde actif de 1525 millions de francs suisses, contre 1789 millions en 1975. Malgré cette diminution, la France n'a enregistré avec aucun de ses partenaires un solde aussi élevé de sa balance commerciale. La France a conservé son rang de second fournisseur du marché suisse, avec 13,3 % du total des importations, et elle a maintenu sa place de deuxième client de la Suisse, avec 9 % des exportations totales de notre pays.

LIMITER LE NOMBRE DES MANDATS

M. Reymond a noté que les difficultés d'un important institut bancaire suisse « jettent, tout au moins momentanément, un certain discrédit sur la réputation, non seulement de la banque concernée, mais sur tout le système bancaire suisse ». Il se demande « si la composition et le fonctionnement des conseils d'administration des entreprises importantes ne devront pas être revus »... « il paraît difficile, voire impossible, d'exiger d'hommes, détenant quelques dizaines de mandats dans des conseils d'administration de grandes sociétés, de suivre et de contrôler valablement les affaires.

Il serait souhaitable que les responsables s'imposent, d'eux-mêmes, une certaine limitation du nombre de sièges d'administrateurs », pour éviter que l'Etat ne soit amené à introduire une réglementation limitative, comme cela est le cas dans certains pays étrangers.

ON REPARLE DE JEAN ZIEGLER

Parlant à son tour de l'image de la Suisse, le nouveau président M. Geiser, s'est interrogé sur les raisons du succès considérable rencontré en France par le pamphlet d'un député genevois, qui a donné de la Suisse « une image trop caricaturalement déformée pour être crédible ». M. Geiser voit une de ces raisons dans « l'énorme publicité faite à cet ouvrage par les principaux media d'information (radio, TV, certaine presse). Le phénomène est révélateur du degré de sympathie idéologique que l'auteur a trouvé auprès des servants de ces moyens d'information », qui, selon M. Geiser ont entouré d'un silence total la réfutation mesurée et objective apportée à l'ouvrage du professeur genevois par un journaliste, sous le titre « Une Suisse insoupçonnée ».

En analysant les difficultés que rencontrent de nombreuses filiales, agences ou représentations de sociétés suisses en France, M. Geiser remarque qu'elles ont été souvent aggravées par l'administration fiscale douanière française qui, contestant les prix à l'importation de produits livrés par les maisons mères, ont conclu à des redressements assujettis à l'impôt sur les sociétés et à des pénalités douanières. « Il n'est pas rare de voir remises en question par l'administration fiscale ou la direction des prix, les redevances contractuelles de licences dûment approuvées antérieurement par l'autorité compétente ». Il en résulte notamment un effet dissuasif pour de nouveaux investissements directs en France, alors qu'un organisme comme la Datar multiplie ses efforts pour attirer de tels investissements. (ATS)

Récession économique

Les universitaires plus vulnérables ?

Le marché du travail s'altère aussi pour les universitaires. Des divergences sont apparues de la part des experts, à la question de savoir si les universitaires ressentiront les effets de la récession, et le cas échéant, d'une façon moindre ou au contraire accrue par rapport aux personnes ayant une autre formation.

Au sujet du marché de l'emploi, la question se pose aussi de savoir si la détérioration s'annonce persistante ou si elle est limitée dans le temps, liée à la seule croissance démographique.

Ces problèmes ont été abordés lors de deux journées d'étude organisées conjointement à la fin de la semaine dernière à Dulliken (SO) par l'Association suisse pour l'orientation universitaire (ASOU) et la Société université et recherche (SUR).

L'un des buts de ce séminaire était de mettre en valeur les mesures favorisant l'emploi, en particulier par l'organisation de stages post-universitaires, la création de postes supplémentaires à temps partiel, la réforme des études dans le sens d'une amélioration des relations entre la théorie et la pratique, et d'une manière générale, une meilleure information réciproque entre l'Université et le monde du travail. Les participants (orientateurs, universitaires, et représentants de l'économie privée) ont souligné à cette occasion les limites apportées aux possibilités d'action par les restrictions rencontrées dans les administrations publiques dans le domaine de l'engagement de personnel ainsi que la politique de l'emploi restrictive en général. Le problème des universitaires ne doit toutefois pas être résolu aux dépens des employés ayant une autre formation. (ATS)

GRANDE-BRETAGNE :

L'Etat cède 17 % du capital de la BP

Le Gouvernement britannique a mis en vente mardi près de 67 millions d'actions de la British Petroleum, soit 17 pour cent du portefeuille que détient l'Etat dans le capital de la compagnie pétrolière.

M. Tony Benn, secrétaire à l'Energie, et d'autres membres de la gauche travailliste, s'étaient déclarés fortement opposés à cette vente de 66 785 591 actions de la BP, d'une valeur nominale d'une livre sterling (4,30 fr suisses), offertes pour 8,45 livres sterling (37 fr suisses).

La vente réalisée, l'Etat conservera cependant 119 306 716 actions du capital ordinaire de British Petroleum et la Banque d'Angleterre 77 817 507. Le Gouvernement a proclamé son intention d'acquérir en temps utile le portefeuille BP de la Banque d'Angleterre, ce qui donnera à l'Etat une majorité de 51 pour cent dans le capital de la compagnie.

Aussitôt après l'annonce du prix de 8,45 livres offert par le Gouvernement, les actions de la BP, qui cotaient à la bourse de Londres 9,12 livres (39 fr suisses) vendredi dernier et 8,90 à la clôture lundi, sont tombées à 8,70.

La vente d'une partie des actions que détient l'Etat dans le capital de la compagnie pétrolière constituait l'une des mesures auxquelles s'était engagé le Gouvernement de M. Jim Callaghan pour obtenir du Fonds monétaire international à la fin de 1976 un crédit « stand-by » de 3,9 milliards de dollars. (10 milliards de francs suisses). (Reuter)

France : 5 % de chômeurs

Le chômage en France a atteint le chiffre record de l'après-guerre, le mois dernier. 1 096 700 personnes étaient sans emploi, contre 1 039 400 en avril, a annoncé mercredi le ministre du travail.

En pourcentages, cela signifie que le chômage a passé de 4,7 à 5,0 pour cent de la population active. (Reuter)

LES PLACEMENTS SUISSES A L'ETRANGER S'ELEVENT A PLUS DE 300 MILLIARDS

La balance extérieure des capitaux illustre parfaitement l'intensité des relations économiques et financières de la Suisse avec l'étranger. Comme l'Union de banques suisses l'écrit dans ses «notices économiques» du mois de juin, la fortune suisse à l'étranger et les créances suisses sur l'étranger devraient avoir atteint la somme de 306,2 milliards de francs à fin 1976, soit une augmentation de 12 pour cent ou de 33,2 milliards de francs sur 1975. Ce chiffre est plus de deux fois supérieur au produit national brut de 1976 (147,9 milliards de francs).

Quant aux engagements de la Suisse envers l'étranger, autrement dit la fortune étrangère en Suisse en 1976, ils s'élevaient à 142,3 milliards de francs, en progrès de 12,7 pour cent ou de 16 milliards de francs sur 1975. La position financière nette de la Suisse était créditrice de 163,9 milliards de francs, ce qui représente un excédent d'actifs de 115 pour cent.

Investissements directs avec l'étranger

Alors que nos entreprises ont peu investi en Suisse ces dernières années, elles ont intensifié leurs investissements directs hors de nos frontières. Après une hausse de près de 18 pour cent en 1974, puis de 8 pour cent en 1975, ceux-ci s'élevaient à 45,5 milliards de francs à fin 1976. Cette propension à investir à l'étranger s'explique en partie par la stagnation de la demande intérieure, mais surtout par des considérations économiques liées à la forte appréciation du franc suisse.

Les investissements suisses se concentrent certes sur les pays industriels occidentaux, plus spécialement aux Etats-Unis et en Allemagne fédérale. Néanmoins, les chiffres des statistiques allemandes et américaines sur les investissements directs de la Suisse sont largement supérieurs à la réalité, du fait du rôle de plaque tournante joué par les sociétés holdings internationales en Suisse.

Placements à l'étranger

Plus de 8,5 milliards de francs, tel est le montant des revenus (intérêts et dividendes) des placements du secteur privé hors de nos frontières en 1976. Ce chiffre comprend également les recettes d'intérêts des banques dans leurs opérations avec l'étranger et les revenus d'investissements directs rapatriés en Suisse. Après déduction des postes correspondants au bénéfice d'investisseurs étrangers en Suisse 3 - 3,5 milliards de francs, il reste un montant net de 5 - 5,5 milliards de francs qui représente le solde excédentaire de la balance des revenus de la Suisse. Ce montant correspond presque au total des importations suisses de biens d'équipement en 1976. Les revenus des échanges commerciaux et financiers avec l'étranger contribuent donc pour une part importante au bien-être de larges couches de la population suisse. (ATS)

● **La Cornèr Banque a célébré son 25e anniversaire.** — 1977 marque une étape importante pour la Cornèr Banque S.A. Cet établissement, fondé le 3 juillet 1952, fête en effet cette année ses vingt-cinq ans.

L'événement a été fêté mardi 10 mai, au cours d'une cérémonie, qui s'est déroulée au Palais des Congrès de Lugano.

Une fois encore, la Cornèr Banque a voulu rester fidèle à ce qui, pour elle, est désormais devenu une tradition : embellir les aspects essentiels, mais arides par nature des faits économiques et financiers par la grâce de l'art et le charme de la culture. Ainsi, après la collection des « Monuments historiques du Tessin » d'Aldo Patocchi, textes de Francesco Chiesa, l'étude de Louis Delcros sur le général Mainoni et le premier volume de la série consacrée aux collections d'art privées du canton du Tessin « Eventails chinois », cette banque vient de publier le second volume de cette série, le recueil « Stamnoi » (ou vases anciens), une monographie de Mme Cornelia Isler-Kerényi. Cette œuvre, à laquelle M. F. Vannotti, membre du conseil d'administration de la banque, a voué un grand amour et toute sa compétence, illustre les exemplaires de vases anciens faisant partie de deux collections tessinoises. Elle a été présentée par M. Ferruccio Bolla, Dr en droit, ancien président du Conseil des Etats et auteur de la préface.

La cérémonie du 25e anniversaire a réuni autour des dirigeants de la banque de très nombreuses personnalités des mondes politique, judiciaire et religieux. (Com.)

Je connais beaucoup de légères, mais aucune n'a l'arôme de la R6.

PLACEMENTS SUISSES de tout premier ordre

- Rendement : 7% à 12%
- Placement garanti par certificat
- Souscription dès Fr. 16 000.—
- Possibilité d'assurance

Sans engagement, je souhaite être informé

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. Age (facultatif) :

Conseils en investissements, 43, rue de Lausanne
1201 GENEVE - ✆ 022-32 07 33 - 34 - 35

144.267.657

A remettre pour raisons de santé

boulangerie-épicerie

dans village de la Côte (Vaud).
Chiffre d'affaires intéressant.
Fernand Beaud - Boulangerie
1171 St-Livres - ✆ (021) 76 50 04

22-304212

Bière suisse
100ème anniversaire de la Société Suisse des Brasseurs

MONSIEUR,
fin quarantaine, large d'idées et de goûts simples, situation stable, aimant la vie de famille désire rencontrer
en vue de mariage
compagne compréhensive, affectueuse et sincère. Goûts en rapport.
Offres sous chiffre P 22-471 828, à **Publicitas SA, 1401 Yverdon.**

Formidable occasion!
A vendre pour cause transformations, réorganisations
nombreux coffres-forts
de 50 à 1600 kg. Plusieurs conviendraient à bijouteries et communes, ainsi que quelques coffres double fonds.
Le tout en parfait état. Prix très bas.
Ecrire sous chiffre 22-970 098-255, à
Publicitas SA,
1701 Fribourg.

Chez nous on n'a pas peur d'emprunter de l'argent

...parce que chez Procrédit, les affaires d'argent gardent toujours un caractère humain. Nous comprenons les problèmes de nos clients. Bref, entre nos clients et nous règne un climat de confiance.

Et puis, Procrédit donne une garantie écrite de discrétion totale.

Si vous avez besoin d'argent, venez à Procrédit.

Une seule adresse:
Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037 - 811131

Je désire Fr. .....
Nom ..... Prénom .....
Rue ..... No. .....
NP/Lieu .....
990.000 prêts versés à ce jour F

McCann

Opel lance: Les nouvelles Kadett.

«Special» et «Berlina». (En limousine 2 ou 4 portes, en City ou en CarAVan.) Des nouveaux modèles qui vous séduiront par leur aspect extérieur, par leur intérieur et par ce qui se cache sous le capot.

Nouveau moteur S 1,6 l. (75 ch/55 kW). Puissant, racé, nerveux.

Nouvel intérieur. Vaste, confortable, luxueux. Avec un équipement où rien ne manque, même pas la montre à quartz. Avec les sièges et le sol recouverts de moquette-velours (Berlina).

Nouvel aspect extérieur. Dynamique, moderne. Feux de position, de croisement et de route sont intégrés en une seule unité. Le radiateur d'allure sportive est noir mat. Les pare-chocs sont protégés par de larges et solides bandes de caoutchouc.

Rendez-vous chez votre concessionnaire Opel. Faites connaissance avec le plaisir de conduire des voitures aussi confortables et maniables. Des voitures qui par-dessus le marché sont extrêmement économiques.

Plus puissante. Plus confortable. Plus jeune.

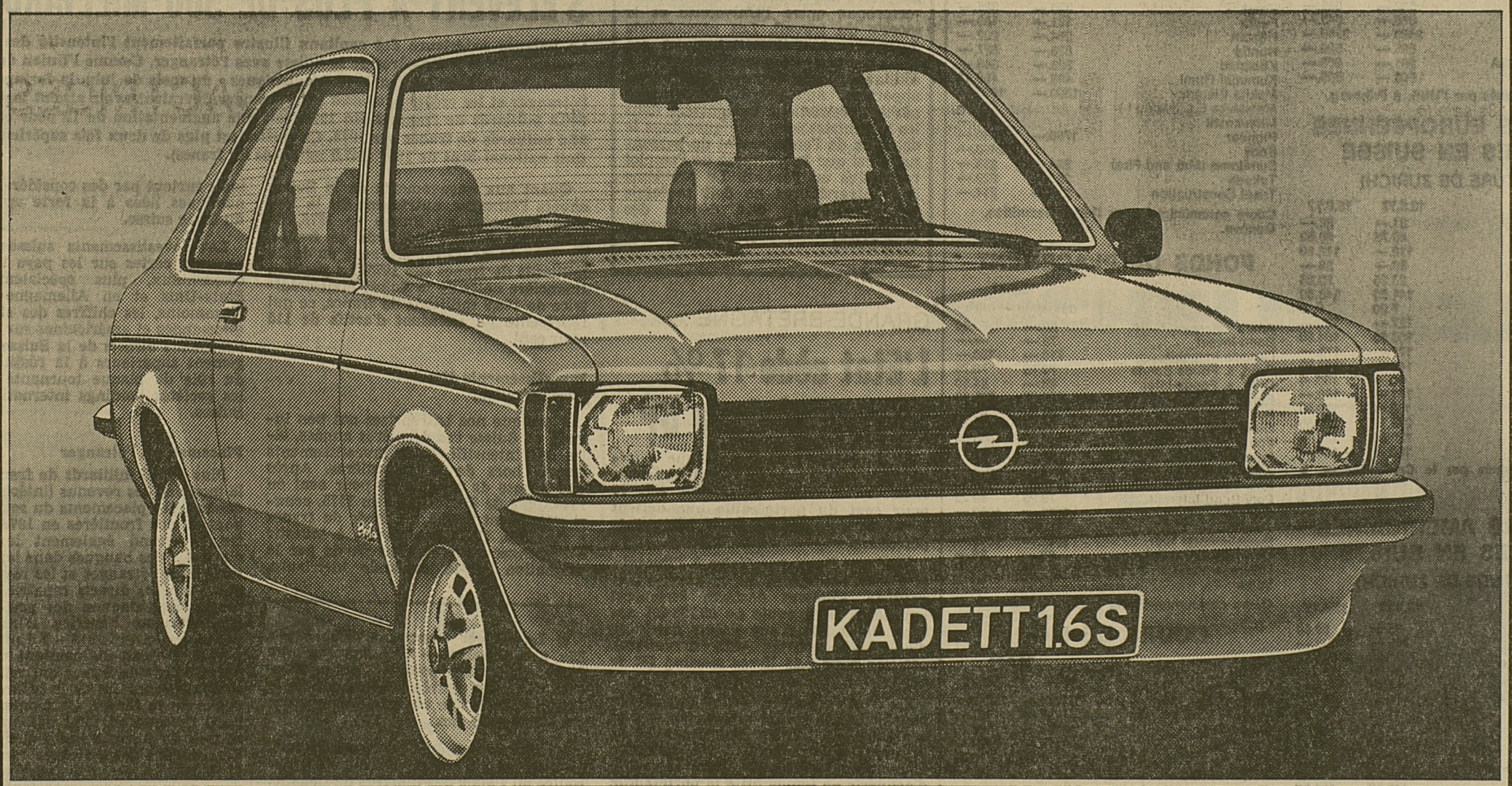

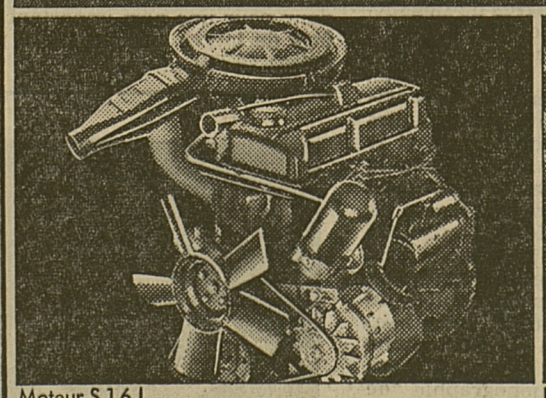
Moteur S 1,6 l

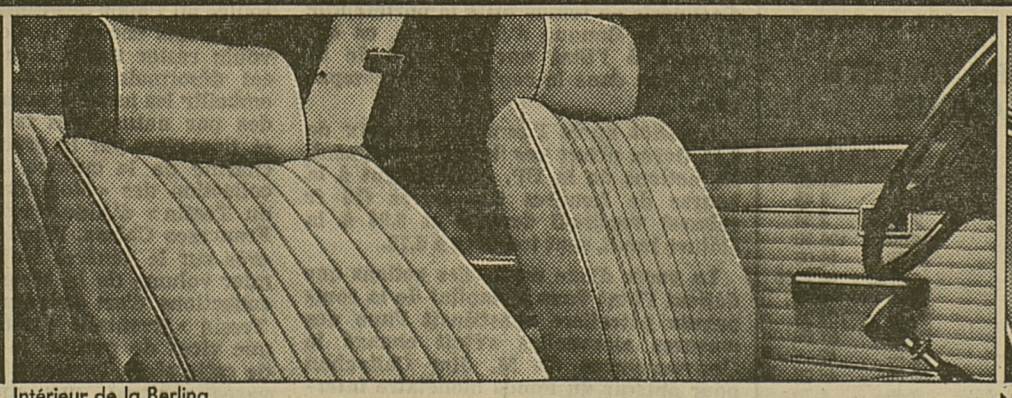
Intérieur de la Berlina

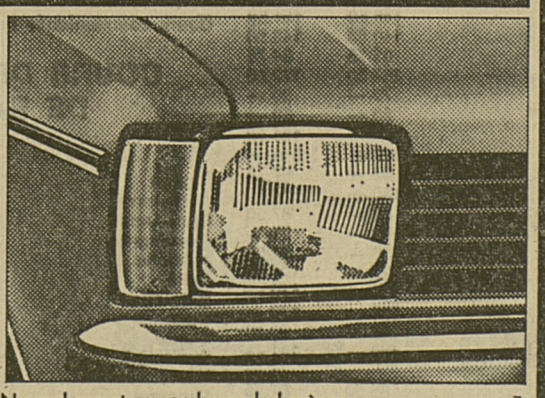
Nouvel avant avec phares halogènes

OPEL HIT 1977

Maintenant chez votre concessionnaire Opel.

OPEL GM

Sur tous les modèles: le programme de sécurité en 24 points et la garantie Opel: 1 année sans limitation de kilomètres.
Sur demande: la boîte automatique GM. Crédit ou leasing et assurances réparations auprès de la GMAC Suisse SA.

KAN 601a/77 Su

Château-d'Oex M. Favrod; **Fribourg** L. + M. Baudère; **Tafers** O. Schweingruber; **La Tour-de-Trême** G. Magnin **et les distributeurs locaux à : Belfaux** A. Schöni & Fils SA; **Charmey** Garage des Vanils; **Le Crêt** Garage Rouiller Frères; **Morat** Garage Beaulieu SA; **Romont** M. B. Chatagny. **Distributeur à Genève : Genève** Garage des Délices SA. **Distributeurs locaux : Chêne-Bougeries** J.-C. Caveng ; **Genève** Garage F. Baeriswyl ; Garage A. Berner; Garage P. Botbol; Garage R. Cabussat; Garage Ed. Cherpillod; Garage Saint-Christophe SA; Garage Extension Autos J. Zuccatti; **Carouge** Garage H. & M. Anken; **Onex** Garage H. Maubert; **Petit-Lancy** Garage M. Albrecht; **Versoix** Garage J. Knecht.

06-595

Offres et demandes d'emploi

Cremo SA

cherche

1 employé(e) de commerce

aimant les chiffres, si possible bilingue (français-allemand), âge idéal 20-25 ans, en possession d'un certificat de fin d'apprentissage ou diplôme équivalent.

1 employée bilingue

(français-allemand)

pour le service des commandes par téléphone avec écran.

Nous offrons :
— Système moderne de rémunération
— Avantages sociaux
— Restaurant pour le personnel

Prière de faire offres écrites avec curriculum vitae à
CREMO SA
Case postale 167, 1701 Fribourg.

17-63

On cherche

UNE VENDEUSE

pour le rayon lait et fromages ;

UN JEUNE HOMME

comme manutentionnaire.
Entrée de suite.

Se présenter à :
l'Hypermarché de Beaumont-Centre
Rte de Beaumont 16, Fribourg.

17-78

In Fribourg, we seek a

PARTI-TIME ASSISTANT SECRETARY

Possibly available immediately

Should also replace our secretary full-time in July.

English essential, no short-hand required, but knowledge of telex operating would be an asset.

Please telephone **037-22 91 42**
mornings to make an appointment.

17-25292

On demande

jeune homme

dans exploitation agricole.

✆ **029-6 11 26**

Cherchons de suite

personne qualifiée ou expérimentée

pour s'occuper de **tous les soins d'un nouveau-né.**
Bonne rémunération assurée.
✆ **037-22 04 10**
(sauf l'après-midi)

81-61782

Bachelière en sciences économ.
21 ans, bilingue français-anglais, bonnes connaissances de l'allemand

cherche emploi

Ecrire sous chiffre 17-461019 à **Publicitas, 1630 Bulle**

Jeune DAME

cherche TRAVAIL de bureau

à domicile ou à la demi-journée.

Offres sous chiffre AS 81-61 822 F, aux **Annonces Suisses SA ASSA, Pérolles 8 1701 Fribourg.**

Café de l'Espérance Beauregard, Fribourg.
✆ **037-24 32 88**

cherche

serveuse

pour le 18 juillet ou date à convenir.

17-25492

Favorisez dans vos achats les maisons qui confient les annonces dans votre journal

---

Restaurant de la Croix-Blanche VUADENS

Nous cherchons

SOMMELIERE

selon désir : congé le dimanche + 1 jour par semaine. Machine à laver les verres. Service à partir de 11 h.

Entrée 1er août ou date à convenir.
✆ **029-2 74 65**

17-122061

Commerce de la place cherche

CHAUFFEUR-LIVREUR

sachant travailler d'une manière indépendante.

Préférence sera donnée à une personne ayant des connaissances de la langue allemande.

Faire offre sous chiffre P 17-500 341 à **Publicitas SA, 1701 Fribourg.**

HYPER JUMBO

cherche

pour son restaurant

CUISINIERS

PERSONNEL auxiliaire

— Semaine de 45 heures
— 13e salaire
— caisse de pension

S'adresser à :
W. Riesenmey, Hypermarché Jumbo, Restaurant,
1752 Villars-sur-Glâne
✆ **037-82 11 91**

Jumbo c'est l'avenir!

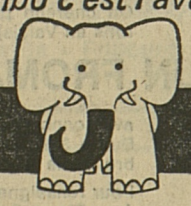

Auberge - Restaurant des XIX-Cantons

BAR CHEZ MARIO **MARIAHILF**

Je cherche de suite ou date à convenir

SOMMELIÈRE

Bon gain, congés réguliers.

VONLANTHEN - ✆ 037-43 11 43

17-689

Le café des Arcades à Fribourg
Place de Notre-Dame
demande pour la période du 15 juillet au 15 septembre

JEUNE FILLE ou JEUNE HOMME

pour l'office.

Etudiant(e) accepté(e).
✆ **037-22 36 54.**

17-2375

CAMPING bord du lac de la Gruyère, cherche

JEUNE FILLE

18 ans révolus, pour service buvette. Juillet et août.
Nourrie, logée, bon salaire.
✆ **029-5 21 62**

17-122076

Architecte diplômé

cherche emploi stable ou temporaire

Faire offres sous chiffre P 17-302 492 à **Publicitas SA, 1701 Fribourg.**

Tea-Room BAMBI — GUIN
engage

JEUNE FILLE

pour aider dans le ménage, les chambres et au buffet. Vie de famille.
Occasion d'apprendre l'allemand.
Entrée 1er juillet ou à convenir ; ainsi qu'une

serveuse remplaçante

✆ **037-43 17 98**

17-25407

NOUVEAU QUOTIDIEN DU VALAIS

cherche
pour compléter son team rédactionnel, et pour entrée en fonction immédiate ou date à convenir

RÉDACTEURS RÉDACTRICES

Faire offres écrites, avec curriculum vitae, à
M. Raymond Vouilloz, président, case postale,
1920 MARTIGNY

36-25908

COUVREUR

avec certificat de cap. prof., langue allemande, 26 ans,

CHERCHE PLACE
comme **FERBLANTIER**

(possédant quelques connaissances de ce métier)
dans région de la Suisse romande afin d'apprendre le français.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Offres sous chiffre 5565 à **Freiburger Annoncen, place de la Gare 8, 1700 Fribourg.**

Jeune fille, désirant faire apprentissage **d'aide-dentiste,**

cherche PLACE

en ville de Fribourg.

Connaissance de l'allemand et de la dactylo.

✆ **037-24 45 79.**

17-25489

Librairie de la place

cherche pour début juillet une

APPRENTIE LIBRAIRE

de langue française.

Ecrire sous chiffre 17-25 504 à **Publicitas SA 1701 Fribourg.**

On cherche

pour entrée immédiate

FEMME DE MENAGE

pour 4 à 6 heures par jour, 3-4 ou 5 jours par semaine, quartier Pérolles.

✆ **(037) 22 67 79** heures des repas

17-300

Cherchons pour entrée de suite ou à convenir

MAÇONS
MANŒUVRES de chantiers
(uniquement avec expérience)
MENUISIERS
COFFREURS
MONTEURS ELECTRICIENS
MONTEURS
en chauffage et sanitaire
PEINTRES-TAPISSIERS

Suisses ou permis C.
Appelez le **037-22 23 26**

17-2401

Offres et demandes d'emploi

ROUTES MODERNES SA FRIBOURG

Nous demandons pour chantier de longue durée

MAÇONS BOISEURS

Se présenter au bureau de :
ROUTES MODERNES SA
Rte de la Gruyère 6, **1700 Fribourg**
✆ **037-24 54 44**

17-1515

Hôtel de la Tête-Noire à Fribourg

cherche

SOMMELIÈRE

Nourrie, logée, vie de famille, bon gain, congés réguliers.

8 heures de travail par jour.

✆ **037-22 31 84**

17-25418

Cherchez-vous une activité accessoire ?

Nous vous proposons un poste de

CONCIERGE

pour un immeuble neuf, en propriété par étages, situé à Torry.

Renseignements par **Gestimme SA**
Rue St-Pierre 30 - 1700 Fribourg
✆ **(037) 22 81 82**

17-1124

Wills SA

Pour notre ravissante boutique
PAUSE-CAFE
à Avry-Centre

nous engageons une jeune

VENDEUSE TEMPORAIRE

pour 3 à 4 mois (juin à septembre-octobre), à horaire fixe et complet (semaine de 5 jours).
Bonne expérience souhaitée.

Prière d'adresser les offres à

Chaîne de magasins VILLARS SA
Route de la Fonderie 2, **Fribourg**
(ne se présenter que sur rendez-vous).

17-54

Métallurgie et Plastic SA
ROMONT

engagerait

2 ouvriers(ères)

à titre temporaire.

Entrée immédiate.

✆ **037-52 28 21 int. 21**

17-2626

On cherche pour tout de suite ou date à convenir

jeune homme

consciencieux et travailleur comme

GARÇON DE PLOT

pour notre succursale de l'avenue Général-Guisan.

— Ambiance de travail agréable
— Semaine de 5 jours
— Salaire selon capacités.

S'adresser à la
Boucherie-Charcuterie I. Poffet SA
Pérolles 57. ✆ 037-22 28 23

17-56

Les annonces guident et conseillent l'acheteur. Miroir d'un marché riche de mille sollicitations, elles donnent au consommateur la possibilité de comparer, de peser le pour et le contre en toute quiétude et de faire son choix aux conditions les plus avantageuses.

Derby.

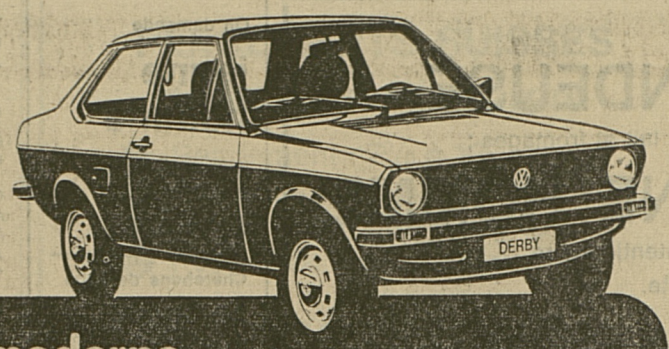

Forme classique. Format moderne.

Fribourg : Gendre SA ; **Bulle :** Gremaud M. ; **Avenches :** Gendre SA ; **Bösingen :** Fahrschulhof & Garage AG; **Brünisried :** Zbinden W. ; **Estavayer :** Oberson A. ; **Farvagny :** Liard L. ; **Grandvillard :** Franzen M. ; **Granges-Marnand :** Roulin J.-P. ; **Guin :** Fasel R. ; **Léchelles :** Wicht P. ; **Le Mouret :** Eggertswyler M. ; **Morat :** Schopfer J.; **Payerne :** Garage de la Broye SA ; **Planfayon :** Zahnd E. ; **Romont :** Piccand A. ; **St-Antoine :** Brügger Ph. ; **St-Silvestre :** Rumo A. ; **Vauderens :** Braillard M. ; **Vaulruz :** Grandjean M. ; **Vuisternens-devant-Romont :** Garage de la Gare SA.

81-25

A vendre, 18 km Berne, 5 km lacs Morat et Neuchâtel, vue étendue,

splendide VILLA

tout confort

de 5-6 pièces

Avec beau jardin de 3000 m2.

Salon avec cheminée. Construction neuve et lumineuse.

Prix : Fr. 495 000.—.

Capital nécessaire : Fr. 150 à 200 000.—.

Agence immobilière Claude BUTTY Estavayer-le-Lac

✆ **(037) 63 24 24**

17-1610

Collège de jeunes filles cherche pour septembre

SURVEILLANTE

d'internat sportive, animatrice de loisirs.

Ecrire sous chiffre PB 45 983 à **Publicitas SA, 1002 Lausanne.**

ING. DIPL. EPF **FUST** SA

Reprise maximale pour votre réfrigérateur usagé! A l'achat d'un réfrigérateur neuf, nous vous accordons une réduction de **Fr. 60 à 400.—** sur le prix de catalogue pour des marques connues, telles que : ELECTROLUX, BAUKNECHT, SIEMENS, ELAN, SIBIR, NOVAMATIC,

*vaste choix *livraison à domicile *conseils neutres *montage, raccordement *service *location, credit.

Villars S.Glâne Jumbo, Monocor Tel. 037/24 54 14

Bern City-West Passage, Laupenstr. 19 Tel. 031/25 86 66

et 23 succursales

A louer à **Estavayer-le-Lac,** rue principale, sur important passage

petit magasin avec vitrine

Arrière et WC. 17-1610

✆ **037-63 24 24**

100'000 bouteilles de RIDA

eau minérale citron et orange

1 litre ~~1.10~~ **-.50** + dépôt

jusqu'à épuisement du stock

Glacé 10 arômes différents bidon à 2 litres **6.80** ~~11.-~~

Kellogg's Corn Flakes 340 g **1.75** ~~2.65~~

Hero sirop de framboises 7 dl **2.90** ~~4.30~~

Kambly délices aux amandes Biscuits, 90 g **1.40** ~~2.10~~

CD SUPERDISCOUNT

Fribourg Route Heitera 4/boucherie, **P**
Avry-sur-Matran Centre MMM/**P**
Payerne Grand Rue 70/boucherie, **P**

Offres et demandes d'emploi

URGENT ! Cherche

SERVEUSE

débutante acceptée.

✆ **027-86 25 71**

36-25876

REGION DU JORAT

Cherchons de suite

SERVEUSE

Débutante acceptée.

Nourrie, logée.

✆ **021-93 40 18.**

17-25404

Pour la diffusion d'un article en cuir luxueux dans le canton de Fribourg, nous cherchons un ou une

représentant(e) libre

Marge intéressante.

Informations à demander sous chiffre

A 352320 à Publicitas SA, 48, rue Neuve, 2501 Bienne.

Nous cherchons

Jeunes DAMES mariées

pour un service d'information de ménages sélectionnés env. 10 heures par semaine.

Envoyez votre offre avec indication de votre profession, âge et No de téléphone, sous chiffre 44-22125-P, à **Publicitas Bern, Postfach, 3001 Bern.**

On cherche pour alpage (vallée d'Hérens en Valais)

UN FROMAGER

avec connaissances professionnelles. Durée 3 mois, juillet - août - septembre. Bons gages.

Pour renseignements s'adresser : **Jean-Pierre Savary, 1090 Ropraz**

✆ **(021) 93 12 81**

17-25463

URGENT ! On cherche

monteurs-électriciens

Travaux de longue durée.

✆ **025-4 58 91**

36-6836

Café-restaurant-hôtel du Pont MOUDON, cherche pour entrée immédiate ou à convenir

une sommelière

débutante acceptée.

✆ **021-95 11 06** 17-25490

Place de Fribourg

JOB pour 3½ mois

(de suite en septembre)

On cherche dame ou monsieur pour travail propre et facile.

✆ **065-22 84 58** (à partir de 18 h.)

37-22516

Café-Restaurant - Buffet de la Gare à Aigle, cherche

une sommelière
une dame ou fille de buffet

Nourrie, logée. Place à l'année.

Entrée tout de suite ou à convenir.

✆ **025-2 26 61.** 22-6004

Affaires immobilières Affaires immobilières Affaires immobilières Affaires immobilières

A LOUER

TOUS NOS PRIX : avec charges, antenne TV

Chambre indépendante non meublée

Route de Bertigny	immédiatement	Fr. 122.—

Studio

Marly-le-Petit	immédiatement	Fr. 221.—
Moncor	1er juillet	Fr. 257.—
Route du Jura	1er juillet	Fr. 304.—
Villars-Vert, meublé	1er juillet	Fr. 349.—
Marly-Cité	1er octobre	Fr. 296.—

Appartement de 2 chambres

Bulle	immédiatement	Fr. 240.—
Lentigny	immédiatement	Fr. 252.—
Schœnberg	immédiatement	Fr. 440.—

Appartement de 3 chambres

Marly-Cité	immédiatement	Fr. 480.—
Marly-le-Petit	immédiatement	Fr. 571.—
Moncor	immédiatement	Fr. 503.—
Schœnberg	immédiatement	Fr. 561.—

Appartement de 5 chambres (attique)

Schœnberg	1er juillet	Fr. 1305.—

GARAGES : de Fr. 45.— à Fr. 65.—

Plusieurs autres appartements à louer pour l'automne.

GÉRANCES FONCIÈRES S.A.
Pérolles 30 - ✆ 22 54 41

17-1613

A LOUER
LES HAUTS-DE-SCHIFFENEN
MAGNIFIQUES
3 1/2 pièces et cuisine
4 1/2 pièces et cuisine
5 1/2 pièces et cuisine

Pour visiter, s'adresser au concierge,
✆ 037-22 89 45

s.s.g.i. j.ed.Kramer s.a.
société de surveillance générale immobilière
maison fondée en 1881
Place de la Gare 8 · Fribourg · Tél. 037.22 64 31

17-1706

A LOUER à Fribourg
LOCAUX COMMERCIAUX

à l'usage de bureaux, magasins à l'étage, expositions, cabinets médicaux, salles d'études, etc.

Situation plein centre de la ville.

Libres immédiatement ou pour date à convenir.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

WECK, AEBY & CIE SA
91, rue de Lausanne
1701 FRIBOURG
✆ 037-22 63 41

17-1611

NOUS AVONS

A LOUER

CHAMBRE indépendante

Fribourg	route de Morat 33, 35, 37, de suite ou à convenir rue Locarno 8, dès le 1.10.1977 rue Vogt 2, (mansarde) de suite ou à convenir

STUDIOS meublés

Fribourg	route de la Samaritaine 17, de suite ou à convenir rue des Alpes 34, de suite ou à convenir rue de Lausanne 72, dès le 1.10.1977

STUDIOS non meublés

Fribourg	Bd de Pérolles 93, de suite ou à convenir

1 1/2 PIÈCE

Guin	Alfons-Aeby-Str. A, B, C, D, de suite ou à convenir

2 PIÈCES

Fribourg	ch. Ste-Agnès 8, dès le 1.10.77 rue des Bouchers 114, dès le 1.10.77

3 PIÈCES

Fribourg, Marly	rte de Morat 33, dès le 1.10.77 rte des Pralettes 29, dès 1.10.77

3 1/2 PIÈCES

Fribourg	av. Jean-Marie-Musy 4, dès le 1.10.77 rte de Beaumont 22, de suite ou à convenir

4 PIÈCES

Fribourg	rte de la Pisciculture 6, dès le 1.10.1977

4 1/2 PIÈCES

Fribourg	Cité de la Veveyse 24, dès le 1.10.1977
Guin	Alfons-Aeby-Str. D, de suite ou à convenir

5 1/2 PIÈCES

Givisiez	Cité Beauséjour 179, de suite ou à convenir

Pour tous renseignements, s'adresser à :

WECK, AEBY & CIE SA

91, rue de Lausanne 1701 Fribourg

✆ 037/22 63 41

17-1611

A LOUER
à la route de la Gruyère 10 à MARLY

pour le 1er octobre 1977

APPARTEMENT 3 PIÈCES Fr. 409.-
+ charges

APPARTEMENT 4 PIÈCES Fr. 521.-
+ charges

Renseignements :
REGIE DE FRIBOURG
Pérolles 5a - Fribourg - ✆ 037-22 55 18

17-1617

A louer en Gruyère

CHALET de vacances

situation tranquille et ensoleillée.

✆ 037-22 84 45.

81-61816

A louer à **Botterens**

appartement 3 pièces

Fr. 264.— + charges.

Entrée de suite ou à convenir.

✆ 029-2 69 02

17-461028

A louer à Cousset

appartement 3 1/2 pièces original

sous le toit, poutres apparentes.

dans immeuble neuf, tout confort.

✆ 037-61 19 55

✆ 037-61 37 78

17-22874

A louer
au Schœnberg pour le 1er juillet 1977

joli studio

avec cuisine, toilette et douche.
Situation tranquille.
Trolleybus à proximité.
Pour visiter, veuillez prendre contact par
✆ 037-22 45 71
(aux heures des repas) ou au
✆ 037-22 06 59
(durant la journée)

81-61819

FAOUG (Lac de Morat)

A VENDRE

ancienne maison familiale

très bien entretenue, 6 pièces + véranda, hall, 2 terrasses, WC, bains, vastes combles et caves. Facilement aménageable en 2 appartements de 3 p. chacun. Proximité plage publique et port.
Prix Fr. 140 000.— à discuter.

Faire offres sous chiffre P 17-302 474 à **Publicitas SA 1701 Fribourg.**

A VENDRE
(près de l'Université)

BEL IMMEUBLE LOCATIF

de 16 appartements

Excellente situation - Tranquillité
Fr. 1 150 000.—. Rendement brut 7,10 %
A verser : environ Fr. 800 000.—

GERANCES FONCIERES SA
Pérolles 30, 1700 Fribourg

17-1613

A LOUER
tout de suite

chalet de vacances 5 pièces

tout confort, situation tranquille, Alpes fribourgeoises, Gibloux.

Renseignements :
✆ 037-43 11 24

17-1700

A vendre
à Corminbœuf

VILLA

Pour renseignements:
✆ 037-22 71 97

81-61824

A vendre au Schœnberg, dans une situation privilégiée

MAGNIFIQUE
parcelle de terrain
A BATIR

pour villa, d'env. 1000 m2, entièrement aménagée.
A quelques minutes à pied des transports publics.
Prix : Fr. 85 000.—.

Ecrire sous chiffre P 17-500 333 à **Publicitas SA, 1701 Fribourg.**

Cherche à Fribourg pour septembre 1977

APPARTEMENT
4 pièces

dans villa ou petit immeuble (Schœnberg exclu).

Ecrire sous chiffre 17-25 505 à **Publicitas SA, 1701 Fribourg.**

Parcelle à bâtir

On demande **à acheter une petite parcelle à Fribourg,** évent. Villars-sur-Glâne.

✆ 037-23 42 39

17-1632

MARLY
A LOUER

magnifique LOCAL

environ 160 m2.

✆ 037-22 30 82

17-705

---

zu vermieten, sonnige

5-Zimmer-Wohnung

2 Balkone, sep. WC.

Günstiger Mietzins.

✆ 037-24 82 31

17-302361

Fribourg
Rue St. Pierre 30
Tél. 22 81 82

Dès le 1er août
à louer
à Granges-Paccot

STUDIO

Bonne situation.

Renseignements par:

17-1124

Agence immobilière
GESTIMME S.A.

A LOUER
à la rue des Alpes, à FRIBOURG,
dans immeuble en transformation

superbes studios meublés
Fr. 310.—, et un

luxueux 2 1/2 pièces en duplex
Fr. 680.—.

Vue imprenable sur les Alpes.
Agencement moderne.
Raccordé à Télénet.
Libre dès le 1.9.77.

Renseignements :
REGIE DE FRIBOURG
Pérolles 5a - Fribourg - ✆ 037-22 55 18

17-1617

A LOUER pour date à convenir
chemin de Bethléem 5
Beauregard-Centre

3 1/2 PIECES ET CUISINE

tout le confort.

s.s.g.i. j.ed Kramer s.a.
société de surveillance générale immobilière
maison fondée en 1881
Place de la Gare 8 · Fribourg · Tél. 037.22 64 31

17-1706

---

s s g i 037 22.64.31
Société de Surveillance Générale Immobilière
j.ed.Kramer s.a.
maison fondée en 1881
place de la gare 8 fribourg

APPARTEMENTS A LOUER

rte Villars-Vert 30	2 1/2 pièces + cuisine
rte Villars-Vert 40	3 pièces + cuisine
rte Villars-Vert 12	3 1/2 pièces + cuisine
rte Villars-Vert 33	3 pièces + cuisine

pour de suite ou date à convenir

17-1706

A vendre, dans district de la Glâne, région d'Oron

immeuble rénové en parfait état

de 3 appartements (2 de 5 et 1 de 3 pièces)

avec atelier de 80 m2 équipé et place d'entrepôt pour fabrication de pierres artificielles (simili).

Terrain de 1100 m2, chauffage central, cuisines agencées, confort, vue, calme et verdure.

✆ 021-56 43 45 (heures de bureau)

17-1644

lejaby

Une aubaine pour vous Mesdames

car maintenant, vous trouverez aussi

- La lingerie fine
- et la corseterie

AU MAGASIN POUR TAILLE FORTE

La Vogue

Profitez des conseils de notre personnel compétent !
Beauregard Centre (Arrêt du bus ch. de Bethléem)
FRIBOURG ✆ 037-24 64 47
17-1242

PETITES ANNONCES

Délai : le mardi 10 heures à Publicitas Fribourg.

Prix : Fr. 6.— la ligne (au minimum 2 lignes). Réservée aux annonces **DEMANDES D'EMPLOIS, A ACHETER,** et **A VENDRE** (excepté les voitures et les immobilières).

à vendre

Belle table rustique, gros plateau, bois dur, 220 x 80. **Vaisselier Ls XIII. Salon Ls-Philippe** et 2 Voltaires. Le tout ancien. ✆ 021-28 32 52.

2 travailleuses, 1 petite commode et 1 fauteuil Voltaire. ✆ (037) 30 11 12 dès 20 heures.

SALON crapaud, 1 canapé, 3 fauteuils, velours rouge, parfait état. ✆ (037) 52 25 85 dès 20 h.

Belle **Encyclopédie de médecine.** Prix avantageux. ✆ (037) 33 15 38.

Vélo de course 10 vitesses, état de neuf, prix modéré. ✆ (037) 22 19 00 heures repas.

demandes d'emplois

Jeune fille, 15 ans, cherche travail du 14 juillet au 15 août. ✆ (037) 37 13 59.

NOTRE OFFRE DE VOITURES D'OCCASION

		km
Renault 16 TL	mod. 72	75 000
Renault 16 TS aut.	mod. 72	135 000
Renault 12 TL	mod. 74	38 000
Renault 12 TL	mod. 72	105 000
Renault 6 TL	mod. 72	72 000
Renault 4 TL	mod. 71	65 000
Simca 1301	mod. 72	80 000
Simca 1100 GLS	mod. 74	45 000
Mini 1000	mod. 74	10 000
Mini 1000	mod. 71	85 000
Fiat 127	mod. 73	34 000

Echanges et falicités de paiement

Zentrum Garage
Ernst Walther
3186 Düdingen
Tel. 037 43 10 10

17-1700

Jeudi 16 juin 1977, de 10 à 18 heures

GRAND LACHER DE BALLONS

avec CONCOURS

FRISCO — FINDUS

PRIX :

2 vélos valeur Fr. 260.—
2 tentes valeur Fr. 100.—
2 trottinettes valeur Fr. 45.—
30 bons « cartons de sucettes »

02-2200

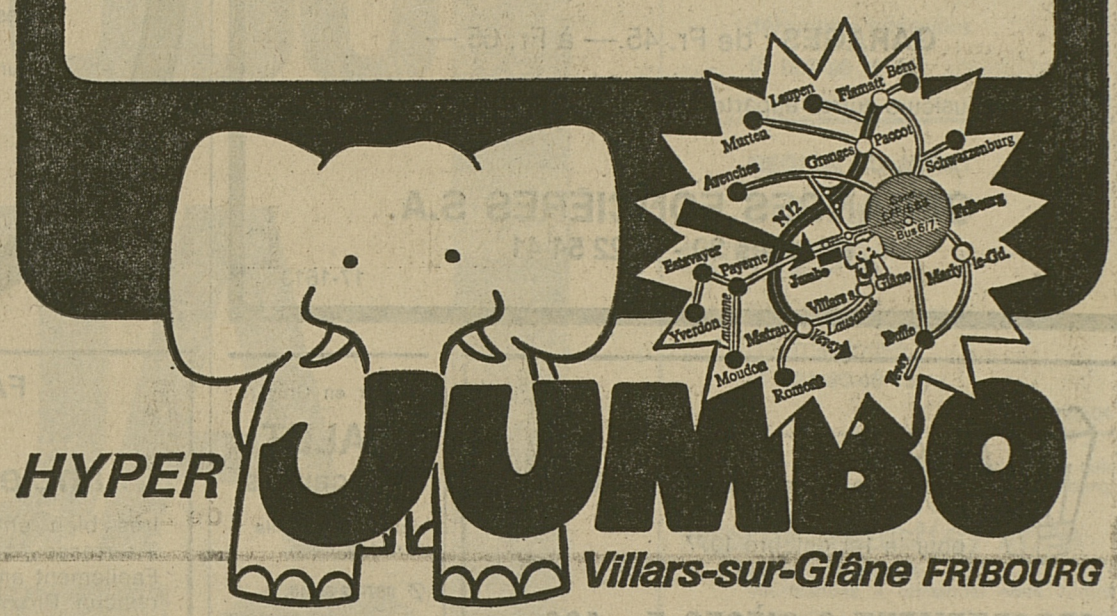

HYPER JUMBO

Villars-sur-Glâne FRIBOURG

Et voici la preuve que même des annonces **aussi** petites sont lues.

BULLE 17-18-19 JUIN 1977

festival folklorique international

HALLE DES FÊTES — MARCHÉ COUVERT

VENDREDI 17 JUIN

20.30 **Spectacle folklorique international**

HALLE DES FÊTES couverte et chauffée

Marché-Couvert - Rue de Vevey

CAVE A BIERE, BAR, BUVETTE

SAMEDI 18 JUIN

11.00 Emission en direct
Le Kiosque à musique

20.30 **Spectacle folklorique international**

23.00 **BAL**
avec le Guy Rolland Sextett

DIMANCHE 19 JUIN

9.00 **Messe folklorique**
place Abbé-Bovet ou église

10.15 **Défilé des groupes**
13.30 en ville de Bulle
15.00 **Spectacle folklorique**
20.30 **international**

GROUPES de

- CAMARGUE
- ITALIE DU SUD
- ROUMANIE
- TCHÉCOSLOVAQUIE
- TYROL
- SINGINE (dimanche)

Le public est invité à l'émission

« LE KIOSQUE A MUSIQUE »

retransmise en direct de la Halle des Fêtes au Marché-Couvert

SAMEDI 18 JUIN de 9 h 30 à 12 heures

Animation : Roger VOLET

— **Entrée libre** —

Prix des places : Fr. 18.— (chaises) et Fr. 12.— (Fr. 10.—/5.— enfants). Tous les bancs de l'arrière sont surélevés pour améliorer la visibilité.

17-12712

COOP toujours frais !

ROSBEEF ½ kg
STEAK ½ kg **10.—**

EMINCE DE BŒUF ½ kg **7.50**

CERVELAS 3 pièces **1.65**

SAUCISSE A ROTIR kg **7.90**

FROMAGE RACLETTE «ST-THEODULE» ½ kg **6.—**

GERBER EXTRA 200 gr. au lieu de 2.50 **1.85**

CAKE CITRON 350 gr. au lieu de 1.90 **1.40**

BANANES kg au lieu de 1.80 **1.50**

TRANSFORMATIONS - AMÉLIORATIONS

Eleganty

32, bd de pérolles Fribourg

améliore ses locaux tout en poursuivant ses ventes et en vous assurant toujours un service impeccable.

17-224

OCCASIONS

PEUGEOT 104 SL	1977
PEUGEOT 504 GL	1974
PEUGEOT 304 GL	1972
PEUGEOT 504 GL automatique	1974
CITROEN break Ami 8	1975
ALFA-ROMEO Alfetta GT 1, 8L	1975
LANCIA Beta 1,6 l.	1975

GARAGE BEAU-SITE
M. BRULHART FRIBOURG ✆ 24 28 00
Route de Villars 13
17-644

Café-Restaurant de Grandfey

VACANCES ANNUELLES

du 16 au 26 juin inclus

17-25530

HOMME

dans la quarantaine, situation indépendante, avec propriété,

rencontrerait

demoiselle, dame ou divorcée en vue de mariage.

Faire offres sous chiffre P 17-500 340 à **Publicitas SA, 1701 Fribourg.**

Pour vos réceptions de cet été

louez belle maison de style, équipée.

Pour week-end ou à la semaine, dès maintenant.

✆ **037-23 42 39.**

17-1632

Affaires immobilières

A louer à Fribourg

près gare - quartier Pérolles - parcage facile

BUREAUX 5 pièces

ch. de bains, tout confort.

Loyer Fr. 800.— par mois + charges.
Libre 1er octobre.

Ecrire à **case postale 114, 1700 Fribourg 5.**

17-1623

Enseignant, père de famille, cherche, faute de place dans son appartement

chambre indépendante ou LOCAL

à proximité de son domicile (quartier de l'Université - Miséricorde)
Uniquement pour y étudier.
Dès juillet - août
✆ **037-23 48 02** heures des repas

17-302478

A LOUER

au chemin des Pensionnats 1

chambres meublées

Loyer Fr. 145.— par mois.
Libres à convenir.

s.s.g.i. jed Kramer s.a.
société de surveillance générale immobilière
maison fondée en 1881
Place de la Gare 8 - Fribourg - Tél. 037 22 64 31

17-1706

PARTICULIER VEND de première main **« petite bombe »**

Renault 5 TS

3 portes, 1300cc, bleu métallisé, modèle 76, état de neuf. Radio, antenne automatique, 42 000 km.

✆ **029-8 11 81 interne 15** dès lundi heures de bureau.

17-12304

Opel Rekord	72	
Renault 5 TL	73	
Renault 4 L	76	
NSU 1200 C	72	
Citroën 2 CV 4	74	
Renault 12 TL	72	
Mini 1000	74	
Alfa Romeo 2000	73	
Fiat 124	69	

Centre occasions route de Beaumont à **Fribourg** ✆ **24 73 77** ou **26 29 62**

17-2521

A vendre à bas prix cause départ, **MAGNIFIQUE**

MORRIS Marina 1300 de luxe

avec radio, 4 portes, expertisée récemment, cédée à Fr. 4700.—.

✆ **037-46 12 00**

17-1181

A vendre

HONDA 250 cc

expertisée, 9000 km, année 75, Fr. 2200.—

✆ **037-22 48 72**

17-302499

A vendre

camionnette VW

expertisée.

✆ **037-52 22 20**

17-25470

A vendre

FIAT 127

3 portes, année 1972, 67 000 km, expertisée Fr. 3300.—.

BMW 2800

année 1970, 84 000 km expertisée, Fr. 9200.-

✆ **037-22 98 87** (heures des repas)

17-302491

A vendre

bateau Spiboot

(aluminium)

moteur 3 CV, parfait état.

✆ **037-68 11 77**

17-302481

A vendre une nichée de beaux

Bergers all.

2 mois.
✆ **029-2 99 34**
A la même adresse : à vendre

1 divan

ancien et très belle

moquette

17-122062

A vendre

Peugeot 204 Break

mod. 9, 75, 25 000 km peinture neuve, expertisée.

Prix à discuter.

✆ **037-23 32 67**

17-25432

A vendre
MAGNIFIQUE

DYANE 6

mod. 75, rouge, peu roulé, pas de rouille,

expertisée mai 77, crédit.

✆ **037-61 49 79**

17-2603

Je cherche

caravane

4-5 places + auvent, tractable. Paiement comptant.

✆ **037-61 49 79**

17-2603

A vendre

FIAT 127

1975, 4 portes, radio, jaune, expertisée.

Possibilité de crédit.

✆ **037-61 49 79**

17-2603

A vendre

Cooper 1000

moteur 70 000 km revisé. Expertisée, prix à discuter.

Yamaha 175

mod. 74,

Fr. 1500.- à discuter

✆ **037-34 11 51**

17-302461

A vendre pour cause de santé

un cyclomoteur

état de neuf,

prix raisonnable.

✆ **037-26 19 71** après 19 h.

17-302487

A vendre

3 génisses

blanches et noires, portantes,

dont 2 prêtes.

✆ **037-61 11 12**

17-25482

LE LIVRE,

moyen culturel, intérêt de chacun

LIBRAIRIES ST-PAUL FRIBOURG

Affaires immobilières Affaires immobilières

Nous avons l'appartement de votre rêve, en campagne avec les avantages de la ville, de suite ou à convenir dans immeubles subventionnés

BOTTERENS
3 pièces dès Fr. 374.—
4 pièces dès Fr. 417.—

ALBEUVE
3 pièces dès Fr. 355.—
garage Fr. 50.—

VUISTERNENS-dt-Romont
3 pièces dès Fr. 347.—

Pour tous renseignements sans engagements, adressez-vous à

SCHINDELHOLZ & DENERIAZ
Bulle. ✆ **029-2 65 55**

17-12870

Fribourg
Rue St. Pierre 30
Tél. 22 81 82

STUDIO

à louer
à l'avenue du Midi.

Libre dès le 1.8.1977

Renseignements par:

17-1124

Agence immobilière

GESTIMME S.A.

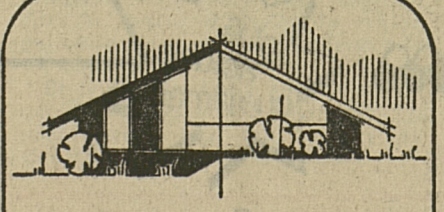

désirez - vous construire ? agrandir ?

écrivez - nous

proagri
case postale 927
1630 bulle

conseils plans crédits

nom .....
adresse .....
tél. .....

idemac

Cherchons, quartier Beaumont ou Vignettaz Sud

APPARTEMENT 4½ pièces

Prix raisonnable.

Date d'entrée début septembre 1977.

✆ **037-24 14 69** le matin. 17-302467

A LOUER

aux environs de Fribourg de suite ou à convenir

APPARTEMENTS de 3 et 4 pièces

tout confort.

✆ **(037) 24 26 87**

17-25515

Vendredi 17 et samedi 18 juin 1977 de 8 h. à 18 heures

EXPOSITION

Pour la première fois à Fribourg, présentation des nouvelles

FIAT 132 **FIAT 127**

Offres intéressantes durant l'exposition

Garage SPICHER & Cie S.A.

Route de la Glâne 39-41 FRIBOURG ✆ 037-24 24 01

17-617

contact optique

MEYER & CHUARD

Rue de Lausanne 57 Fribourg ✆ 037-22 02 28

17-592

A VENDRE

1 banque-comptoir de 3,80 m	Fr. 300.—
1 banque de rangement vitrée 1,6 - 0,63 - 0,84 m	Fr. 100.—
1 banque de rangement 1,6 - 0,66 - 0,84	Fr. 100.—
1 table-exposition vitrée 1,5 - 0,68 - 1,05 m	Fr. 100.—
1 meuble de rangement 0,59 - 0,70 - 0,70 m	Fr. 50.—
36 luminaires plexi avec armatures, 0,69 - 0,69 m valeur neuf 298.—, cédés à	Fr. 30.—
44 luminaires plexi avec armatures, 1,25 - 0,62 m valeur neuf 395.—, cédés à	Fr. 50.—

Eleganty

32, bd de pérolles Fribourg

17-224

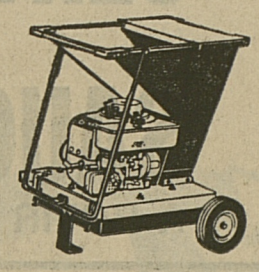

Michel NUOFFER-GACHOUD
Atelier mécanique
«LES GRANGES»
1564 DOMDIDIER
✆ 037-75 25 45

roper

Le broyeur glouton

Tout ce qui traîne et salit le jardin : branches tombées, broussailles fauchées, feuilles mortes, herbes folles séchées, est haché «menu comme chair à pâté». C'est plus facile à brûler, à mettre en sacs, à jeter. Vous pouvez aussi mêler tout au terreau pour obtenir un engrais naturel utilisé en agriculture biologique : le temps et la décomposition aidant, ce qui vient de la terre retourne à la terre...

17-25229

AVIS

Le gynécologue Dr Guy ROULIN à Farvagny-le-Grand

consultera tous les mardis et jeudis dès 15 heures **dans son NOUVEAU CABINET**

chemin de Bethléem 3

5e étage - ✆ 037-24 77 49

1700 Fribourg

17-25495

Agence générale de Fribourg

BERNARD GIABANI

NATIONALE SUISSE ASSURANCES

POUR TOUT PARTOUT POUR TOUT PARTOUT POUR TOUT PARTOUT

Collaborateurs professionnels :

Yves Glasson, Bulle

Lorenz Kämpfer, Morat

Michel Progin, Marly

Jacques Wirz, Fribourg

FRIBOURG - bd Pérolles 32

✆ 037-22 95 55

17-1424

A VENDRE

caravane 'Sterkemann'

3 à 4 places, long. habitable 3 m ; poids 550 kg, intérieur très propre, frigo, chauffage, expertisée, Fr. 2500.—.

✆ 037-31 24 62 (le soir) ou pour visiter, s'adresser chez :

F. BALLAMAN
1725 Ecuvillens

81-61811

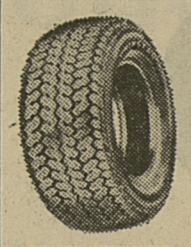

PNEUS NEUFS RADIAL

Comparez nos prix ! à partir de :

155 SR 12	Fr. 55.—
145 SR 13	Fr. 51.—
155 SR 13	Fr. 58.—
165 SR 13	Fr. 66.—
175 SR 13	Fr. 73.—
165 SR 14	Fr. 68.—
165 SR 15	Fr. 79.—

PNEU-SERVICE
J. CUONY
Rue Marcello 18, **Fribourg**
✆ 037-22 16 07

Heures d'ouverture : 7 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 18 h. Vendredi soir jusqu'à 20 h. - Samedi fermé

Imprimerie Saint-Paul, impressions en tous genres

Prix MIGROS...

plus actuels que jamais!

OFFRES SPÉCIALES !

Rôti de porc, épaule, les 100 gr. **1.10**
au lieu de 1.30

Poulets « Cordon Rouge »
de France, prêts à cuire, pièces de 1,1 à 1,4 kg env.
le kilo **7.50**
au lieu de 8.40

Séré aux fruits
ananas - oranges, bananes, fraises, framboises, abricots et cerises

le gobelet de 125 gr. **-.50**
au lieu de —.65

La séance d'information du Conseil d'Etat

OFFICE CANTONAL D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE : UN MONDE EN MARCHE

La séance d'information du Conseil d'Etat, hier matin, présidée par M. Georges Clerc, chancelier, n'a fait qu'effleurer le travail du Gouvernement et les décisions mineures qui ont été prises lors de la séance de mardi. L'essentiel de cette réunion, qui dura plus de deux heures, a été en effet consacré à une présentation de l'Office cantonal d'aménagement du territoire (OCAT) et de l'Inspection cantonale des constructions (ICC) qui en fait partie.

Dans les décisions du Conseil d'Etat, il est à noter que le Gouvernement a pris acte des résultats fribourgeois des votations fédérales et cantonales du 12 juin. A ce propos M. Georges Clerc, chancelier, a ajouté que ces résultats ont fait l'objet d'un échange de vues. En ce qui concerne l'acceptation du décret portant crédit d'engagement de 11 075 000 francs pour les services généraux des Etablissements hospitaliers de Marsens, le Conseil d'Etat a évidemment marqué sa satisfaction face au résultat du scrutin. En ce qui concerne le refus de la TVA, il est clair que celui-ci entraînera des répercussions sur le budget de 1978 en fonction des décisions fédérales qui seront prises à la suite du refus populaire. Il faut être réaliste, a estimé le Conseil d'Etat : on ne pourra porter au budget, pour les redistribuer ensuite aux corporations de droit public, aux associations de droit privé et aux particuliers des montants que la Confédération n'aura pas versés.

Ajoutons encore, pour en terminer avec les délibérations du Conseil d'Etat que celui-ci, d'entente avec les autorités religieuses et civiles intéressées reprendra cette année les manifestations habituelles qui marquent l'anniversaire de la bataille de Morat. C'est ainsi que la messe de la Solennité aura lieu dimanche prochain en la cathédrale, avec la participation du Chœur symphonique de la cathédrale et de l'Orchestre de la Ville de Fribourg.

OCAT et ICC : un mariage de raison qui semble tenir

Grâce à M. Ferdinand Masset, conseiller d'Etat directeur des travaux publics et à M. Roger Currat, chef de l'Office cantonal d'aménagement du territoire, il nous a été possible d'en savoir plus et d'en savoir mieux sur cet OCAT qui fait parfois figure d'empêcheur de danser en rond.

Rappelons tout d'abord qu'avec la loi sur les constructions de 1962 est né ce qu'on appelait alors, dans le mauvais français administratif, l'inspectorat des constructions et que l'on nomme aujourd'hui l'inspection cantonale des constructions (ICC). C'était à ce service qu'était dévolu alors le soin d'examiner tous les projets communaux d'aménagement avec leurs règlements, de donner son préavis sur toutes les demandes de permis de construction, de préaviser sur les recours et d'être l'organe d'exécution pour tous les objets touchant à la construction. En 1967, on y adjoint une petite section d'aménagement du territoire devenue Office cantonal d'aménagement du territoire dès 1971. Avec l'adjonction, en 1969, d'un article 22 ter et d'un art. 22 quater à la Constitution fédérale concernant le droit foncier et l'aménagement du territoire et surtout avec l'arrêté fédéral urgent de 1972 en matière d'aménagement du territoire, sans parler de la loi fédérale de 1971 sur la protection des eaux contre la pollution, ainsi que l'éclosion d'autres textes législatifs fédéraux et cantonaux, la section d'aménagement du territoire prit toujours plus d'ampleur. Si bien qu'au moment où M. Matthey, chef de l'inspection des constructions prit sa retraite, au début de 1976, après avoir fourni un travail énorme, le Conseil d'Etat a marié les deux Offices sous l'égide de l'OCAT avec une section de l'ICC et une section des études d'aménagement. C'était « un mariage à l'essai » qui permettait de rationaliser le travail et de diminuer le personnel. Mais c'était aussi un mariage de raison, un de ceux qui ont généralement le plus de chance de durer si la politique n'y vient pas jeter la zizanie.

Compte rendu : JEAN PLANCHEREL

Aménagement local : du provisoire au définitif

L'Office d'aménagement du territoire traite une quarantaine de demandes annuelles de plan d'aménagements de détail qui comprennent les plans de quartier et les plans de lotissement. C'est le Conseil d'Etat qui doit les approuver avec leurs règlements. Chaque cas nécessite, outre l'examen préalable, des contacts avec les propriétaires, les architectes et les autorités communales intéressées.

Mais le gros travail se fait, actuellement, dans le canton, sous l'égide des communes, dans le secteur des plans d'aménagement locaux. Rappelons que l'arrêté fédéral urgent de 1972 a exigé un plan de zones protégées à titre provisoire et la détermination du périmètre provisoire de développement. Cela veut dire que pour chaque commune, il a fallu délimiter, autour des constructions actuelles des villages, un périmètre en dehors duquel il n'était plus permis de construire, sauf lorsqu'il s'agissait de fermes situées au cœur d'un domaine. Le travail a été accompli en 6 mois.

Ce n'était là que du provisoire. Normalement le plan d'aménagement local doit replacer le périmètre provisoire de développement. Et, en cinq ans, un gros travail a été fait dans ce domaine par les communes avec l'aide de l'OCAT. En effet, à ce jour, 133 communes possèdent un plan d'aménagement local (plan de zone et règlement d'urbanisme) dont 37 sont approuvés par le Conseil d'Etat, 64 applicables parce qu'ayant déjà passé le stade de l'enquête publique et 32 à l'étude. Pour les 150 communes qui n'avaient pas encore commencé leur étude de plan d'aménagement au début de 1977, un programme de cinq ans prévoit qu'elles en seront dotées jusqu'en 1981 au plus tard. Mais ce délai ne pourra être tenu qu'avec la collaboration des communes intéressées et on sait que certaines communes se refusent à envisager tout plan qui mettrait des contraintes au libre développement de construction.

Précisons que ces plans entrent parfois en conflit avec la loi fédérale sur la protection des eaux où prime le plan directeur des égouts. Il faut relever aussi que cette loi parle d'un « assainissement des hameaux » alors qu'en Singine notamment l'existence des hameaux fait partie de la mentalité. Le fait peut jouer un rôle certain dans le domaine des fusions de communes où un village tombe au rang de hameau.

AVANT LE PERMIS DE CONSTRUIRE : LA BALADE DES DOSSIERS

J'aurai peut-être, pour certains, quelque ressemblance avec le Joseph Prud'homme d'Henri Monnier en affirmant qu'on ne peut pas construire de bâtiment sans qu'il y ait de terrain autour ou d'autres bâtiments à côté. Et pourtant les permis de construire doivent tenir compte de ce fait, comme aussi des lois en vigueur pour être délivrés. Un groupe de maisons forme un hameau, un village, un quartier, une ville et doivent s'insérer dans un paysage à garder le plus harmonieux possible. C'est ainsi que des permis de construire on remonte aux plans de détail, aux plans de quartiers, aux plans d'aménagement locaux pour y faire alterner les zones d'habitation, de travail, de culture des champs, de bois, le tout dans le respect des sites naturels. Et c'est au moment où l'on a établi le plan d'ensemble que l'on peut éviter des erreurs irréparables ou du moins coûteuses.

Un dossier bien fait et complet de demande de permis de construire devrait quitter les bureaux de l'Etat un mois après y être entré muni d'un préavis favorable de la commune. Il doit faire toute une balade et dans le pire des cas, tout théorique en vérité, après avoir fait halte auprès d'une trentaine de personnes. L'Office cantonal du feu et l'Office cantonal de la protection des eaux seront parmi ses étapes obligatoires. Le but de M. Currat est d'abaisser le temps moyen de la présence de ces dossiers dans les bureaux de l'Etat. Ce temps était de 53 jours en 1975, de 45 jours en 1976 et, pour le 52 % des dossiers, ne dépassait pas 30 jours alors que pour le 15 % ce délai était encore de plus de 60 jours. Il est vrai que des oppositions, des demandes de dérogation et des problèmes spéciaux à résoudre allongent immanquablement le séjour, provoquant parfois des visites sur place et même la réunion de commissions. Mais combien de dossiers mieux préparés seraient-ils aussi plus vite liquidés ? De toute façon, il y a la mise à l'enquête publique, avec insertion dans la Feuille officielle du canton qui oblige le requérant à attendre la fin de délais péremptoires.

Et le dossier passe chez le préfet qui délivre ou non l'autorisation. Il peut encore être fait recours au Conseil d'Etat contre sa décision.

La Croix du Saut, paysage typique dans la région du Gibloux.

Pour une meilleure protection

UN INVENTAIRE COMPLET DES SITES NATURELS

L'OCAT a déjà établi toute une série de cartes et d'inventaires précieux. Il nous a été remis la carte préliminaire des glissements de terrains, du 15 septembre 1976 et la carte générale des régions exposées aux avalanches datée du même jour. Il vient de sortir l'inventaire des sites naturels du canton de Fribourg document comprenant une carte pour le moment unique et un rapport explicatif indiquant les bases légales, les critères et leur choix, ainsi que la liste des 137 sites naturels inventoriés et des 15 objets naturels retenus, ces objets étant des pierres, des blocs erratiques et des menhirs. Chacun de ces sites et de ces objets fait l'objet d'une documentation photographique dans un fichier donnant, de plus, tous détails à son sujet.

La carte de vocation des terres agricoles est en travail et la carte des zones protégées à titre provisoire donne une image globale des zones d'urbanisation fribourgeoises.

L'OCAT veut rester souple et améliorer son fonctionnement en multipliant les contacts avec les autorités locales et les requérants, mais en exigeant en contrepartie un respect plus strict de la loi, notamment dans les constructions sans autorisations. Il lui faut préparer après le rejet de la loi fédérale du 13 juin 1976 sur l'aménagement du territoire, la révision des lois cantonales, notamment d'une nouvelle loi sur les constructions.

Cette fixation d'une politique cantonale d'aménagement du territoire est un objectif à moyen terme. Il s'agira par là d'apporter des réponses adéquates à certaines propositions fédérales qui désavantageraient le canton. Le but de l'OCAT n'est pas, selon M. Currat, de contraindre inutilement, mais de respecter la liberté d'autrui en étant un instrument souple de contrôle de l'occupation de l'espace.

Les réponses fournies par MM. Masset et Currat aux réponses des journalistes démontrèrent que l'un et l'autre sont parfaitement au courant des problèmes soit généraux, soit particuliers, qui se posent en matière d'aménagement du territoire.

J.P

La répartition des frais de construction du nouveau pont de la Tuffière: des précisions du Conseil d'Etat

On sait que le pont suspendu de la Tuffière sur la Sarine a été remplacé par un ouvrage en béton. Dans une question écrite, M. Paul Macherel (s) posait au Conseil d'Etat toute une série de questions touchant trois points principaux : 1. Le Conseil d'Etat n'aurait-il pas dû informer les députés du plan de répartition des frais entre les 44 communes intéressées lors de la discussion du décret du 3 novembre 1971 accordant un subside de 40 % pour ce pont ? 2. La décision préfectorale avertissant les communes intéressées du fait qu'elles avaient tel pourcentage à payer était-elle formellement valable du fait qu'elle ne contenait pas le détail de la répartition, ni la mention du délai du droit de recours ? 3. La répartition ainsi faite et calquant celle de 1911 — ou presque — n'était-elle pas arbitraire puisqu'elle reprenait des données depuis lors changées ?

Le Conseil d'Etat, dans sa réponse, s'appuyant sur de nombreuses citations juridiques, répond tout d'abord que la répartition intercommunale des frais n'était pas l'affaire du Grand Conseil et que personne n'a demandé à la connaître lors des débats de 1971.

La décision préfectorale avait certes omis de mentionner les délais de recours, mais ce n'est pas là une raison de la rendre nulle, déclare le Conseil d'Etat en s'appuyant sur des références de juristes. La décision du Tribunal cantonal, dans son arrêté rejetant un recours d'un groupe de citoyens de Senèdes, clarifie la situation.

La répartition faite n'est pas arbitraire, aucun changement fondamental n'étant intervenu entre les communes intéressées. Le Conseil d'Etat estime que la répartition faite, demandant plus aux deux communes riveraines peut être discutée mais qu'elle n'est pas pour autant arbitraire. C'est le besoin de sécurité qui l'emporte dans ce cas sur des motifs de révocation.

Le Conseil d'Etat a aussi...

Dans sa dernière séance, le Conseil d'Etat a aussi :

- **accepté** avec remerciements pour les bons services rendus, la démission de M. Fernand Cuennet, à Fribourg, commis aux Archives d'Etat.
- **approuvé :**
  — le rapport et le décompte finals des travaux de la 2e Correction des eaux du Jura ;
  — le règlement relatif au traitement des eaux usées de la commune de Bossonnens.
- **autorisé** la commune de Büchslen, à contracter un emprunt ; celle de Domdidier, à octroyer un droit de superficie ; celle de Lussy, et la paroisse de Villars-sur-Glâne, à financer des travaux ; les communes de Granges-Paccot, Gruyères, Hauteville et Le Pâquier, à procéder à des opérations immobilières ; celle de Gempenach, à percevoir des impôts. **(Com.)**

M. Augustin Macheret nommé professeur à l'Université de Genève

Le Conseil d'Etat genevois a nommé récemment M. Augustin Macheret comme professeur associé de la Faculté de droit de l'Université de Genève.

M. Macheret est déjà professeur ordinaire de droit public et international public à l'Université de Fribourg et, en outre, membre de diverses commissions d'experts sur les plans cantonal et fédéral. **(ATS/Lib.)**

La montée à l'alpage est là !

La soupe de chalet «CHEZ TANTE MARTHE»

Les Sciernes-d'Albeuve

dès le vendredi 17 juin
puis tous les 15 jours, le vendredi soir.

Réservez vos tables - ✆ 029-8 11 44
Mme Marthe Comba

17-13657

Les accidents

Collision entre un cyclomotoriste et une voiture à Domdidier : deux blessés

Hier, aux environs de 13 h 05, un jeune cyclomotoriste, Yvan Godel, né en 1961, domicilié à Domdidier, circulait sur son cyclomoteur avec sur son porte-bagages le jeune Emile-André Dubey, né en 1961, également domicilié à Domdidier A la sortie du village, lorsqu'il voulut bifurquer, il entra en collision frontale avec une voiture conduite par une habitante de Domdidier. Les deux jeunes garçons furent blessés au visage et transportés à l'hôpital. Les dégâts s'élèvent à 2000 francs. (Lib.)

Prez-vers-Noréaz : légère collision

Un chauffeur de camion circulait hier matin vers 6 h 50 de Prez-vers-Noréaz en direction de Rosé A la hauteur de la route conduisant à Noréaz, il remarqua trop tard une voiture qui s'apprêtait à bifurquer sur la gauche et l'avant du camion heurta l'arrière de la voiture. Personne ne fut blessé mais les dégâts s'élèvent à 1700 francs. (Lib.)

Vaulruz : manœuvre et collision

Mercredi à 13 h. 45, un automobiliste de Châtel-Saint-Denis circulait en direction de Bulle. A Vaulruz, il eut sa route coupée par l'auto d'un habitant du Bry qui effectuait un tourner sur route. Personne ne fut blessé, mais il y eut pour 3000 francs de dégâts. **(YC)**

Jubilé de Cremo SA : un absent se justifie

Le Conseil communal de Villars-sur-Glâne a publié hier une mise au point dans les termes suivants : « Dans le compte-rendu de la manifestation organisée par Cremo SA à l'occasion de son cinquantenaire (voir La Liberté du 10 juin) il est indiqué que la commune de Villars-sur-Glâne n'était pas représentée. Nous tenons à préciser que l'autorité communale n'avait pas été invitée à participer à ce jubilé ».

(Réd.). — Il est de notoriété publique qu'il existe un litige entre la commune de Villars-sur-Glâne et la société jubilaire. Il porte sur le prix de l'eau et a été évoqué devant le Conseil général de la commune.

Monsieur et Madame Michel Bourqui-Mesot, à Hennens ;
Monsieur et Madame Angelo Noris-Wicht et leur fils Gianfranco, à Fribourg ;
Mademoiselle Anita Noris et son fiancé Monsieur Daniel Baeriswyl, à Fribourg ;
Madame Françoise Favre-Guillet et familles, à Ecuvillens et Marly ;
Madame Marie Mugny-Guillet et famille, à Fribourg ;
Madame Berthe Guillet-Bezençon, à Leysin ;
Monsieur et Madame Maurice Seydoux-Guillet et familles, à Genève et Fribourg ;
Les enfants de feu Louise Gendre-Guillet ;
Monsieur et Madame Bernard Wicht, à Aigle ;
Les enfants de feu Georges Wicht, à Aigle ;
ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame
Gertrude WICHT-MESOT

née Guillet

leur bien-aimée maman, grand-maman, belle-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine et amie, enlevée à leur tendre affection, le 15 juin, dans sa 76e année, après une pénible maladie, munie des sacrements de l'Eglise.

L'office de sépulture sera célébré en l'église de Billens, vendredi 17 juin 1977, à 15 heures.

Récitation du chapelet en l'église de Billens, jeudi 16 juin 1977, à 20 heures.

Domicile mortuaire : Hôpital de Billens.

Repose en paix !

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

17-25 564

La messe d'anniversaire

pour le repos de l'âme de

Monsieur
Jacques BARRAS

sera célébrée en l'église paroissiale de Crésuz, le vendredi 17 juin 1977, à 20 heures 15.

17-122081

Juin 1976 — Juin 1977

La messe d'anniversaire

pour le repos de l'âme de notre cher défunt

Monsieur
François GEINOZ

sera célébrée le samedi 18 juin 1977, à 20 heures, en l'église de Neirivue.

Du haut du ciel continue à veiller sur nous.

Ta famille

17-122067

L'office d'anniversaire

pour le repos de l'âme de

Monsieur
Hilaire SCHOUWEY

et le
dixième anniversaire
de

Monsieur
Louis SCHOUWEY

aura lieu vendredi 17 juin 1977, à 19 h. 45, en l'église de Corpataux.

R.I.P.

17-25408

---

19 juin 1976 — 19 juin 1977

La messe d'anniversaire

pour le repos de l'âme de notre cher époux, papa et grand-papa,

Monsieur
Cyprien SUDAN

sera célébrée en l'église de St-Pierre, à Fribourg, le dimanche 19 juin 1977, à 10 h. 30.

17-25521

Remerciements

La famille de

Madame
Marie LINGELSER

profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, vous remercie très sincèrement de votre présence, de vos dons de messes, de vos envois de couronnes, de fleurs, de vos messages de condoléances et vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde et vive reconnaissance.

L'office de trentième

sera célébré le samedi 18 juin 1977, à 18 heures 30, en l'église du Christ-Roi.

17-302495

Remerciements

Profondément émue et réconfortée par les nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors du décès de

Madame
Ernestine CORMINBŒUF

sa famille vous remercie du fond du cœur d'avoir pris part à sa douloureuse épreuve, par votre présence aux funérailles, vos dons, vos messages de condoléances, vos offrandes de messes, vos envois de fleurs et de couronnes. Un merci particulier va à Sr Marie-Lucie, à MM. les curés Morel et Fragnière, à M. le Dr Goumaz, aux voisins et amis de la famille.

Domdidier, juin 1977

Yvonne et Jean-Louis Corminbœuf

L'office de trentième

sera célébré le samedi 18 juin 1977, à 19 heures, en l'église de Domdidier.

Jean-Daniel Perritaz

1976 — 12 juin 1977

Un an déjà cher Jean-Jean que tu nous as quittés si tragiquement.

Dans le cruel silence de la séparation, il n'y a pas d'oubli pour ceux qu'on aime, Dieu t'a rappelé en pleine jeunesse, telle fut sa volonté.

Que tous ceux qui t'ont connu et aimé, aient une pensée pour toi en ce jour.

La messe d'anniversaire

sera célébrée le samedi 18 juin à 16.00 heures en l'église de Villarlod.

Ta famille

Remerciements

La famille de

Madame
Marie
Gauch-Grossrieder

vous remercie tous, parents, amis de près ou de loin qui, par votre présence aux funérailles, vos dons de messes, vos fleurs et couronnes, vos messages de condoléances, avez si bien su l'entourer dans sa douloureuse épreuve.

Un merci spécial au Clergé, à la direction et à l'Association du personnel de l'Imprimerie et Librairie St-Paul SA, au docteur Merkle de Tavel ainsi qu'aux médecins et au personnel soignant de l'Hôpital cantonal de Fribourg, aux Sociétés de musique de Grolley et Tavel et au chœur mixte de Tavel.

Nous demandons au Seigneur que vous soit rendu en grâce votre partage à notre souffrance.

L'office de trentième

sera célébré le samedi 18 juin 1977 à 9 h. 30 en l'église de Tavel

---

La Société de musique « La Lyre » de Broc

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur
René Quartenoud

membre actif

L'office d'enterrement a lieu aujourd'hui, jeudi 16 juin 1977, à 15 heures, en l'église de Treyvaux.

Le Conseil d'administration, la Direction et le personnel de Coop Fribourg

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Luis Rodriguez

époux
de Madame Maria Rodriguez
fidèle et dévouée collaboratrice

17-7

Remerciements

Pour les nombreux témoignages de sympathie lors du décès de notre très chère épouse et maman

Madame
Clara Stritt-Cardinaux

nous disons toute notre reconnaisance.

Un merci tout spécial à toutes les personnes qui l'ont entourée pendant sa maladie et qui lui ont fait du bien durant sa vie

Merci pour les dons de messes, messages, prières, couronnes, fleurs, et autres signes d'amitié.

Nous recommandons la chère défunte à vos prières et à votre bon souvenir.

Les familles affligées

L'office de trentième sera célébré le samedi 18 juin 1977 à 9 heures 30 en l'église paroissiale de Dirlaret.

Remerciements

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Mademoiselle
Marianne Wyss

sa famille vous remercie très sincèrement de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve, soit par votre présence, vos dons, vos messages de condoléances, vos envois de fleurs et de couronnes. Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Le Bry, juin 1977.

POMPES FUNEBRES
PAUL MURITH
FRIBOURG
PEROLLES 27 TEL. 22 41 43
par ses compétences et sa discrétion assure aux familles éprouvées un service parfait.

VOTRE PISCINE

PISCINES PRÉFABRIQUÉES EN BÉTON, EN BOIS, EN MÉTAL. PISCINES TRADITIONNELLES EN BÉTON (Prix fixes garantis)

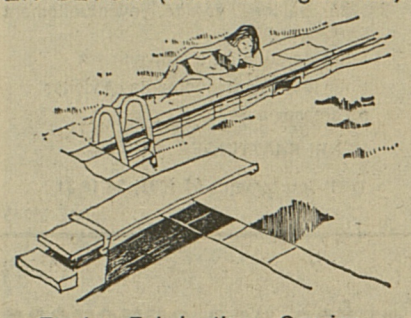

Etude - Fabrication - Service

Corailsa

Piscines et accessoires de piscines

1615 BOSSONNENS Tél. 021/56 44 14

HAZYLAND

Dancing au Pavillon
Montreux
Tél. (021) 62 56 46

* * * * * * * * * * *

Du 16 au 30 juin

l'orchestre international

MARSHALL HIGGINS SEXTETT

et le chanteur africain **BERNIE BROWNE**

Tous les hit-parades avec **ALAIN**

Le HAZYLAND vous offre toujours les meilleurs orchestres

HAZYLAND

2

Le 'Medical' votre matelas recommandé par le médecin

Fabricant **ressorta**
Fabrique de matelas
Birsfelden (Bâle)

En vente dans les magasins spécialisés

Boschung Halle à Meubles SA, Fribourg
Leibzig-Biland, Marly
133.298.855

Prêts personnels

rapides, discrets, avantageux

Je désire Fr.

Nom

Prénom

Né le

Rue No

NPA Localité

Signature

LL 1

Vous recevez immédiatement notre documentation si vous envoyez ce coupon à:
Banque Finalba, ch. de Mornex 3b, case postale 128, 1001 Lausanne, Téléphone 021/20 66 31

BANQUE FINALBA
Filiale de la SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Particulier vend en **Gruyère,** cause départ

GRANDE VILLA neuve

7 pièces + cuisine équipée.
Garage 2 voitures - terrain 1500 m2.

VUE — CALME — AIR

Prix : Fr. 380 000.—, importante hypothèque à disposition.

Faire offre sous chiffre 200-6680 aux **Annonces Suisses SA «ASSA»,** rue du Vieux-Billard 1, **1211 Genève.**

Pour Fr. 1.65 par jour seulement,

vous avez la possibilité de parquer votre voiture au mois (24 heures sur 24 si vous le désirez) dans le garage PATRIA de Beauregard-Centre à Fribourg.

S'adresser à **M. A. TORNARE, concierge, ch. de Bethléem 7, 1700 Fribourg.** ✆ **24 86 72.**

30-1742

Coop-informations

informations complémentaires jeudi prochain

Hit «weekend»

jeudi 16 juin jusqu'à samedi 18 juin

Spaghetti Napoli à la semoule de blé dur de première qualité

paquet de 500 g

au lieu de 1.30 **-.85**

ACTION produits laitiers 15 juin – 28 juin

Yogourt nature

gobelet familial de 500 g

au lieu de –.80 **-.60**

Yogourt aux fruits

partiellement écrémé, **au choix,**

gobelet familial de 500 g

au lieu de 1.15 **-.90**

Yoyo-drink

pommes/framboises/ mocca

gobelet de 2 dl

au lieu de –.60 **-.45**

2 flans Tam-Tam

chocolat, vanille ou caramel

2 gobelets de 125 g

au lieu de –.90 **-.65**

Séré à la crème

gobelet de 150 g

au lieu de –.95 **-.75**

Gerber extra

fromage fondu à tartiner – 200 g – boîte de 6 portions

au lieu de 2.50 **1.85**

Hit «hebdo»

15–21 juin

Ovomaltine
la boisson fortifiante des temps modernes conçue pour toute la famille
boîte de 1 kg **9.40** au lieu de 9.95

Sardines marocaines «Constellation»
à l'huile végétale pure
2 boîtes de 125 g poids égoutté 85 g **1.50** au lieu de 1.80

Margarine végétale bonjour
avec 10% de beurre
paquet de 500 g = 4 portions de 125 g **2.10** au lieu de 2.50

3 cervelas
emballés sous vide
triopac de 300 g **1.65** au lieu de 2.10

Cake au citron Coop
délicieux biscuit fait d'après une une authentique recette
350 g **1.40** au lieu de 1.70

Arôme Maggi
liquide
flacon de 255 g **1.95** au lieu de 2.50

Nouveau à la Coop

«déodorant» Coop sans gaz de propulsion
Flacon de 100 ml seulement **3.90**

Savon de toilette «Beauty»

Nouveau à la Coop

Le nouveau savon de toilette «Beauty» est apprécié par toute la famille; il est convenablement parfumé et sa mousse tellement douce nourrit votre peau. La haute teneur en glycérine et éléments gras vous garantit un savon particulièrement doux pour la peau. Il convient même aux peaux les plus sensibles, car il a été contrôlé par des dermatologues réputés. Et en plus de tous les avantages de «Beauty», son prix est unique.

le savon de 144 g seulement **1.–**

Glace aux fraises

Une glace aux fruits délicieusement crémeuse. La teneur en fruits est garante d'un arôme parfaitement équilibré. Pour les frappés aux fraises ainsi que les coupes avec ou sans crème.

en emballage familial de 2 litres paquet de 1100 g **6.70**

En vente uniquement dans les magasins Coop ayant des grands congélateurs

Coop compte pour qui sait compter!

W25/77

Vos vacances
EN ESPAGNE
Costa Brava ;
EN ITALIE Adriatique
EN FRANCE
Atlantique et Méditerranée ;
studios, appartements villas, maisons, pensions, hôtels.
Documentation à :
RIVIERA-Logements Case postale 83 1800 VEVEY
✆ **021-51 88 16**
17-25001

A louer à la rue de Morat 250

STUDIO meublé

✆ **037-23 36 14.**

17-1647

OPEL Ascona
dès Fr. 200.— par mois.
✆ **022-93 28 52**
18-4169

300 locations de vacances
Offre détaillée de nos disponibilités sur simple demande, gratuitement et sans engagement.
LOGEMENT CITY SA - 16, rue du Midi
1003 LAUSANNE - ✆ **021-22 23 44**
18-1404

les gais lutins

Institut pédagogique forme :

Contact journalier avec les enfants

10, av. de Jaman
1005 LAUSANNE
✆ **021-23 87 05**

monitrices éducatrices jardinières d'enfants

pour jeunes filles dès 16 ans.

22-1854

Importante entreprise vaudoise souhaite engager une

FACTURIERE

habile dactylographe, familiarisée avec les activités de bureau en général et s'adaptant rapidement à un travail précis.

Un climat de travail agréable est garanti au sein d'une équipe sympathique, et les conditions offertes sont très intéressantes.

Vous êtes invitée à envoyer vos offres sous chiffre PT 901 659 à **Publicitas SA, 1002 Lausanne.**

La publicité décide l'acheteur hésitant

Affaires immobilières · Affaires immobilières · Affaires immobili

Avec une mise de fonds de
Fr. 45 000.—
devenez propriétaire d'une
ravissante villa
que nous construisons à env. 10 km de Fribourg. Elle comprend 5 pièces dont 1 living de 30 m2 avec cheminée, confort complet, grand garage, terrain de 830 m2.
Prix clé en main Fr. 235 000.—.
Hypothèques à disposition.
Agence immobilière J.-P. WIDDER
Pl. de la Gare 8 - Fribourg - ✆ 22 69 67
17-1618

Agriculteur
cherche à acheter
DOMAINE de grandeur moyenne
Faire offres sous chiffre 17-25496, à **Publicitas SA, 1701 Fribourg.**

A vendre, à proximité Fribourg
PARCELLES DE TERRAIN
aménagées (1000 m2 env.) pour villas.
Prix dès Fr. 32.— le m2.
Ecrire à **Case postale 726**
1701 Fribourg
17-851

URGENT
cherche à louer pour 1.7.77
APPARTEMENT 3 pièces
confort, tél., dans villa ou maison locative.
(Quartier d'Alt - Gambach - Basse-Ville ou Pérolles, évent. Marly ou Villars-sur-Glâne.)
Ecrire sous chiffre 17-122058, à **Publicitas SA, 1630 Bulle.**

A louer pour le 1er octobre 1977
à la rue de l'Hôpital 39
APPARTEMENT 3 pièces
Fr. 470.— charges comprises.
✆ 037-22 27 27
17-837

Avenue Granges-Paccot 2-4
Quartier du Jura - **A LOUER**
2 PIÈCES meublées
STUDIOS meublés
pour dates à convenir.
s.s.g.i. jed Krämer s.a.
société de surveillance générale immobilière
maison fondée en 1881
Place de la Gare 8 · Fribourg · Tél. 037.22 64 31
17-1706

A LOUER
route Mgr-Besson 5
rte Joseph-Chaley 25
magnifiques APPARTEMENTS
de 2 ½ pièces + cuisine
Grandes pièces, cuisine, salle de bains et cave.
s.s.g.i. jed Kramer s.a.
société de surveillance générale immobilière
maison fondée en 1881
Place de la Gare 8 · Fribourg · Tél. 037.22 64 31
17-1700

A LOUER
à la route Mgr-Besson 5, Schœnberg
magnifiques STUDIOS
Libres de suite ou date à convenir.
s.s.g.i. jed Kramer s.a.
société de surveillance générale immobilière
maison fondée en 1881
Place de la Gare 8 · Fribourg · Tél. 037.22 64 31
17-1700

A vendre ou à louer
VILLA en terrasse de 6 pièces
à Marly. Excellente situation, quartier tranquille et ensoleillé.
Prix de location : Fr. 1580.—.
Pour tous renseignements, s'adresser):
Bureau d'architecture
Joseph SURCHAT SA - Pérolles 22
1700 Fribourg - ✆ (037) 22 71 91
17-899

Secrétaire cherche pour le 31 juillet 77
appartement 2 pièces
confort, centre-ville ou ouest ville.
Faire offres s/chiffre avec prix au 17-302 497 à **Publicitas SA, 1701 Fribourg.**

A louer
pour le 1er août
appartement 1½ pièce
Chamblioux 39a, **Fribourg.**
✆ 037-26 14 95
17-302503

A louer pour le 1.8
1½ pièce
Fr. 245.—, cave, galetas, Télénet, charges comprises.
Rue Vogt 1,
M. Bossy, 4e étag. de 16-18 h.
17-302482

A LOUER
à Cormagens
dans grande villa
STUDIO
entrée séparée, environ 45 m2, petite cuisine, bains-WC.
Libre de suite.
✆ 037-26 10 66 (allemand)
17-1646

A VENDRE
à Rueyres-St-Laurent
MAISON familiale 6 pièces
avec salle de bains, en parfait état.
S'adresser à :
Patrice MACHERET
1681
Rueyres-St-Laurent
17-25518

A LOUER
dès le 1er juillet
chambre indépendante
à l'avenue Général-Guisan 36.
Loyer Fr. 161.— tout compris.
S'adr. à la conciergerie :
✆ 037-26 12 89
17-302505

A louer
à la rte de Bertigny, de suite ou
dès le 1er juillet
STUDIO non meublé
✆ 037-24 74 42
17-302496

A louer à Cousset
dans immeuble neuf
appartement 3½ pièces
tout confort.
S'adresser au
✆ 037-61 19 55
ou 037-61 37 78
17-25151

Ch. de la Forêt 20
à louer
Immédiatement
ou à convenir
appartement 4½ pièces
grand confort.
Arrêt bus
à proximité.
✆ (037) 22 21 12
17-1104

A LOUER
appartement 3½ pièces
HLM Fr. 420.—
à partir du 1er juillet 1977, route de la Pisciculture 8, Fribourg.
Demander à **Reinau, Pisciculture 8, Fribourg. ✆ 22 09 64**
17-302435

A louer de suite
à Marly
dans villa neuve
STUDIO meublé
équipé garni.
Fr. 260.— par mois, charges non comp.
✆ 037-46 17 10
17-302480

A louer
Ch. de la Forêt 20
immédiatement ou à convenir
appartement 3½ pièces
Grand confort.
Arrêt bus
à proximité.
✆ (037) 22 21 12
17-1104

A LOUER à COURTAMAN
2 APPARTEMENTS 3½ et 4½ pièces
avec balcon, garage, éventuellement part au jardin.
Libre de suite ou à convenir.
Pour tous renseignements et visites, s'adresser à
HENRI KRATTINGER
1781 Courtaman - ✆ (037) 34 16 31
17-25245

Toutes vos annonces par Publicitas, Fribourg

Favorisez de vos achats les maisons qui nous confient leur publicité

NOUS LOUONS
à l'av. J.-M.-Musy 8, 10, 12 à Fribourg
pour le 1er OCTOBRE 1977
2½ pièces dès Fr. 330.- + charges
4½ pièces dès Fr. 470.- + charges
Garage individuel Fr. 56.—
— Appartements magnifiques
— Situation tranquille
— Raccordé à Télénet
— Grande place de jeux pour les enfants
— **Utilisation de la buanderie gratuite**
Pour tous renseignements :
REGIE DE FRIBOURG SA
Pérolles 5a ✆ 037-22 55 18
17-1617

Après le succès qu'à remporté
L'ACTION 100 000 ENVELOPPES
Nous avons lancé
une deuxième série

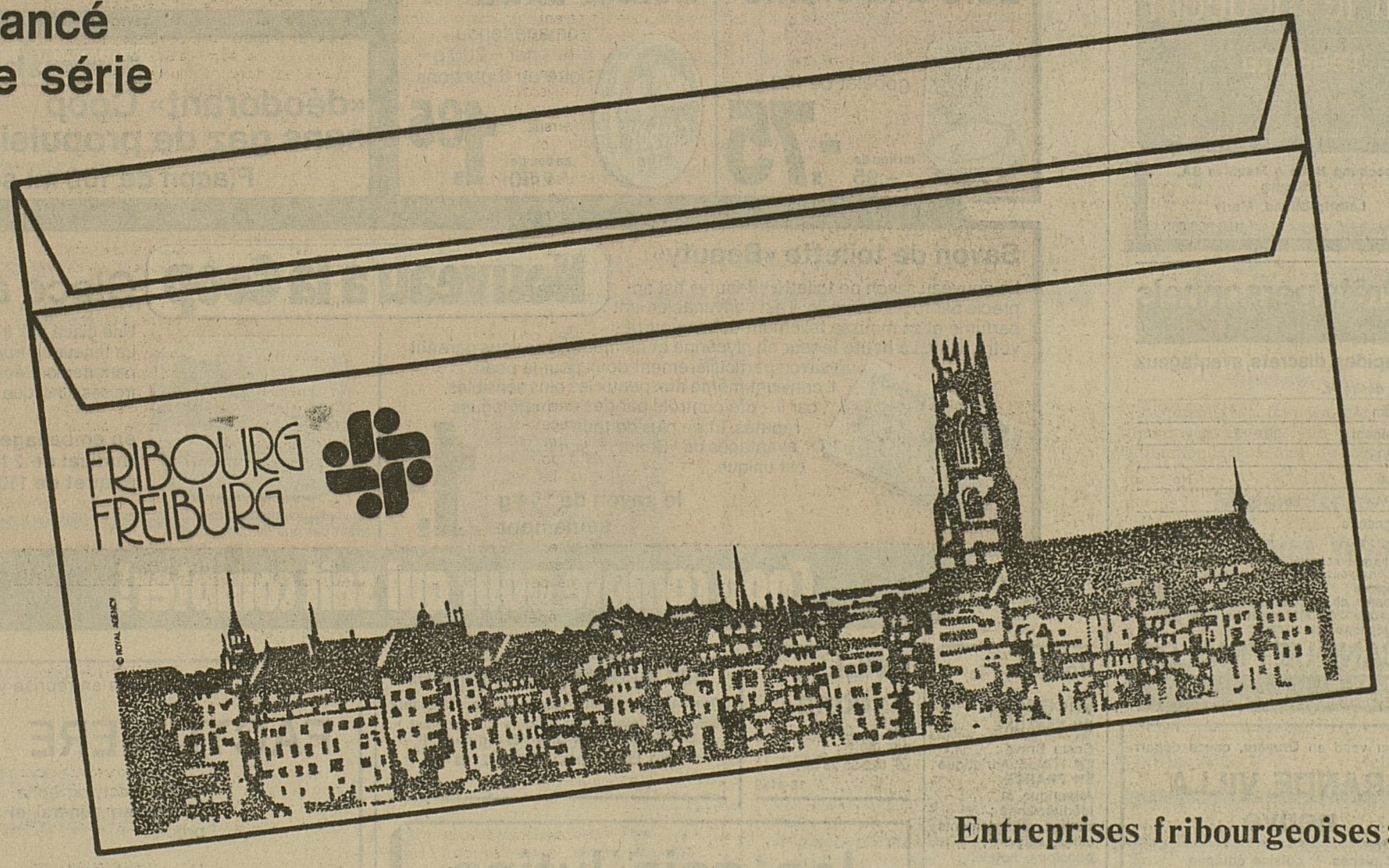

L'ACTION
100 000 ENVELOPPES
a été développée en collaboration avec :
la Commune de Fribourg
l'Office du Tourisme
le groupement des Hôteliers
la Chambre fribourgeoise du Commerce
Fonds de promotion touristique des hôtels de Fribourg
Royal Agency
l'Imprimerie Saint-Paul

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS
Veuillez nous faire parvenir une documentation complète sur l'action 100 000 ENVELOPPES
Nom : Prénom :
Adresse exacte : NP Lieu :

Entreprises fribourgeoises:
Participez activement à notre action
Utilisez pour votre correspondance
des enveloppes qui font connaître et soutiennent
le développement de votre ville, votre région.
Pour tous renseignements, adressez-vous à l'Imprimerie Saint-Paul
Pérolles 40 - 1700 Fribourg - ✆ 037-81 11 21 - Bureau de réception, 3e étage

Ville de Fribourg Ville de Fribourg

Fribourg sous les bombes

Comme nous l'avons annoncé dans notre édition d'hier, un exercice combiné bataillon de Protection aérienne (PA) 10 détachements locaux de Protection civile (PC) a eu lieu à Fribourg dans la nuit de mardi à mercredi. Après l'intense bombardement subi par la ville de Fribourg, les troupes de Protection civile se sont rendues sur les points les plus touchés de la capitale, c'est-à-dire la gare, le Jura, la Neuveville et le Schœnberg. S'étant efforcée d'abord de circonscrire les foyers d'incendie et de donner les premiers soins aux blessés, la Protection civile a demandé l'aide du bataillon PA 10, dont les diverses compagnies se trouvaient dans les zones d'attente de Matran, Corminbœuf et Guin. La presse, les invités et le public ont pu voir en action près de l'ancienne Ecole du Theresianum le détachement de la Protection civile en train d'apporter les premiers secours aux blessés et le bataillon de PA qui, avec ses puissants moyens est parvenu à pénétrer dans le foyer.

Les officiels et la presse ont aussi pu visiter le poste de commandement de la Protection civile situé aux Grand-Places. C'est dans ses abris souterrains en effet que la Protection civile faisait le point de la situation et dirigeait les opérations de sauvetage d'après les renseignements obtenus par radio, téléphone ou estafette. **(Pn)**

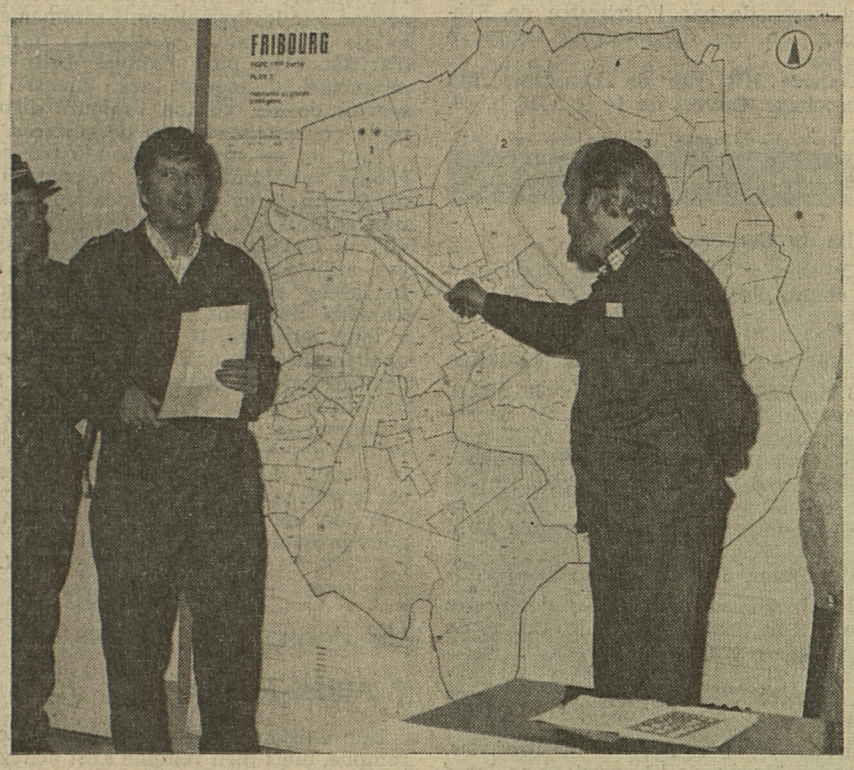

Au poste de commandement des Grand-Places, les responsables de la Protection civile dressent un bilan de la situation.

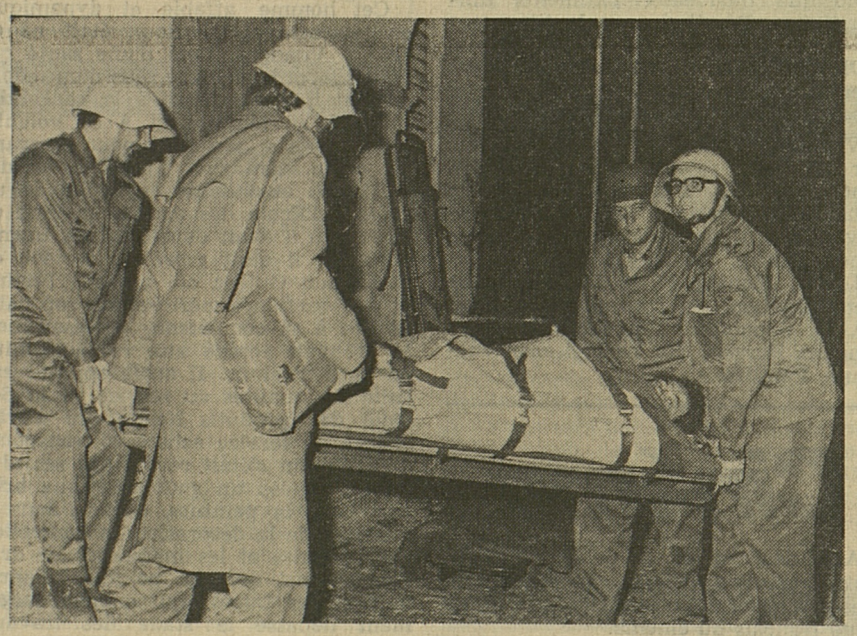

A l'ancienne Ecole du Theresianum, servant pour la circonstance d'infirmerie de fortune, un détachement de la Protection civile transporte les blessés les plus gravement atteints vers une ambulance.

Près de l'ancienne Ecole du Theresianum, des hommes du bataillon de PA 10 s'efforcent de circonscrire l'incendie causé par le bombardement, puis de pénétrer à l'intériur du foyer, équipés de la « tenue blanche », composée entre autre d'amiante. (Photos Jean-Jacques Robert)

FIDUCIAIRE RAVIER
SOLUTION BENEFIQUE DE TOUTES VOS QUESTIONS COMPTABLES ET FISCALES
René RAVIER FRIBOURG 037-22 29 87
EXPERTS-COMPTABLES DIPLOMÉS
Lausanne - Genève - Zürich

RADIO TV
J.F. DEMIERRE
Ventes — Installations
Réparations — Echanges
Avenue Beauregard 18
Fribourg ✆ 24 40 50
17-789

L'Université coûte, mais elle rapporte

Au début des années septante, sous le rectorat de M. Alfred von Overbeck, M. Walter Wittmann, professeur des finances publiques à la Faculté de droit et de sciences économiques de l'Université de Fribourg, a effectué une étude sur les incidences économiques de l'Université pour le canton de Fribourg et sur les remèdes auxquels il conviendrait de recourir pour mieux intégrer l'Université dans la vie du canton.

Parvenu au Conseil d'Etat, ce rapport fut frappé du tampon « confidentiel » et resta sans lendemain. Dans l'article ci-dessous, le professeur Wittmann résume l'essentiel des thèses et remarques émises dans son étude, qui reste d'actualité. Nous remercions l'auteur de cet article — qui a également fait l'objet d'une publication en début de semaine dans un journal d'étudiants — d'en avoir autorisé la parution dans ces colonnes. (Réd.)

Par Walter WITTMANN, professeur de finances publiques à l'Université de Fribourg

Depuis la fondation de l'Université, il est devenu de notoriété publique que le peuple fribourgeois se sacrifie particulièrement pour cette institution. Avant que n'interviennent les subventions fédérales, le budget de l'Université était couvert, en partie, par quelques petits millions provenant des collectes (apport des catholiques suisses), de la Banque de l'Etat, des Entreprises électriques fribourgeoises et de l'Etat de Fribourg. Il ne fait aucun doute que la fondation de l'Université, tout comme son financement, représente une charge importante. Il ne faut pas l'oublier. Pourtant, malgré la gratitude dont il faut faire état, on ne doit pas s'empêcher d'émettre quelques réflexions ou critiques occasionnelles quant au désir du peuple fribourgeois et des institutions susmentionnées de se sacrifier encore. Cette « contrariété universitaire » que manifeste le peuple fribourgeois atteignait son point culminant lorsque le petit reste de crédits destiné à la construction des nouveaux bâtiments de Miséricorde fut refusé. Les avantages économiques de ce projet ne faisaient pourtant aucun doute et toute discussion à ce sujet eût été inutile.

Avec l'introduction de la nouvelle loi sur l'aide aux Universités, la question fut éclairée sous un autre angle : le budget de l'Université était certes en pleine expansion et les subventions croissaient non pas dans l'absolu mais en pourcentage des dépenses de sorte qu'elles prirent de telles proportions qu'il n'est pas exagéré de dire que l'Université vit, en grande partie, de subventions extracantonales.

« Des avantages nets »

Le peuple fribourgeois fait-il réellement des sacrifices pour son Université ? Il y a quelques années, j'avais fait publier des recherches à ce propos par le rectorat (von Overbeck). Il en ressortait que, sous son aspect de dépenses et de recettes économiques, l'Université était un facteur extraordinairement positif pour le canton et la ville de Fribourg. Le peuple ne se sacrifie donc pas pour l'Université, bien au contraire : l'Université apporte aux Fribourgeois des avantages nets difficiles à imaginer. A ceux que des recherches fondées n'auraient pas convaincus, je me permets de demander que serait Fribourg sans son Université... Je ne répéterai pas ici le résultat de mes travaux antérieurs, mais je rappellerai les faits suivants :

— les subventions fédérales, qui représentent également des contrats et des places de travail supplémentaires, amènent par la création de revenus adéquats des recettes supplémentaires pour l'économie publique ;

— les collectes apportent de l'extérieur des moyens financiers importants à Fribourg ;

— les dépenses des étudiants en nourriture, loyer, taxes de cours, etc., se chiffrent au moins au double des prestations du canton en faveur de l'Université ;

— les « ressortissants universitaires » sont en relation directe avec l'encouragement à l'industrialisation (par exemple : SIKA) et au tourisme ;

— les dépenses du personnel universitaire s'écoulent dans l'économie fribourgeoise par la loi de l'offre et de la demande et sont recueillies par le canton sous forme d'impôts ;

— le nœud du problème est constitué par le coût de l'Université pour le canton.

Même en refaisant ces recherches aujourd'hui, on remarquerait toujours que les apports (avantages) économiques de l'Université constituent actuellement un multiple des coûts (désavantages) qu'elle occasionne. On ne peut tirer qu'une seule conclusion : que le peuple fribourgeois fasse des sacrifices pour l'Université appartient au domaine de la légende. Il faut donc inviter nos concitoyens à se ressaisir et à créer des relations positives (bienveillantes) partant de principe établi, entre eux et leur Université. Pour y arriver, les éléments suivants pourraient jouer un rôle :

Dix remèdes

1. Il faut considérer l'Université de Fribourg comme une institution d'Etat comprenant une Faculté de théologie catholique financée en majeure partie par la Confédération.

2. Etant donné la grande part financière de la Confédération au financement de l'Université, il faudrait, dans l'intérêt de cette dernière, que, dans l'avenir, la Confédération applique de plus en plus une « échelle suisse » spécialement aux salaires, aux prestations des caisses de pension, aux conditions de travail et aux modes de nomination.

3. Puisque nous vivons dans une démocratie pluraliste, il nous faudrait plus de compréhension mutuelle lors de dialogues et critiques (opportunes).

4. Le pluralisme politique se fait d'autant plus sentir et pratiquer que dans notre canton il y a au moins trois directions politiques importantes et les rapports majoritaires pourraient également changer.

5. Pour éviter toute équivoque quant aux possibilités effectives et au bienfondé d'une « Université catholique » et pour soigner son image envers l'extérieur, les collectes devraient être utilisées uniquement (à bon escient) pour la Faculté de théologie.

6. En se basant sur la structure financière de l'Université, on pourrait renoncer aux prestations des EEF et de la Banque de l'Etat vu que le montant attribué par ces institutions n'a plus le même poids qu'auparavant ; en allégeant ainsi ces deux donatrices, on les remercierait, en quelque sorte, de l'aide qu'elles avaient apportée à l'Université avant que n'interviennent, en particulier, les précieuses subventions de la Confédération.

7. Etant donné que l'intérêt net de l'Université est intimement lié aux distances que prend la ville de Fribourg à son égard, cette dernière devrait participer plus activement au financement de la première. Grâce à ce développement, les régions campagnardes établiraient des rapports plus positifs avec l'Université.

8. Une Université qui veut avoir un caractère international ne peut pas, en même temps, laisser dire publiquement que le peuple fribourgeois se sacrifie pour des étrangers. Un étudiant étranger, appartenant par exemple à la Faculté des lettres, apporte annuellement à l'Etat bien plus qu'il ne lui coûte.

9. Le profil de l'Université devrait être plus international que suisse, car sur ce dernier plan, les formations supérieures sont très fortement régionalisées. Le nombre d'étudiants suisses résidant à Fribourg est de plus en plus restreint. Que se passerait-il en 1985 si la masse d'étudiants en Suisse diminuait aussi, si la capacité des hautes écoles diminuait également mais que la concurrence entre elles augmentait ? L'Université de Fribourg quitterait son niveau international pour tomber dans le provincial !

10. Au printemps prochain il sera question de réaliser, ou de ne pas réaliser, une Université à Lucerne. Celle-ci présenterait autant d'avantages pour la Suisse centrale que celle de Fribourg pour nos régions. Au cours des années 1980, l'Université de Lucerne deviendrait un réel désavantage pour le canton de Fribourg qui perdrait l'attrait qu'il exerçait sur certaines régions démunies d'écoles supérieures.

Les Fribourgeois comprendraient alors seulement ce que l'Université représente pour le canton et son peuple ; mais il sera peut-être trop tard. Il faut donc souhaiter, pour conclure, que des relations positives s'établissent entre notre population et son Université.

W.W.

(Les intertitres sont de la Rédaction)

La poule aux œufs d'or

L'Université est mal aimée. Si l'on en croit M. Olivier Reverdin, elle excite la jalousie en raison de l'arrogance de la caste enseignante et étudiante. Professeurs et étudiants devraient être plus conscients du privilège qu'ils ont d'être où ils sont grâce aux finances publiques donc, finalement, à l'ensemble des contribuables.

La sagacité de ce jugement d'un homme qui connaît le milieu universitaire serait plus éclatante si l'on mettait en balance les retombées intellectuelles et matérielles de la présence d'une université au sein d'une communauté.

Il est certes impossible de chiffrer des avantages qui échappent au corset des chiffres. Ce qui, en revanche, est faisable c'est l'approche chiffrée des bénéfices matériels retirés par une ville et un canton du simple fait que des professeurs et des étudiants y séjournent. C'est à ce travail que le professeur Walter Wittmann s'est appliqué. Ses résultats seraient depuis quelques années connus d'un large public si l'autorité politique n'avait estimé inopportune leur publication à la veille d'un fameux 26 mai 1974. Ils auraient pourtant constitué un excellent antidote aux slogans simplistes lancés alors, et repris souvent depuis par ceux qui sapent l'Université sous couvert de la défendre. Il est donc salutaire que le professeur Wittmann se soit maintenant déterminé à divulguer la substance d'un rapport qui ne gagne pas à être tenu sous le boisseau. Les thèses du professeur Wittmann sont en effet de nature, en suscitant éventuellement une controverse, à provoquer une meilleure prise de conscience de ce que représente l'Université, financièrement et économiquement pour Fribourg.

Il serait souhaitable qu'un débat sans passion s'instaurât sur ce sujet qui ne supporte pas de grossières caricatures. Les circonstances s'y prêtent au moment où, sur le plan fédéral, l'aide aux universités est discutée dans un environnement financier peu favorable.

Le professeur Wittmann a le mérite de rappeler aux Fribourgeois la fable de la Poule aux œufs d'or. « Belle leçon pour les gens chiches » avertissait le fabuliste. Sa morale n'est pas démodée.

F.G.

Météo Météo Météo

TEMPS PROBABLE POUR DEMAIN

Nord : nuageux, quelques pluies.

Sud : assez ensoleillé.

SITUATION GENERALE

Le centre de la basse pression continentale s'est déplacé vers l'Europe orientale. De l'air maritime frais circule du golfe de Gascogne aux Alpes.

PREVISIONS POUR LA JOURNEE

Suisse romande et Valais : temps nuageux. Encore quelques pluies, surtout en montagne. Température l'après-midi : 15 à 20 degrés. Zéro degré vers 2 500 mètres. Vent faible à modéré d'ouest.

Suisse allemande : même type de temps.

Sud des Alpes et Engadine : assez ensoleillé, nuageux le long des Alpes.

EVOLUTION POUR VENDREDI

Temps ensoleillé et chaud, tendance aux orages surtout vendredi. (ATS)

RECLAMES-DERNIERE
Réception des ordres jusqu'à 16 heures
Fr. 2.90 (tarif cantonal) · Fr. 3.20 (tarif suisse)

OFFRES SPECIALES
CAROTTES NOUVELLES D'ITALIE
le kilo 1.30
PÊCHES JAUNES D'ITALIE
le kilo 2.20
MIGROS

†

La messe d'anniversaire

pour le repos de l'âme de notre chère maman

Madame

Hedwige Chopard

sera célébrée en l'église de Villars-sur-Glâne, le samedi 18 juin, à 18 h.

†

La messe d'anniversaire

pour le repos de l'âme de

Madame

Pauline Fleury

sera célébrée en l'église de St-Maurice, le samedi 18 juin 1977, à 19 heures.

†

L'office d'anniversaire

pour le repos de l'âme de

Madame

Lina Morel

sera célébré en l'église de Ste-Thérèse, le samedi 18 juin 1977 à 17 h 30.

†

La famille de

Monsieur

Jules Pasquier

profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, remercie très sincèrement toutes les personnes de leur présence, de leurs dons de messes, de leurs envois de couronnes, de fleurs, de leurs messages de condoléances et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde et vive reconnaissance.

Le Pâquier, juin 1977.

La messe de trentième

sera célébrée en l'église du Pâquier, le vendredi 1er juillet 1977, à 20 heures.

LA LIBERTÉ

Quotidien fribourgeois du matin

Editeur et Imprimeur:
Imprimerie et Librairies St-Paul SA
1700 Fribourg

Administration:
Bureau des abonnements «LA LIBERTÉ»
1700 Fribourg, avenue de Pérolles 40
(037) 81 11 21 Chèques postaux 17 - 54

Tarif des abonnements:

	6 mois	12 mois
Suisse	55.—	105.—
Etranger	112.—	200.—

Rédaction:
Rédacteur en chef: François Gross
Rédacteurs:
Pierre Barras, Charles Bays, Georges Blanc, Claude Chuard, Marcel Gobet, Claude Jenny, Pierre Kolb, Gérard Périsset, Bernard Weissbrodt.
Bureau de Fribourg: Jean Plancherel
Jean-Louis Bourqui (photo-reporter)

Téléphone 037 22 26 22 Telex 36 176

Régie des annonces:
Publicitas SA, rue de la Banque 2
1700 Fribourg Tél. 037 22 14 22
Chèques postaux 17-50 Telex 3 264

TARIFS LOCAUX DE PUBLICITÉ

Annonces	27 mm	41 ct
— offres d'emplois		46 ct
Réclames	57 mm	120 ct
— gastronomie		115 ct
— dernière page		170 ct
— 1re page		270 ct
— «dernière»		290 ct

Délai de remise des annonces:
No du lundi, vendredi à 9 heures. No du mardi, vendredi à 12 heures. No du mercredi au samedi, l'avant-veille à 12 heures. Avis mortuaires, la veille de parution à 16 h. 30. No du lundi, sont à déposer dans la boîte aux lettres de l'imprimerie St-Paul, Pérolles 40, à Fribourg, jusqu'au dimanche à 20 heures.

Tirage contrôlé FRP: 30 227 exemplaires

LA LIBERTÉ

Memento cantonal Memento cantonal

VILLE DE FRIBOURG

Administration communale : 81 21 11
Police appel urgent : 17
Poste d'intervention : 037 21 17 17
Police de sûreté jour : 037 21 13 22
Police de sûreté nuit : 037 21 17 17
Police de circulation : 037 21 19 11
Préfecture de la Sarine : 037 21 11 11

Permanence médicale (Grand-Fribourg) tous les jours de 20 h au lendemain à 7 h. jeudi et samedi dès 12 h. Dimanche et jours fériés toute la journée. Pour urgences et en l'absence du médecin traitant ✆ 23 36 22. Patientez, l'appel est dévié.

Médecins-dentistes : dimanches et jours fériés de 10 à 11.30 h ; samedi de 8 à 11.30; autres jours : de 8 à 11.30 h et de 14 à 16 h ✆ 22 33 43.

Pharmacie de service du jeudi 16 juin : pharmacie Saint-Barthélémy (rte de Tavel 2, ✆ 22 53 73).

Ouverte sans interruption de 8 à 22 h (sans surtaxes) ; de 22 à 8 h (cas urgent seulement). ✆ Police No 17.

Ambulances : ✆ 24 75 00. Dessert également la Haute et la Moyenne-Singine.

Feu : abonnés de Fribourg No 18. Autres réseaux : ✆ 22 30 18.

HOPITAUX

Cantonal : ✆ 82 21 21. Heures de visites : chambres communes, tous les jours de 14 à 15 h et de 19 à 20 h ; chambres privées, tous les jours de 14 à 20 h.

Daler : ✆ 82 21 91, heures des visites : chambres communes en semaine de 13.30 à 15 h et de 19 à 19.30 h ; dimanches et jours de fête de 10.30 à 11.30 h et de 13.30 à 15.30. Chambres à 1 ou 2 lits : tous les jours de 10 à 21 h.

Garcia : ✆ 81 31 81 tous les jours de 12 à 21 h (dimanche aussi).

Sainte-Anne : ✆ 81 21 31, chambres privées : de 10 à 20.30 h tous les jours et dimanches ; chambres communes : de 13.30 h à 15.30 h et de 18 à 19 h tous les jours et dimanches.

Aides familiales de l'Office familial : ✆ 22 10 14. **Aides familiales du Mouvement populaire des familles :** ✆ 24 56 35. **Aides familiales de la paroisse réformée:** 46 18 45

Service de soins à domicile : ✆ 22 93 08.

Service de babysitting : ✆ 22 93 08.

SOS futures mères : tous les jours permanence ✆ 23 44 00.

Consultations conjugales, square des Places 1 : ✆ 22 54 77 ; mardi et mercredi pour les personnes de langue française. Lundi et jeudi pour les personnes de langues allemande et française de 14 à 17 h. Prière de téléphoner pour prendre rendez-vous.

Centre de planning familial, square des Places 1 : ✆ 22 83 22 de préférence sur rendez-vous de 9 à 11 h et de 14 à 17 h ; ouvert les lundi, mardi, mercredi et vendredi.

Service d'adoption du Mouvement enfance et foyer : ✆ 22 84 88.

Fondation « Pour la vieillesse - Pro Senectute » : rue St-Pierre 26, bureau ouvert de 8 à 12 h et de 14 à 18 h ✆ 22 41 53.

Pro Infirmis, Service social fribourgeois et Ligue fribourgeoise contre le rhumathisme, Pérolles 8 : ✆ 037 22 27 47 ; réception : mercredi de 9 à 12 h, jeudi de 15 à 19 h et sur rendez-vous.

Ligue fribourgeoise contre la tuberculose et les maladies de longue durée - Ligue contre le cancer : réception : du lundi au vendredi de 9 à 12 h et de 14 à 17 h. Radiophotographie publique : chaque premier jeudi du mois, de 10 à 12 h. Daillettes 1. ✆ 037 24 99 20.

Release, centre d'accueil et d'informations pour jeunes, rue des Alpes 30 : mercredi et jeudi de 14 à 19 h, vendredi et samedi de 14 à 23 h. ✆ 22 29 01.

A.A. Alcooliques anonymes : réunions tous les mercredis à 20 h 15 au restaurant des Grand-Places.

A.A. Groupe Sarine, case postale 29, 1701 Fribourg. ✆ 26 14 89. Local : maison de paroisse St-Pierre, réunions : vendredi 20 h 30. Inf. 20 h.

Villa Myriam : (accueil de la mère et de l'enfant), avenue de Rome 2 ✆ 22 64 24.

Service consultatif des locataires, rue Pierre-Aeby 217 : le lundi de 17 à 20 h et le mercredi de 18 à 20 h.

Le Consommateur information, Pérolles 8. ✆ 22 98 27 tous les mercredis de 14 à 17 h.

Crèche universitaire pour enfants d'étudiants : se renseigner auprès de Pierre Fleiner-Gerster, Le Riedelet 9, 1723 Marly.

Crèche de la paroisse réformée : chemin des Bains 1 ✆ 22 28 44 (pour enfants de toutes confessions).

Office du tourisme et Société de développement de la ville de Fribourg, Grand-Places : ✆ 22 11 56. Location spectacles : ✆ 22 61 85.

Union fribourgeoise du tourisme (UFT) Route-Neuve 8 : ✆ 23 33 63.

Minigolf : ouvert tous les jours de 13 à 23 h.

Piscine du Levant : ouverte lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 11.30 h à 14 h et de 17 à 22 h. — Le jeudi, de 8 à 22 h et les samedi et dimanche de 8 à 20 h.

Piscine du Schœnberg : ouverte de 8 à 22 h en semaine et de 8 à 20 h le samedi et le dimanche et jours fériés.

Aérodrome d'Ecuvillens : ✆ 21 12 14.

Bibliothèque cantonale universitaire : ouverte le lundi de 10 à 22 h, du mardi au vendredi de 8 à 22 h, le samedi de 8 à 16 h. Le prêt à domicile est ouvert du lundi au samedi de 10 à 12 h et de 14 à 16 h.

Société de lecture et bibliothèque pour tous, avenue de Rome : ouverte le lundi et le mardi de 14 à 18 h, le mercredi et le jeudi de 10 à 12 h et de 13 à 18 h ; le vendredi de 14 à 19 h et le samedi de 10 à12 h et de 14 à 17 h.

Bibliothèque Saint-Paul, Pérolles 42 : jours d'ouverture : mardi et jeudi de 14 à 17 h 30 et samedi de 9 à 11 h 30.

Deutsche Bibliothek, Gambachstrasse 27 ouverte lundi, mardi, mercredi et jeudi, de 15.30 h à 19 h, vendredi fermée, samedi de 9 à 11 h et de 14 à 17 h.

Archives de l'Etat de Fribourg : ouvertes de 9 à 12 h et de 14 à 18 h du lundi au vendredi.

Jardin botanique : fermé à 17 h.

Musée d'histoire naturelle : ouvert du lundi au vendredi de 8 à 11 h et de 14 à 17 h, jeudi, samedi et dimanche de 14 à 17 h entrée libre. Samedi et dimanche fermé le matin.

Musée d'art et d'histoire : lundi fermé, ouvert mardi et mercredi de 14 à 19 h, jeudi et vendredi de 14 à 22 h, samedi et dimanche de 10 à 12 h et de 14 à 19 h.

Protection des animaux :
— **refuge pour chiens à Montécu :** 33 15 25.
— **inspecteur cantonal :** ✆ 24 84 61 (lundi, mercredi et vendredi entre 8 et 10 h).

DANS LE CANTON

Hôpital de Riaz : ✆ 2 84 31. Jours de visites en chambres communes : dimanche, jeudi et samedi de 13 à 15.20 h, tous les jours de 19.30 h à 20.30 h ; chambres privées et semi-privées : tous les jours de 10 à 20 h 30.

Hôpital de Billens : ✆ 037 52 27 71, horaire de visites : tous les jours de 13.30 h à 15.30 h et tous les soirs de 19 à 20 h. Pour les chambres privées, horaire inchangé. Pédiatrie : pas de visites le soir. Les enfants ne sont pas admis le soir s'ils n'ont pas atteint la scolarité.

Hôpital de Meyriez : ✆ 037 72 11 11, heures de visites : jours ouvrables de 13.30 h à 15 h et de 19 à 20 h ; dimanches et jours fériés de 10 à 11 h et de 13.30 à 15 h (pas de visite le soir).

Hôpital Saint-Joseph, à Tavel : ✆ 037 44 13 83. heures de visites : tous les jours de 13 à 16 h et de 19 à 20 h.

Hôpital d'Estavayer-le-Lac : 037 63 21 21. Heures de visites : tous les jours de 13 à 15.30 h, les samedi et dimanche jusqu'à 16 h et tous les soirs de 19 à 20 h.

Hôpital de Châtel-Saint-Denis : heures de visites : chambres communes de 13.45 à 15 h et de 19.30 à 20.30 h du lundi au samedi et de 13.45 à 15.30 h le dimanche et jours fériés ; chambres semi-privées idem qu'en chambres communes ; chambres privées : visites libres jusqu'à 20.30 h en semaine et jusqu'à 15.30 h les dimanches et jours fériés.

Pharmacies du Centre commercial d'Avry et du Centre commercial «Jumbo», à Villars-sur-Glâne : ouvertes de 9 à 20 h, du lundi au vendredi.

POSTES DE GENDARMERIE

SARINE
Fribourg : 21 17 17
Belfaux : 45 11 28
Cottens : 37 11 25
Farvagny : 31 11 23
Le Mouret : 33 11 12
Prez-vers-Noréaz : 30 11 56

LAC
Morat : 71 20 31
Courtepin : 34 11 45
Gempenach : 031 95 02 70
Cormondes (Gurmels) : 74 12 60
Chiètres : 031 95 51 73
Sugiez : 71 24 38

BROYE
Estavayer-le-Lac : 63 13 05
Cheyres : 63 11 86
Cousset : 61 24 83
Cugy : 61 40 21
Domdidier : 75 12 51
Saint-Aubin : 77 11 36

GLANE
Romont : 52 23 59
Châtonnaye : 68 11 17
Orsonnens : 53 11 40
Rue : 021 93 50 21

GRUYERE
Bulle : 029 2 56 66
Broc : 029 6 15 45
Charmey : 029 7 11 48
Neirivue : 029 8 11 18
La Roche : 037 33 21 46
Vaulruz : 029 2 78 12

SINGINE
Tavel : 037 44 11 95
Guin : 43 11 72
Bœsingen : 031 94 72 43
Planfayon : 39 11 35
Flamatt : 031 94 01 96
Lac-Noir : 32 11 06

VEVEYSE
Châtel-Saint-Denis : 021 56 72 21
Attalens : 021 56 41 21
Porsel : 021 93 72 21
Semsales : 029 8 51 22

AMBULANCES
Bulle : 029 2 84 31 (hôpital) ou 029 2 56 66 (police).
Tavel : 037 24 75 00
Estavayer : 037 63 21 21
Romont : 037 52 23 54 - 52 27 71
Châtel-St-Denis : 021 56 71 78

SAUVETAGE
Colonne de secours du Club alpin suisse ✆ 029 2 56 66.
Sauvetage par hélicoptère : ✆ 029 6 11 53
Sauvetage sur le lac de la Gruyère : ✆ 029 2 56 66.
Sauvetage sur le lac de Neuchâtel : -! 037 63 13 05.
Sauvetage sur le lac de Morat : ✆ 037 71 29 10.
Infirmerie de Charmey : ✆ 029 7 15 89.

CURIOSITES
Bulle - Musée gruérien : fermé pour cause de déménagement.
Bulle - Bibliothèque publique : salle de lecture : mardi, mercredi et vendredi, de 16 à 18 h. Salle de lecture et prêt des livres : mercredi, de 19 h 30 à 21 h 30 ; jeudi de 9 à 12 h et de 14 à 17 h.
Gruyères, château : exposition à la salle de l'Arsenal.
Gruyères - Fromagerie modèle : visites en permanence.
Estavayer-le-Lac - Musée historique : ✆ 037 63 10 40, ouvert tous les jours sauf le mercredi de 9 à 11 h et de 14 à 16.30 h et le dimanche de 14 à 18 h.

Manifestations du jour

FRIBOURG

Musée d'histoire naturelle : exposition « Le canton de Fribourg et l'aménagement du territoire » et exposition « Les meilleurs travaux du concours fribourgeois : la science appelle les jeunes », ouvertes de 8 à 11 h. et de 14 à 17 h.

Galerie de la Cathédrale : accrochage: Salon 77 des petits formats, ouvert de 14 h. 30 à 18 h. 30 et le soir sur demande.

Galerie Mara : exposition « Eliane Laubscher », photographe, ouverte de 9 à 21 h.

Atelier J.-Jacques Hofstetter : exposition de « gouaches 1963 », de B. Baeriswyl ; exposition permanente de bijoux sculptés en argent massif, ouvertes de 9 à 12 h. et de 15 à 18 h. 30.

Cinéma Corso, 13 h. 30 et 18 h. 15 : Ciné-Club : « Der Starke Ferdinand », von Alexander Kluge (RFA, 1975, v.o.).

Place des Augustins, 20 h. 30 : concert sérénade par l'Orchestre de Fribourg. En cas de mauvais temps, à l'église.

Galerie RB, rue de Lausanne 18 : accrochage. Ouvert de 14 h. à 18 h. 30.

Communiqués

Salle du Conservatoire

Ce soir, à 20 h., audition des élèves de chant, classe de Mme Tiny Westendorp.

La fête du Sacré-Cœur à la Visitation

6 h. Messe matinale ; 7 h. 30 messe conventuelle. Exposition du St Sacrement toute la journée. 16 h. 30 Vêpres chantées ; 17 h. Salut du St Sacrement ; 20 h. grand-messe concélébrée. Homélie de Monseigneur Bullet. Après la messe, adoration nocturne jusqu'à 24 h.

Notre-Dame de Bourguillon

Jeudi soir, 20 h., veillée de prière avec messe pour les fêtes des Cœurs de Jésus et de Marie.

La Société fribourgeoise des sciences naturelles

invite à une conférence du Prof. Dr. Dietrich Meyer, de l'Institut de zoologie de l'Université de Fribourg, qui aura lieu ce soir, à 20 h. 30 à l'auditoire des Instituts de physiologie et chimie physiologique (nouveaux bâtiments universitaires, Pérolles), sous le titre :

« Die Eroberung des Luftraumes durch die Insekten ».
Manifestation - Veranstaltungen

Vendredi, Freitag à 14 h. 15, A frame for painting : representation of World Knowledge M. Eugène Charniak, de l'Institut des Etudes sémantiques, Genève, Institut de pédagogie, Pädagogisches Institut, rue de l'Hôpital 1 a.

Lundi, Montag 17 h. 15, Die frühe Determination im Drosophila-Ei Prof. Dr. G. Schubiger, University of Washington. Hörsaal des Zoologischen Instituts, Pérolles.

Cinéma

Age, décision de la police administrative, section cinéma. Entre parenthèses, appréciation de l'Office catholique français du cinéma.

FRIBOURG

Capitole. — **Mon nom est Trinita :** 7 ans.

Corso. — **Rocky :** 16 ans.

Eden. — **Effi Briest :** 16 ans. — **Julie pot-de-colle :** 16 ans.

Alpha — **Network :** 16 ans

Rex. — **Le désert des Tartares :** 14 ans. — **Mahogany :** 16 ans. — **La Kora-Tigzene :** 18 ans.

Studio. — **Pénitencier de femmes :** 18 ans (contestable).

BULLE

Lux. — **T'as le bonjour de Trinita :** 16 ans.

GUIN

Kino-Exil. — **Die tollkühnen Flieger :** 16 ans.

ROMONT

Cinéma Romontois. — **Le chasseur de chez Maxim's :** 16 ans.

PAYERNE

Apollo. — **La fugue :** 16 ans.

P

Concert public donné par le Corps de musique « LA GERINIA »

La Société de musique « La Gérinia » sous la direction de M. A. Zapf donnera un contert public en plein air, le jeudi 16 juin 1977, à 20 h., devant le Tea-Room Hauser, ch. Fleury à Marly. Le public est cordialement invité et les musiciens vous remercient par avance de votre présence.

17-25 501

Nécrologie

Le Crêt

† Henri Ayer

La population du Crêt a rendu hommage à l'une des figures les plus estimées et les plus considérées de la région, M. Henri Ayer, qui s'en est allé dans sa 79e année, laissant dans l'épreuve une famille qui le chérissait et qu'il avait marquée de l'empreinte d'une personnalité forte et affable en même temps, profondément pénétrée du sens du devoir et de la probité.

M. Ayer était né à Villaraboud ; il avait suivi ses parents d'abord à Esmont puis, dès 1911, au Crêt, où il avait entrepris l'exploitation de la ferme de Monborget qu'une tradition locale tient avoir été jadis un relais des comtes de Gruyères. Après avoir entouré ses parents de la délicatesse de sa piété filiale il avait repris la direction du domaine, le mettant en valeur par un travail acharné, rendant à l'agriculture une partie de son terrain occupé par les tourbières. Extrêmement habile de ses mains et dans les formes d'artisanat les plus diverses, bricoleur passionné, il mettait ses talents au service de ses voisins, toujours disponible pour toutes sortes de services.

Tout en se vouant, secondé par son épouse, née Rouiller, aux responsabilités de son foyer et à l'éducation de ses sept enfants, M. Ayer s'était largement mis au service de la collectivité. Il siégea au Conseil communal ; il fut un fondateur de la Société de musique. Chrétien aux convictions d'une trempe à toute épreuve, il vivait sa foi avec une simplicité et une dignité qui étaient l'édification de toute la paroisse. Sa franchise et sa droiture sans détour s'alliaient à une charité et une bienveillance qui ignoraient les bassesses de la critique. Le rayonnement qu'il laisse est le plus grand réconfort pour le foyer que son départ à endeuillé et auquel nous présentons notre sympathie.

A. M.

Vuadens

† André Progin

Une existence prématurément interrompue, mais bien remplie s'est achevée avec le décès survenu à l'âge de 42 ans de M. André Progin que la mort a frappé alors qu'il était en traitement à l'hôpital de l'Ile, à Berne.

Cet homme affable et dynamique, enthousiaste et laborieux était né en 1935 à Vuadens. Doté d'une santé qui avait d'abord nécessité plus d'un ménagement il avait réussi à la consolider grâce à sa ténacité et à sa volonté, grâce aussi à son goût pour le grand air et la montagne. Après ses études à l'Ecole secondaire de Bulle et un stage à l'Ecole des arts et métiers de Vevey où il avait développé ses talents naturels, il était entré au service de la Maison Guigoz où, grâce à l'estime et à la confiance méritées par son habileté et à sa compétence professionnelle, il avait accédé aux responsabilités de chef d'achats. Il avait apporté ensuite ses qualités au service de la Société des produits Nestlé qui l'avait chargé du service achats et transports.

M. Progin s'était révélé dès ses plus jeunes années un goût artistique brillant pour la peinture, surtout dans le domaine de la décoration, la confection des amoiries et les maquettes de drapeaux ainsi que la peinture d'après nature. Ses talents qui avaient largement dépassé le stade des travaux d'amateurs lui permirent de rendre des services appréciés sur le plan de la vie locale. Il était surtout un fervent de la montagne. Membre du Club alpin, section de la Gruyère, il aimait l'amitié de la cordée et des cabanes alpines. Son intérêt pour la montagne allait au-delà de la technique et s'étendait à tous les aspects de l'alpe, à ses paysages, à sa faune et à sa flore. S'il ne fut pas marié, il entourait de sa tendresse ses parents, sa famille et ses neveux. A tous, nous présentons notre sincère sympathie.

A. M.

Calendrier

Jeudi 16 juin

SAINTE LUTGARDE, vierge

Cette grande moniale belge naquit en 1182 à Tongres. On la confia de bonne heure aux religieuses bénédictines de Saint-Trond, au diocèse de Liège dans le Limbourg. Elle connut dans ses jeunes années les tentations de la coquetterie et des joies mondaines. Mais un jour Notre Seigneur lui apparut et lui montrant ses plaies l'appela à un amour sans partage. Aussitôt Lutgarde changea de vie et devint un modèle de ferveur et de pénitence. Pour mener une existence plus austère, elle obtint de passer chez les moniales cisterciennes d'Aywières, au diocèse de Namur. Elle eut à souffrir, elle qui était de langue germanique, de vivre dans une communauté parlant le français. Elle en profita pour mener une vie de prière silencieuse, refusant toute charge. Onze ans avant de mourir, elle perdit la vue. Elle offrait ses épreuves pour les grandes causes de l'Eglise, en particulier pour la conversion des Albigeois. Elle mourut le 16 juin 1246.

Le Quotidien banal

Manque

Les arbres débordent de verdure, et se balancent avec langueur, dans un murmure ample et confidentiel. Les oiseaux se poursuivent de branche en branche, en poussant des piaillements railleurs.

Une odeur épaisse émane de la rue, rincée par une pluie fine, presque impalpable. Les bistrots s'installent sur les terrasses et les trottoirs. La musique des juke-box gicle dehors, et se mêle aux pétarades des monstrueuses motos.

Les tout nouveaux bébés de l'année inaugurent leur première sortie dans le monde, enfouis dans d'énormes poussettes. Les balançoires des parcs attendent les impulsions des enfants, les caisses à sable vont se remplir de pâtés, de chemins tortueux, et de châteaux chancelants. Les bancs fraîchement repeints sont prêts à accueillir les parents. Les tricots sont encore au début de leur élaboration. L'addition des mailles le long des aiguilles prendra la forme d'une jaquette ou d'un chandail, au fur et à mesure que la saison avancera.

Les souliers de marche quittent les greniers. « Où va-t-on demain ? Prends la carte ! On pourrait éventuellement... » Les projets s'ébauchent et se précisent. La promenade est déjà tracée sur la table, et imaginée avec impatience ; on ne sait jamais, peut-être un coin à champignons, un animal sauvage, une clairière pour pique-niquer, s'étendre, saisir la terre et les feuilles, se laisser envahir par un silence grouillant de vie, se fondre dans un espace peuplé de mille existences invisibles et discrètes...

Mais quel dommage ! Aujourd'hui, il fait de nouveau gris et froid.

Il y a pourtant bien longtemps que tout est prêt et qu'on attend, attend, un peu découragé, un printemps qui accumule les semaines de retard. Il ne lui manque qu'une chose, mais elle est essentielle : la douce tiédeur de l'air, qui, seule peut le faire exister.

abv

Lac Lac Lac Lac Lac Lac Lac Lac Lac Lac

LES FRAISES SONT LA...

La saison des fraises s'est ouverte et, dans la région de Morat, ce ne sont pas moins de 15 poses qui vont être ouvertes aux personnes qui pourront les cueillir elles-mêmes au prix de 1 fr. 45 la livre, à la sortie du champ situé près de Burg. Il existe en Suisse six gros champs de fraises couvrant une surface de 40 hectares. Le plus vaste se trouve à Walperswil, près d'Aarberg, alors que le plus proche de Romandie est à deux pas de Morat précisément.

(Texte et photo OB)

Morat : un nouveau toit pour le vieux moulin

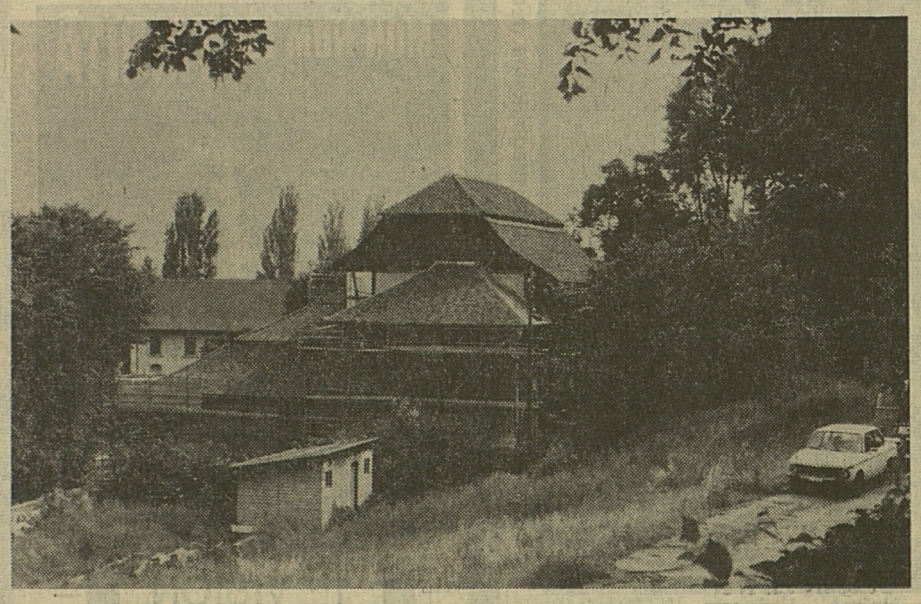

Le vieux moulin de Morat a enfin reçu son nouveau toit qui le protégera désormais efficacement des intempéries. Les travaux de réfection à l'intérieur du bâtiment vont bon train, si bien que la réalisation du musée local se précise de jour en jour.

(Texte et photo OB)

Ce pays noir et blanc
L'île d'Ogoz

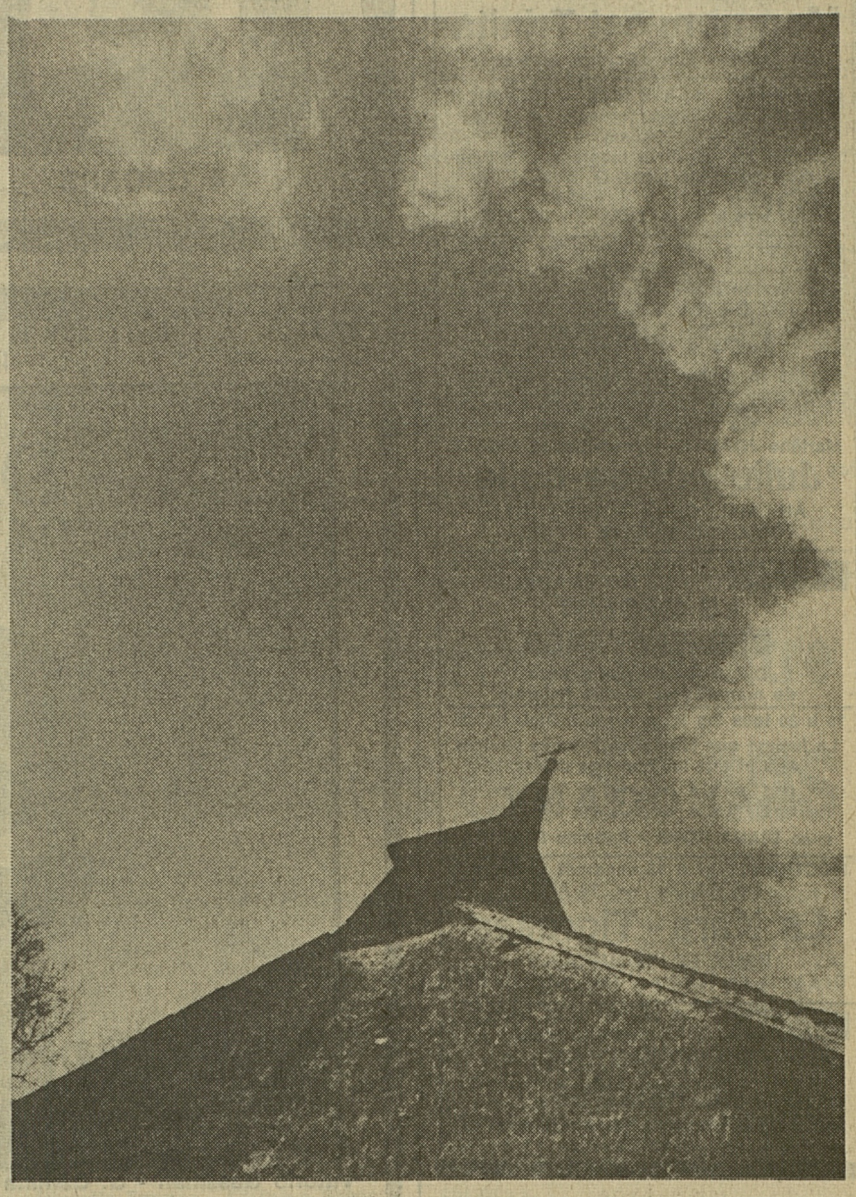

Photo J.-M. Giossi

Ville de Fribourg

Printemps en l'Auge : « le Jeu du Feuillu » d'Emile Jaques-Dalcroze

Samedi 4 juin, les jeunes écoliers de l'Auge, étaient en scène. Tout d'abord les petits de 1re et 2e année, préparés par Mlle Madeleine Reichlen, interprétèrent chants et poésies sur le thème du jardin et réalisés par Mlle Françoise Reichlen.

Puis, les moyens, la classe de Mlle Madeleine Pillonel, aidée des petits, chantaient et jouaient le Jeu du Feuillu d'Emile Jaques-Dalcroze. Il faut féliciter cette jeune institutrice enthousiaste et artiste d'avoir osé s'attaquer à une telle œuvre. Il faut la remercier aussi d'avoir donné aux enfants le goût de la belle musique et de la recherche de la perfection. Elle n'avait rien laissé au hasard, puisque depuis plus d'une année, elle s'y préparait avec ses élèves, taillant costumes, brossant décors. La chorale Jubilate de Montreux et le talentueux pianiste Jean Scarcella accompagnaient ces jeunes artistes, avec enthousiasme et musicalité.

A travers ces chants, ces danses, ces pédagogues ont donné une vision de l'école qui débouche sur la vie, la culture, l'amitié et la joie de vivre. C'était le printemps en l'Auge !

Signalons qu'une reprise de ce spectacle aura lieu vendredi 17 juin, à 20 h. 15, à la salle de la Lenda.

(Ip / Lib.)

Sarine-Campagne Sarine-Campagne

Neyruz : la section des Samaritains a fêté ses dix ans

La Section des samaritains de Neyruz, que préside Mme A.-M. Chardonnens a fêté récemment son dixième anniversaire au cours d'une sympathique soirée qui s'est déroulée à l'hôtel de l'Aigle-Noir. Cette manifestation était honorée de la présence de Sœur Candide, directrice de l'Ecole ménagère rurale de Châteauneuf et fondatrice de la section, de Mlle Stern, présidente cantonale des samaritains, de MM. Gendre, syndic et Mayer, curé de Neyruz ainsi que de Mmes et MM. Sprumont et Muller, pharmaciens.

La présidente profita de l'occasion pour faire un bref historique de la section alors que la fondatrice en rappelait les débuts et le cheminement. Mme Simon, secrétaire donna, quant à elle, l'aperçu des activités de la section : organisation de cours, collecte de sang, visites des malades. Tous les orateurs de la soirée se plurent à relever la somme de travail et de dévouement des samaritains. La soirée s'acheva dans la bonne humeur autour d'une table garnie par les tenanciers de l'hôtel.

(ip)

Glâne Glâne Glâne Glâne Glâne Glâne

Promenade des apiculteurs glânois en pays neuchâtelois

Les apiculteurs glânois avaient choisi un dimanche ensoleillé de juin pour faire leur promenade annuelle. Ils étaient 95 participants à prendre le départ à Romont pour « filer » en car dans le pays neuchâtelois. Une halte à Yverdon permet de reprendre son souffle avant que d'arriver au but de la journée, le rucher de M. Jean-Pierre Gobbo, inspecteur cantonal à Montmollin. Avec beaucoup d'intérêt, les apiculteurs glânois suivirent la visite et les explications de M. Gobbo avant de fraterniser autour d'une table bien garnie pour le repas de midi. C'est en bateau que les apiculteurs gagnèrent ensuite Môtier où MM. Guillod, président des vignerons du Vully et Bolle les reçurent dans la cave de la Bourgeoise de Morat. De Môtier à Romont, le chemin du retour fut encore une fois interrompu pour la plus grande joie de chacun à l'occasion du repas du soir, servi à Vauderens. (ip)

Ville de Fribourg Ville de Fribourg

Fribourg : une conférence sur les soins à la chevelure

Tout récemment s'est déroulé à Fribourg le Congrès des etheirologues suisses, congrès auquel ont pris part quelque 80 participants. La journée était consacrée à la formation et au recyclage ; l'etheirologie, une science des soins de la chevelure et du cuir chevelu est née en France et a été introduite à Fribourg en 1966 par Mme Susy Panchaud, qui était par ailleurs l'une des conférencières du jour. Les soins qui sont ainsi portés aux cheveux et au cuir chevelu le sont par des produits à base de plantes, sans alcool et sans produits chimiques. (ip)

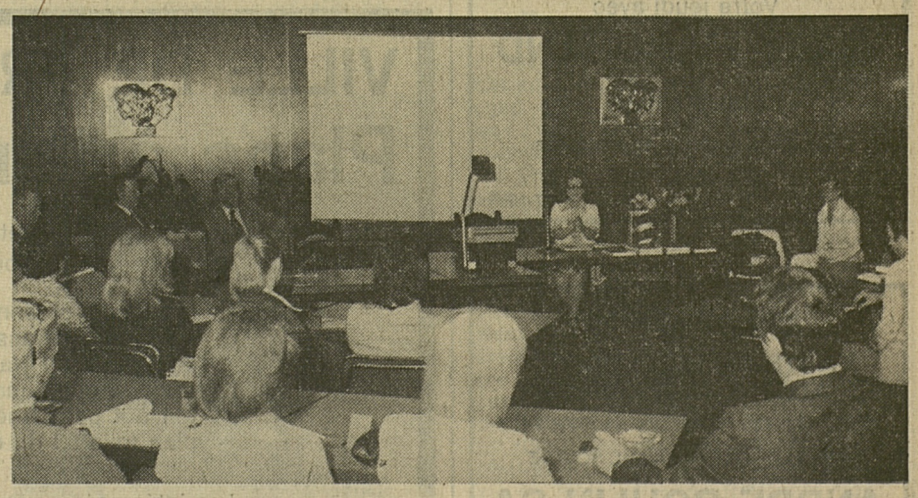

Une vue générale de la salle où s'est déroulé le Congrès des etheirologues suisses.

HALLE DU COMPTOIR — FRIBOURG

Ce soir, jeudi 16 juin 1977, dès 20 heures

20 X 50.— 20 X 100.— 20 X 500.—

Valeur totale des lots Fr. 13 000.— au

GRAND LOTO RAPIDE

du Fribourg-Natation

Abonnement Fr. 12.—
Carton (3 séries) Fr. 2.—
Vente dès 18 h 30
Saucisses chaudes — Wienerlis

Cinémas

ALPHA 15 h et 20.30. 2e SEMAINE
Parlé français — 16 ans
LE FILM AUX 4 OSCARS
NETWORK
MAIN BASSE SUR LA TV
Faye Dunaway - Peter Finch - W. Holden

CAPITOLE 14.30 et 20.30 — 7 ANS —
1re VISION — NOUVEAU
MICHAEL COBY — PAUL SMITH
Mon nom est Trinita
Un nouveau film comique, burlesque

CORSO 15 h et 20.30 — 1re VISION
Parlé français — 16 ans
— 3 Oscars —
Meilleur film - Meilleur montage - Meilleure mise en scène (John G. AVILDSEN)
ROCKY c'est SYLVESTER STALLONE

EDEN 18 h 30 — 1re VISION
VO allemande s.-t. français
Sélection EDEN présente un film de RAINER WERNER FASSBINDER
EFFI BRIEST
d'après le roman de Theodor FONTANE
21 h, DI aussi 14 h 30 — Parlé français
1re VISION — 16 ans
Marlène JOBERT — Jean-Claude BRIALY
Julie pot-de-colle
AH ! MAIS CE QU'ELLES SONT...
COLLANTES CETTE ANNÉE !

REX 15 h et 20.30 - Remarquable
Un film de ZURLINI
LE DESERT DES TARTARES
Des rêves de gloire dans de magnifiques décors naturels
18 h 30 tous les jours jusqu'à DIMANCHE
La femme que toutes les femmes veulent être et que les hommes désirent
MAHOGANY
avec DIANA ROSS - Anthony PERKINS
NOCTURNES 25 h 15 vendredi et samedi
1re VISION — 18 ANS
La Kara - Tigresse
BELLE ET INDOMPTABLE
Des yeux de velours... des mains d'acier

STUDIO 15 heures et 21 heures
Parlé français
PENITENCIER DE FEMMES
● Pour la première fois à Fribourg ●
— 18 ANS —

CABARET
Ce soir à 21 heures
ENREGISTREMENT PUBLIC
d'un 33 tours
Café de la Tête-Noire
Réservez : 037-22 31 84. Entrée : 5.50
CHAUD 7
C. Royal Agency

Théâtre de la Cité — FRIBOURG
Place de l'école de la Neuveville
Spectacle pour enfants
Votre jeudi avec
GABY MARCHAND
dès 15 heures
Chansons, poèmes et comptines
Entrée : Fr. 4.—
17-1955

REPARATIONS
MOTEURS ELECTRIQUES
ATELIER DE BOBINAGE
Rebobinage - Révisions de moteurs
DÉLAI COURT - TRAVAIL SOIGNÉ
ANDRÉ ROULIN SA
Entreprise générale d'électricité
SAINT-AUBIN ✆ 037-77 19 73
bureau 77 21 21
17-926

ALPHA

15 h et 20 h 30 — Parlé français
2e SEMAINE
Faye DUNAWAY — Peter FINCH
dans un film de SIDNEY LUMET

4 OSCARS

CORSO

15 h, 20 h 30 **GRANDE PREMIERE VISION** Parlé français

ROCKY — 3 OSCARS A HOLLYWOOD
ROCKY — MEILLEUR FILM, MEILLEUR MONTAGE
ROCKY — MEILLEURE MISE EN SCENE JOHN G. AVILDSEN
ROCKY — « ROCKY » C'EST SYLVESTER STALLONE

EDEN

21 h 1re VISION Français

REX

15 h et 20 h 30 — UN FILM REMARQUABLE — réalisé par VALERIO ZURLINI

Vittorio Gassman - G. Gemma - Ph. Noiret - J. Perrin - L. Terzieff

CAPITOLE

dès 7 ans
20 h 30. Jeudi/dimanche mat. 14.30
MICHAEL COBY - PAUL SMITH
Nous ne sommes pas ceux que vous croyez !
ET POURTANT...

— 1re VISION —

CLIMATISATION
White-Westinghouse
...pour votre bien-être
téléphonez-nous pour une offre gratuite
CENTRE P. RIESEN SA
Granges-Paccot
1701 Fribourg
Tél. 037 26 27 06

Privé vend
ARMOIRE singinoise
peinte, 2 portes. Prix Fr. 2200.—
✆ 037-22 73 31, int. 48
✆ 037-22 64 87 privé
17-25491

Venez tous à la
FÊTE CHAMPÊTRE
de Frères de nos Frères, le 16 juin 1977 dès 15 h.
AU RANCH (MARLY-CHESALLES)
Ambiance formidable, attractions pour petits et grands - Lâcher de ballons, promenades avec âne. Bar. Buffet campagnard, raclettes
17-25469

Imprimerie St-Paul
Impressions en tous genres

Ecole maternelle des Petits-Bancs

(enfants nés en 1972-1973)
Nous pouvons encore accueillir quelques enfants pour 1977-78 (nombre limité)
Samedi 18 juin 1977
Kermesse de fin d'année dès 14 h 45
Bertigny 33 - ✆ 037-24 02 81 ou 22 41 85.
17-25532

VILLE DE FRIBOURG
Plans à l'enquête

Sont mis à l'enquête publique à l'Inspectorat communal des constructions, bureau No 1, Grand-Rue 37 :

— les plans présentés par Baugenossenschaft haus + Herd, Mittelstrasse 12, 3360 Herzogenbuchsee, au nom de la maison Haus + Herd, à Bienne, pour la construction d'une maison familiale avec garage incorporé, toit à 4 pans, rue Alexandre-Daguet, sur l'article 6512, plan folio 33 du cadastre de la commune de Fribourg.

Les intéressés peuvent en prendre connaissance et déposer leurs observations ou oppositions du **lundi 20 juin au vendredi 1er juillet 1977, au soir.**

Direction de l'Edilité 17-1006

ANTIQUITÉS
chez «BOUBI»
Je suis acheteur de meubles anciens, bois de démolition de vieilles fermes et vieux bassins en pierre.
E. PILLER
Chambilloux 38
Fribourg
✆ (037) 26 30 16
17-324

A vendre, cause double emploi
VW 1302
année 72, 40 000 km, expertisée, parfait état. 17-461024
✆ 029-2 65 13

MARNAND
Vendredi 17 juin dès 21 heures
FETE DE JEUNESSE
B A L avec **ALAIN MORISOD**
Samedi 18 juin dès 21 heures
B A L avec **ACKBUGN'S**
B A R
17-25348

vendredi 17 juin à 20 h
BOURGUILLON
CANTINE CHAUFFÉE
20 SÉRIES — 4 ROYALES
ABONNEMENT Fr. 10.—
Dimanche 19 juin 1977 : PELERINAGE DES MALADES

GRAND LOTO
en faveur du futur abri des malades
Fr. 7000.- de lots
8 carnets d'épargne de Fr. 250.—, Jambons, cartons de bouteilles, paniers garnis, etc.
17-122049

FC Fétigny: saison de mutations

La deuxième saison après une promotion est, dit-on, particulièrement difficile. Fétigny n'a pourtant jamais connu de problème ; l'équipe broyarde a même réussi à obtenir le même total de points que l'année dernière, quand bien même son championnat comptait deux matches de moins que l'année précédente.

L'augmentation du nombre des équipes de première ligue entraînant la présence de formations aussi faibles que Sierre ou Renens n'est certainement pas étrangère à la facilité qu'a connue Fétigny pour conserver sa place dans sa catégorie de jeu. Dès la première journée, les Fribourgeois, très nets vainqueurs de Renens, ont pu ainsi se rendre compte qu'il existait des équipes bien plus faibles qu'eux et cette constatation a sans doute servi de stimulant pour un début de championnat qui, comme l'année précédente, fut très réussi. Après cinq rencontres, les Broyards comptaient en effet huit points, dont deux acquis aux dépens de Bulle, ce qui les plaçait au deuxième rang du classement derrière Stade Lausanne. Malgré un net fléchissement dans la deuxième partie du premier tour, Fétigny put atteindre la pause hivernale avec un total appréciable de treize points qui mettait pratiquement l'équipe de Jacques Codourey à l'abri de toute mauvaise surprise. Malgré un début de second tour assez pénible avec, notamment, une lourde défaite à Orbe, Fétigny ne fut jamais, en effet, dans une position dangereuse et il put garder assez d'influx pour terminer le championnat d'excellente manière, récoltant cinq points dans ses trois derniers matches et portant à dix le nombre de ses victoires dans ce championnat.

Le même esprit

Si la présence de nouveaux promus d'une manifeste faiblesse a grandement facilité la tâche des Fribourgeois — comme celle de tous leurs autres adversaires du reste —, il serait faux cependant de taire les mérites d'une équipe qui n'a pas hésité à rester fidèle à sa politique et qui s'est engagée dans ce championnat sans aller chercher d'onéreux renforts. C'est, en effet, vers les ligues inférieures que s'est tourné le club broyard pour remplacer Cuennet, parti à Broc, ainsi que Pierre Joye et Ménétrey, prêtés à Estavayer. Aux arrivées, en début de saison, de Vignati, Nicole et Mollard sont venues s'ajouter, en cours de championnat, celles de Chardonnens, Ducry et Thierrin qui, tous, ont prouvé que, sans posséder un nom très coté à la bourse des transferts, ils pouvaient jouer un rôle plus qu'honorable en première ligue. En engageant des joueurs de la région, Fétigny a d'autre part pu conserver l'esprit et l'enthousiasme qui avaient fait sa force durant sa première année en première ligue.

Proche des premiers

Avec son esprit, Fétigny a aussi conservé sa manière de jouer et cela a souvent valu à ses spectateurs des rencontres attrayantes. Si les attaquants ont trouvé dans le jeu offensif généralement pratiqué par l'équipe broyarde des conditions favorables qui ont, en particulier, permis l'éclosion de Mora, les défenseurs n'ont par contre pas toujours bénéficié d'une aide assez rigoureuse et Fétigny, cette année encore, a encaissé trop de buts alors même qu'il a prouvé en certaines occasions — notamment au second tour contre Martigny ou Stade Lausanne — qu'il était capable de jouer avec une stricte discipline. La blessure de Mauron, puis celle de Vignati n'ont certes pas contribué à stabiliser un compartiment défensif qui, au second tour, encaissa à deux reprises six buts, contre Orbe tout d'abord, puis contre Bulle. Battus à Bulle comme ils l'avaient été à la Motta au premier tour, les Broyards n'ont ainsi pas pu répéter leur exploit de la saison précédente où ils avaient obtenu quatre succès contre leurs rivaux cantonaux. Ils s'en seront cependant consolés en conservant au moins, contre Bulle et Central, leur invincibilité sur leur terrain et en joignant à leur victoire sur le champion un autre succès aux dépens du second finaliste, le Stade Lausanne, qu'ils avaient d'ailleurs déjà tenu en échec à Vidy. Ces victoires sur les deux premiers ont montré encore une fois, s'il en était besoin, que Fétigny était bien plus proche des premiers que des derniers à qui l'équipe de Codourey n'a laissé aucun point.

Rajeunissement

Si les Fribourgeois peuvent être satisfaits de ces victoires de prestige, ils doivent l'être encore plus d'avoir réussi à vivre une saison sans problème tout en effectuant de nombreuses mutations dans leur équipe qui a été sensiblement rajeunie : François Joye et Edouard Renevey ont pu prendre leur retraite, Codourey lui-même a pu se contenter d'apparitions de plus en plus brèves, sans que le rendement de l'équipe ne soit fortement perturbé. C'est que, entre-temps, de nouveaux « patrons » se sont affirmés, tel Nicole par son abattage, ou Ducry par son excellente vision du jeu. Jacques Codourey, qui entraînera à nouveau l'équipe broyarde pourra donc entamer la prochaine saison avec bon nombre de jeunes joueurs aguerris au rythme de la première ligue. Fétigny, on le voit, n'a pas perdu son temps : en songeant à l'avenir dès que le présent fut assuré, les Broyards ont fait preuve d'une sagesse qui mériterait d'être récompensée la saison prochaine.

André Vieli

Un coup de tête du jeune Nicole (à droite) qui a disputé tous les matches de la saison ; à gauche, le capitaine Marchello et au centre, Corminbœuf.
(Photo J.-L. Bourqui)

Nicole et Mora: 22 sur 22!

Vingt joueurs ont défendu les couleurs de Fétigny durant les vingt-deux rencontres de son championnat :

Alex Nicole	**22 matches**	**(17,5)**
Michel Mora	**22**	**(13,9)**
R. Desarzens	**21**	**(20,1)**
Tarcisius Godel	**20**	**(19,1)**
Bruno Marchello	**20**	**(19,1)**
Marc Corminbœuf	**19**	**(13,6)**
Guy Bersier	**19**	**(11,8)**
Daniel Mauron	**16**	**(15,1)**
Jacques Codourey	**16**	**(10,6)**
Laurent Vignati	**14**	**(13,1)**
J.-B. Kuhn	**14**	**(10,4)**
François Joye	**13**	**(8,5)**
Chardonnens	**12**	**(7,5)**
Edouard Renevey	**12**	**(6,6)**
Ducry	**10**	**(7,3)**
Georges Berchier	**9**	**(8,1)**
Gilbert Mollard	**7**	**(6,1)**
Thierrin	**7**	**(0,7)**
Renzo Borracini	**6**	**(0,6)**
Pascal Renevey	**3**	**(0,3)**

(Le premier chiffre indique les matches joués en entier, le second, partiellement).

Mora le meilleur marqueur fribourgeois

Avec onze buts réussis dans ce championnat, Michel Mora s'est montré le réalisateur le plus efficace des trois équipes fribourgeoises. Neuf autres joueurs ont réussi trente-huit des trente-neuf buts de Fétigny, le dernier étant l'œuvre de Brender (Renens) auteur d'un autogoal lors de la première journée :

Mora	**11 buts**
Marchello	**9**
Corminbœuf	**4**
Nicole	**3**
Ducry	**3**
Joye	**2**
Vignati	**2**
Thierrin	**2**
Borracini	**1**
Codourey	**1**

A. V.

Engel jouera samedi

Le gardien servettien Karl Engel (24 ans) a renouvelé pour trois ans le contrat qui le lie au FC Servette.

Blessé à la cheville, il n'avait pas joué contre le FC Zurich. Sa rentrée est prévue samedi face à Bâle aux Charmilles.

Viktor se retire

Le gardien international tchécoslovaque Ivo Viktor a décidé d'abandonner le football. Agé de 35 ans, il souffre de troubles lombaires chroniques. Après avoir arrêté la compétition pendant plusieurs mois, il avait repris ses activités au cours de cette saison avec Dukla Prague.

Victime d'une rechute, il a décidé de mettre un terme à sa carrière de footballeur. Il avait fait ses débuts d'international en 1966 contre le Brésil, à Rio de Janeiro. Dix ans plus tard à Belgrade, il gardait les buts de la Tchécoslovaquie lorsqu'elle remporta le titre européen aux dépens de la RFA.

● **Tennis.** — Après Heinz Guenthardt, un second joueur suisse, Max Huerlimann, s'est qualifié pour le deuxième tour du tournoi des qualifications de Wimbledon, à Rochampton.

Le Delémontain de Zurich a battu l'Australien W. Hampson, 6-2, 6-3. En revanche, Michel Burgener a été battu 6-3, 6-2 par le Néo-Zélandais Russel Simpson (No 4 de son pays).

Organisation de BUREAU
Machines à écrire à calculer à reproduire
250 m2 d'exposition 2 étages 8 vitrines
hubert Labastrou Organisation de bureau
Route des Alpes 1 FRIBOURG
✆ 037-22 12 22
17-951

tapis?..
... moquettes «mur à mur».
Il vous faut voir le choix et les prix de la maison Tapisol.
Plus de 15000 m² en stock.
Spécialiste moquette de fonds
Tapisol
FRIBOURG
Pérolles 29, tél. 22 34 45
MARLY-CENTRE
tél. 46 16 45

M. A. Pythoud a mis un terme à sa carrière d'arbitre

Près de 3000 matches en 32 ans

BASKETBALL

Lors de la finale de la Coupe de Suisse à Mezzovico, l'arbitre fribourgeois André Pythoud, tout comme son collègue vaudois Jacques Délessert, faisait ses adieux à l'arbitrage après 32 ans d'activité. Puis, il y a quelques jours à Lucerne, MM. Pythoud, Délessert et Benz (les trois arbitres suisses qui mettent un terme à leur carrière) ont été nommés arbitres honoraires à titre de remerciements. En compagnie du Fribourgeois André Pythoud, nous avons tenté de reconstituer son impressionnante carrière qui s'est traduite par près de 3000 matches sifflés en 32 ans. Si l'on songe que le basket observe chaque année de longs mois de pause, ce bilan représente une moyenne assez élevée.

Quinze ans international

M. André Pythoud a tout d'abord débuté sa carrière en 1945 et deux ans plus tard il était déjà nommé arbitre fédéral. *« A l'époque il était facile de devenir arbitre fédéral car on manquait d'arbitres »*, s'est empressé d'ajouter M. Pythoud. Dès 1947, il a participé chaque année au championnat suisse et eut l'occasion d'arbitrer trois finales de Coupe de Suisse. Si l'on tient compte des tournois et matches amicaux, cela représente environ 2500 matches sifflés.

Mais la carrière de M. Pythoud ne s'arrête point là, tant s'en faut. S'il a déployé une grande activité sur le plan national, l'arbitre fribourgeois n'a pas manqué de se faire un nom sur le plan international, où il exerça cette activité durant 15 ans. C'est en effet en 1962 qu'il fut nommé arbitre international à la suite du stage de Budapest. Dès lors, chaque année on le convoqua pour diriger trois à quatre rencontres de Coupe d'Europe, sans oublier les nombreux matches internationaux organisés dans les pays voisins. Au bilan, on note donc près de 300 rencontres internationales. Sa première rencontre de Coupe d'Europe se disputait dans le fronton du Real de Madrid et opposait le club madrilène au Benfica de Lisbonne. Mais citons quelques dates importantes :

1963 : championnat d'Europe masculin en Pologne avec arbitrage de la demi-finale Pologne - Yougoslavie.

1964 : championnat d'Europe juniors à Naples ; tournoi préolympique à Genève (qualification pour les JO de Tokyo) ; France - URSS ; championnat d'Europe féminin à Budapest avec arbitrage de la demi-finale Bulgarie - Roumanie et de la finale URSS - Bulgarie, gagnée de deux points par les Soviétiques.

1965 : tournoi des cinq nations en France et en Italie.

1966 : tournoi de la Principauté de Monaco, arbitrage de la finale France - Espagne.

1967 : tour final de la Coupe d'Europe des champions à Madrid, avec Real Madrid, Simmenthal de Milan, Slavia Prague et Zadar ; championnat d'Europe juniors féminin en Sardaigne.

1969 : championnat d'Europe juniors en Espagne ; tournoi des Nations avec Pologne, France, Allemagne, Belgique ; finale de la Coupe d'Europe des champions à Barcelone TSK Moscou - Real Madrid (victoire soviétique après 3 prolongations).

1972 : demi-finale de la Coupe des coupes Etoile Rouge Belgrade - Partenope à Naples ; tournoi préolympique d'Amsterdam (qualification pour les JO de Munich) ; première rencontre Sélection européenne féminine - CUC Clermont-Ferrand.

1973 : demi-finale de la Coupe des coupes Yougoplastica Split - Mobilquatro à Split ; première rencontre officielle France - Chine à Paris ; tournoi de qualification du championnat d'Europe féminin à Katovice en Pologne.

Voilà donc quelques très grandes dates de la carrière de l'arbitre fribourgeois, qui ne révèlent pas tous les déplacements que M. Pythoud a régulièrement fait chaque année.

L'importance des matches internationaux

« Je crois avoir réalisé le maximum en arbitrage. Je ne peux plus rien espérer dans cette carrière et je pense qu'il est temps que j'arrête, afin de laisser la place à des plus jeunes. »

La décision de M. Pythoud est nette : il ne sifflera plus un seul match officiel, même pas sur le plan cantonal : *« Après sa finale de la Coupe de Suisse, j'ai donné un non catégorique lorsqu'on m'a demandé de siffler des rencontres fribourgeoises. J'ai voulu terminer ma carrière sur une note optimiste et je ne voulais pas encourir un échec ».*

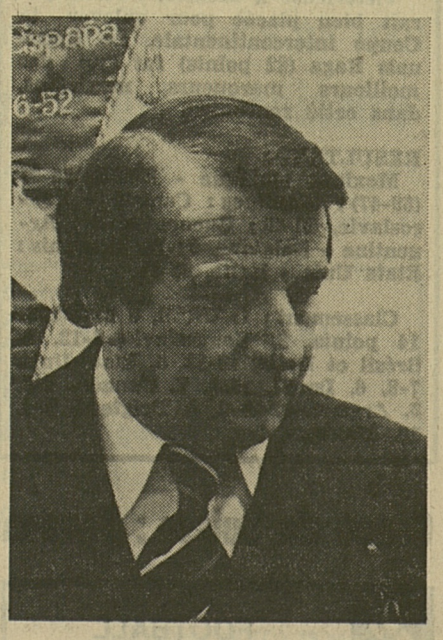

André Pythoud : une carrière d'arbitre national et international bien remplie.
(Photo J.-L. Bourqui)

M. Pythoud gardera un souvenir inoubliable de ses déplacements à l'étranger : *« Lorsque j'ai été nommé arbitre international, M. Pfeuti m'avait dit : ta carrière commence ici. Je crois qu'il avait raison, car l'expérience internationale est très positive. A cette époque, le basket suisse n'avait que très peu évolué et il fallait se rendre à l'étranger pour voir ce qui s'y passait. Les arbitres suisses ont souvent eu des moments difficiles car il fallait se familiariser avec une conception du jeu qu'on ne connaissait pas dans notre pays. »*

Mais le basket suisse a bien évolué et M. Pythoud a passé par de nombreux changements de règles : *« La plus importante d'entre elles reste, je pense, la règle des 30 secondes et celle des 3 secondes dans la raquette, qui ont permis le développement du basket. Si la FIBA a longtemps fait preuve de stabilité, maintenant, il faut s'attendre à des modifications des règles lors de chaque congrès olympique, c'est-à-dire tous les quatre ans ».*

On a souvent vu des arbitres en mauvaises conditions physiques, qu'en est-il exactement M. Pythoud ? *« Il est certain que des arbitres ne soignent pas leur condition physique, car ils s'entraînent trop peu. Mais maintenant, on se montre plus sévère et cela va aller en augmentant. Pour mon compte, j'ai toujours joué avec les vétérans et en été j'ai continué à pratiquer un sport pour demeurer en condition. Un autre point important pour être un bon arbitre est l'interprétation des règles. Je suis peut-être mal placé pour le dire, puiqu'on disait de moi que j'étais l'arbitre qui connaissait le moins le règlement. Cependant, un arbitre qui suit le règlement à la lettre ne sera jamais un bon arbitre. Il faut savoir interpréter ».*

Beaucoup de chance

Durant ces 15 ans d'arbitre international, M. Pythoud a retenu beaucoup de bons souvenirs : *« Je crois que j'ai eu beaucoup de chance de ce côté-là. Une seule fois, on a déposé un protêt contre une de mes décisions au tournoi préolympique de Genève lors de Bulgarie-Belgique, mais les officiels de la table avaient leur part de responsabilité. Un autre moment difficile fut la finale de la Coupe d'Europe entre Moscou et Real Madrid. A Barcelone, le public était hostile au Real et il fallut d'autre part avoir recours à trois prolongations. Parmi les très bons moments, je pourrais citer entre autres la finale du championnat d'Europe féminin 64 entre l'URSS et la Bulgarie au Nepstadion de Budapest alors que j'avais déjà arbitré la demi-finale. Il est rare qu'un arbitre puisse cumuler les deux rencontres. Enfin, le geste des joueurs de Pregassona lors de la finale de la Coupe cette année m'a très touché : il est rare que les vaincus viennent en premier serrer la main des arbitres ».*

Comme on le voit, M. Pythoud, qui n'a jamais eu l'occasion d'aller aux Jeux Olympiques (surtout du fait de la non-participation de la Suisse), a souvent dirigé des rencontres dans les pays de l'Est : *« Les arbitres de l'Ouest ont souvent eu des problèmes pour obtenir le visa pour les pays de l'Est, mais la Suisse connaissait sur ce plan-là une position de force. Comme il y avait très peu d'arbitres internationaux suisses, c'étaient souvent les mêmes qui étaient convoqués ».*

S'il ne dirigera plus aucune rencontre, M. Pythoud demeure membre de la Commission fédérale des arbitres et fera notamment partie d'une commission chargée de surveiller les arbitres, ce qui manquait jusqu'à maintenant. Nous ne pouvons que souhaiter une bonne fin de carrière à M. Pythoud.

Marius Berset

Au terme d'une saison exemplaire, Marly a retrouvé sa place en ligue B

Deux problèmes : financement et transferts

BASKETBALL

Au terme d'une saison exemplaire, l'équipe de l'entraîneur Egger est parvenue à obtenir sa place en ligue nationale B. Cette série de jeu, la formation de la Gérine l'avait déjà côtoyée sous l'ère de Robert Koller. Ce fut alors, l'echec complet mais les dirigeants, bien que déçus, n'ont pas abandonné. Il aura fallu deux saisons de patience et d'efforts avant d'entrer par la grande porte dans cette ligue nationale B, qui est maintenant la véritable antichambre de l'élite.

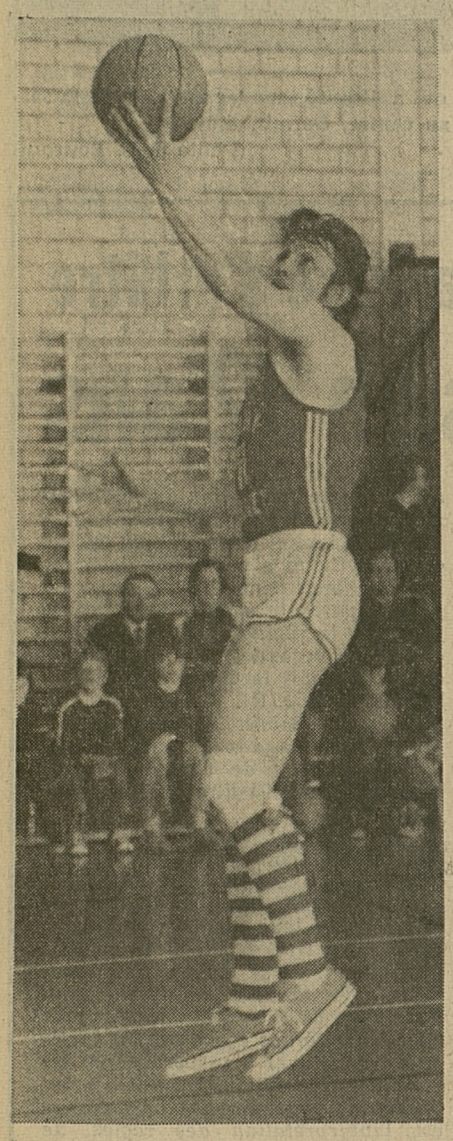

L'entraîneur-joueur de Marly, René Egger. (Photo J.-J. Robert)

Le basketball prit naissance à Marly grâce à une poignée d'idéalistes qui croyaient vraiment que ce sport serait un apport pour une commune en pleine expansion.

Dès la mise en service de la première salle de sport à Marly, la poignée de « mordus » sut admirablement se structurer autour d'une organisation déjà en place qui groupait la totalité des sociétés sportives de la commune. Placé dans le contexte du Club sportif de Marly, la section basketball pouvait prendre son départ officiel dans des compétitions. Une première saison, les joueurs de Bernard Chassot, entraîneur, furent tellement enthousiastes qu'au terme du championnat de la 1re ligue fribourgeoise, Marly terminait en tête et obtenait déjà le droit de participer aux finales de promotions. Cette première tentative échoua mais l'équipe ne renonça pour autant.

La deuxième fois

Au contraire, Marly tenta de réaliser quelques bons transferts et, au terme d'une nouvelle saison parmi les sans-grades fribourgeois, était à nouveau qualifié pour les finales. Engagé dans une poule à trois, Marly réussit cette fois dans son entreprise. Toujours à l'étroit dans sa petite salle de l'ancienne école, les joueurs de l'entraîneur Chassot se hissèrent parmi les meilleurs de leur nouvelle catégorie de jeu. Une véritable vocation était née dans la commune, car, parallèlement au bon comportement de l'équipe fanion, le mouvement juniors prenait naissance.

Partant du sport à l'école qu'avait lancé sur une grande échelle l'Association fribourgeoise, les jeudis consacrés au basketball ont connu un essort réjouissant sur les bords de la Gérine.

Un développement spectaculaire

Avec à la base une belle cohorte de jeunes, et surtout à la tête des dirigeants dynamiques, le Marly BBC semblait promis à un bel avenir. Malheureusement ce pari sur l'avenir fut contrarié par les premières réformes de la ligue nationale. En l'espace d'une saison, quand on réduisit la ligue B à un seul groupe, Marly connut sa plus noire année. Avec une équipe de valeur et à sa tête, un Robert Koller encore tout auréolé des succès du Fribourg Olympic, Marly sombra au point que, dant le tour de relégation, fut condamné à la première ligue. Cette période qui coïncidait avec la mise en exploitation du nouveau complexe scolaire du Grand Pré fut le tournant dans la vie de ce club. Forts d'une certaine expérience, les dirigeants ne lâchèrent pas.

Deux saisons

« Donnez-moi deux saisons... »

Ces mots, l'entraîneur René Egger les prononça à l'assemblée du club au moment où il prenait, pour la première fois de sa longue carrière, le poste d'entraîneur. Avec sa nouvelle équipe, René Egger, secondé par Bernard Chassot, commença un long travail. Contre toute attente, au terme du premier passage en Ligue nationale, Marly terminait à la première place de son groupe et participait au tour de promotion. Avec une équipe jeune, qui avait déjà donné le meilleur d'elle-même en championnat, Marly échoua sur le fil face à Champel.

Pour René Egger, il restait douze mois pour donner à sa troupe une nouvelle ambition. Cette saison grâce à une politique de transferts juste et pondérée Marly domina son championnat. Profitant des temps morts de la saison, René Egger et les dirigeants meublèrent ces périodes par des rencontres contre des partenaires de valeur. En arrivant aux promotions, toute l'équipe bénéficiait d'une forme splendide, au point que ce fut finalement qu'une simple promenade de santé.

Avec les grands

Depuis la réforme de cette catégorie de jeu, la ligue nationale B est maintenant la véritable antichambre de l'élite. Pour s'en persuader, il suffit de se rappeler que les Sion, Lemania-Morges et Renens, récemment promus en ligue A, y sont encore. Le niveau de jeu, grâce à l'apport de joueurs américains de très grande valeur monta rapidement au point que le style actuel est plaisant et que le public se déplace.

Pour Marly cette ascension pose des problèmes. Le premier sera celui du financement, il faudra aller deux fois au Tessin, une fois à Bâle et plusieurs fois à Genève et à Lausanne. Certes, le derby permettra aux clubs locaux de faire recette. Mais cette rencontre ne doit pas masquer le problème et il faudra trouver les fonds nécessaires pour boucler la saison. Si, dans ce domaine, on peut faire confiance aux dirigeants, la question du renforcement de l'équipe demeure.

Dans cette optique, on parle déjà de transferts sur les bords de la Gérine. Là également le choix est difficile, car en ligue nationale B un seul joueur étranger est autorisé. Dès lors il faut se pencher avec soin sur ce problème. Marly disputera son championnat avec les grands. Il ne reste que quelques questions de détail à mettre au point. Le premier sera d'éviter une concurrence avec Fribourg Olympic.

De plus, comme City Fribourg évolue également dans la capitale, il faudra soigneusement choisir l'heure des rencontres, car indiscutablement l'apport du public deviendra déterminant pour les finances du club. De nouvelles charges pour le président Alt, cependant l'engouement du public de Marly doit être un gage de succès, car les joueurs sont maintenant conscients qu'il faut tenir le plus longtemps possible dans cette série de jeu.

belo

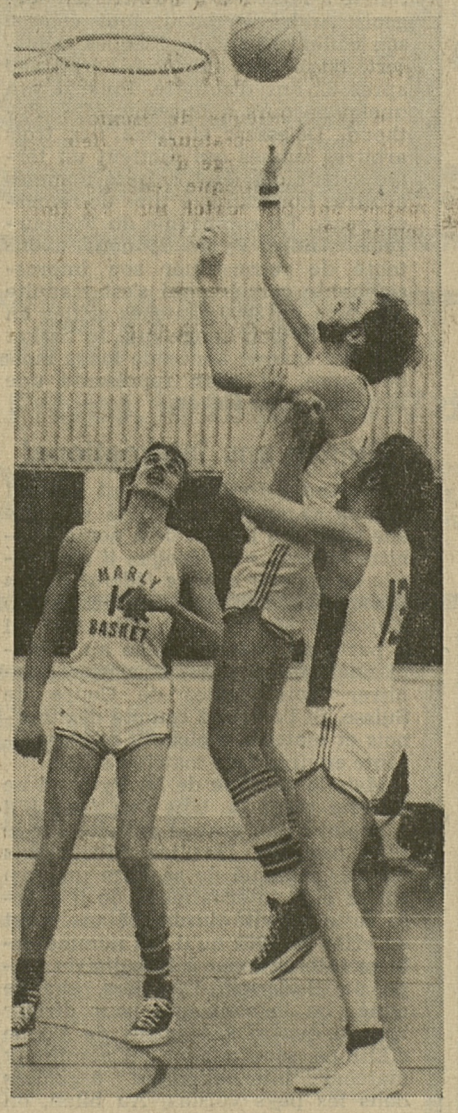

Currat, Werder et Kacera (de gauche à droite). (Photo J.-L. Bourqui)

MARCHE

Ce soir au stade St-Léonard

Epreuve nationale sur 10 000 m

La vitalité du Club des marcheurs de Fribourg sera concrétisée une fois de plus par l'organisation d'une épreuve de 10 000 m sur la cendrée du stade St-Léonard, elle se disputera en nocturne. Comme le relevait le président Jean-Bernard Müller, la participation est très intéressante, car de telles compétitions sont rares en Suisse. D'autre part, les meilleurs tenteront leur qualification pour les championnats suisses d'athlétisme dont le temps limite est fixé à 52 minutes. Si les conditions le permettent, le Zurichois Pfister, en grande forme actuellement s'attaquera au record suisse. 26 marcheurs seront en piste en provenance de Genève, Lausanne, Nyon, Yverdon, Monthey, Sion, Zurich et Fribourg. En premier plan, nous aurons les trois premiers du championnat suisse des 10 km, soit Pfister, Ansermet et Marclay, auxquels il faut ajouter Vallotton, champion suisse des 100 km, et Hugi de Lausanne, très en verve en ce début de saison. Une belle brochette d'excellents marcheurs. Le départ sera donné ce soir jeudi, à 19 h. 45.

M. R.

WATER-POLO

Fribourg : victoire bienvenue

Fribourg - Bienne 7 - 4

Le club du président Bourqui a gagné le match des derniers classés, toutefois cette victoire fut longue à se dessiner. Crispée et surtout mal à l'aise devant le but biennois, l'équipe de l'entraîneur Thierry ne concrétisa pas toutes les chances qu'elle se créa. Cela est regrettable car en faisant preuve de plus de clairvoyance le doute eût été levé très rapidement. Cette victoire tombe bien puisque maintenant Fribourg se place juste devant Sion.

Rendue nerveuse par l'importance de l'enjeu, l'équipe fribourgeoise est dès l'engagement plongée dans le doute, car sur la première offensive séelandaise, Barilli est battu. La réaction des joueurs locaux est rapide, mais le tir d'Aeby trouve le poteau sur sa trajectoire. Bienne qui sent bien que Fribourg panique, profite du passage à vide adverse pour développer un jeu, qui dans son volume et dans son efficacité est payant puisqu'il faut que le gardien fribourgeois sauve une situation compromise en effectuant un arrêt de la tête. La pression de l'adversaire fait pourtant courber la défense fribourgeoise qui concède un deuxième but.

Au premier changement de camp, Fribourg tente de prendre en défaut le gardien biennois, mais d'emblée le lobe d'Aebischer va sur la latte. Malgré cet échec, Fribourg accentue son rythme et le même Aebischer inscrit le premier point pour son équipe. Gardant un rythme soutenu le pensionnaire de la Motta parvient à refaire son retard à trois secondes de la fin du deuxième échange. Ce coup est décisif car dans le troisième quart Fribourg se montre plus entreprenant que son adversaire. Certes, dans les deux camps, les poteaux viennent au secours des gardiens et du même coup le suspense commence à monter car cherchant sans cesse à prendre l'initiative des opérations, Fribourg doit lutter pour combler les buts que régulièrement sa défense encaisse. Les occasions favorables sont invraisemblables pour Gougler, qui dans un jour « sans » gâche lamentablement ses chances. Le marquage très large des Fribourgeois permet sans cesse à Bienne de porter le danger devant Barilli, toutefois les avants de pointe se laissent surprendre au dernier moment.

Mieux préparé physiquement que son adversaire, Fribourg finit par faire tomber la décision dans l'ultime période. Avec bonheur le but de la sécurité tombe dès le coup d'envoi, libérant ainsi l'équipe locale. Les Biennois accusent le coup, ses offensives se faisant rares et les fautes nombreuses. Fribourg trouve alors des espaces et grâce à Christian Piller qui nage à chaque fois dans le dos de son cerbère, les balles arrivent devant le but où Gougler trouve enfin le chemin du filet.

Cette partie fut donc très dure, car dans chaque équipe on tenta de tenir le plus longtemps possible. Pour Fribourg, cette victoire est importante car elle démontre que s'il y croit, il est capable de remonter un score déficitaire, en jouant collectif. Cette victoire est importante avant le déplacement de samedi à Sion.

Fribourg : Barilli, Piller, Philiponna, Aeby, Aebischer (1), Gougler (5), Python (1), Gex, Thierry.

Bienne : Schmid, Schwander, Aeschbach, Kunz, Briccafiori (3), Vaucher, Reinhart, Aeberhart (1), Badertscher, Racine.

belo

Temps de vacances: temps de détente. Vous passerez des vacances sans souci si vous commandez vos devises et prenez toutes vos dispositions soigneusement à l'avance. Par exemple en déposant vos valeurs dans un safe BSCD, en versant l'argent liquide dont vous n'avez pas besoin dans l'immédiat sur un compte BSCD, en avisant vos connaissances (et non pas à qui veut l'entendre, comme le font nos compères ci-dessus!) de votre absence, etc.... Saisissez donc l'occasion de votre prochain départ en vacances pour vous entretenir en toute tranquillité de vos problèmes financiers avec nos conseillers.
Profitez de notre expérience et de nos conseils dans tous les domaines financiers. Cela en vaut la peine et ne vous coûte rien.

Banque Suisse de Crédit et de Dépôts
SDKB BSCD
Schweizerische Depositen- und Kreditbank
Société filiale de la Société de Banque Suisse

1700 Fribourg, rue de l'Hôpital 15
✆ 037-22 88 22

17-801

Coupe intercontinentale

L'URSS bien placée

Victorieuse à Mexico, l'URSS paraît bien placée pour enlever la Coupe intercontinentale. Le Luganais Raga (22 points) fut l'un des meilleurs marqueurs mexicains, dans cette rencontre.

RESULTATS :

Mexico : Mexique - URSS, 84-91 (39-47) ; Winnipeg : Canada - Yougoslavie, 68-52 ; Buenos Aires : Argentine - Belgique, 96-74. Memphis : Etats Unis - Italie, 88-77.

Classement : 1. URSS, 8 matches-14 points. 2. Yougoslavie 9-12. 3. Brésil et Italie, 10-12. 5. Etats-Unis, 7-8. 6. Israël, 10-8. 7. Canada, 8-6. 8. Argentine, 10-6. 9. Belgique, 7-4. 10. Mexique, 9-4.

Coupe de Suisse : Tavanasa (3e ligue) bat Balzers

FOOTBALL

Une surprise a été enregistrée dans le premier tour principal de la Coupe de Suisse. Balzers (première ligue) a été éliminé par l'équipe grisonne de Tavanasa (troisième ligue), qui s'est imposée par 6-3. 15 des 64 matches prévus restent encore à disputer. Ils le seront pour la plupart au début d'août.

RESULTATS

Yverdon - Stade Nyonnais, 2-4 ; Concordia Lausanne - Epalinges, 2-3 ; Marin - Superga La Chaux-de-Fonds, 2-8; Courtepin - Orbe, 3-0 ; Portalban - Boudry, 5-2 ; Romont - Fétigny, 0-0, ap. prol. Romont, vainqueur aux penaltys) ; Serrières - Le Locle, 2-3 ; Corcelles-Cormondrèche - Central Fribourg, 0-2; Naters - Martigny, 0-2 ; La Tour-de-Peilz - Saint-Maurice, 1-6 ; Longeau - Soleure, 1-1, ap. prol. (Soleure vainqueur aux penaltys) ; Porrentruy - Binningen, 6-2 ; Aesch - Birsfelden, 1-0 ; Allschwil - Petit-Huningue, 1-1 ap. prol. (Petit-Huningue vainqueur aux penaltys) ; Staefa - Glattbrugg, 1-4 ; Erlinsbach - Brugg, 1-3 ; Adliswil - Police Zurich, 6-1 ; Niederurnen - Pfaeffikon, 0-1 ; Einsiedeln - Blue Stars Zurich, 4-1 ; Neuhausen - Hœngg, 2-1 ; Dietikon - Unterstrass Zurich, 8-1 ; Steckborn - Wiesendangen, 2-3 ; Altstaetten-Rueti, 1-2 ; Rebstein - Schaffhouse, 2-2 ap. prol. (Schaffhouse vainqueur aux penaltys) ; Tavanasa - Balzers, 6-3.

● **Boxe.** — La rencontre pour le titre mondial des points welters (version WBA) entre le Mexicain Jose Cuevas, tenant du titre, et le Canadien Clyde Gray, aura lieu le 23 juillet, à Los Angeles et non le 9 juillet, comme initialement prévu.

Cuevas recevrait 75 000 dollars pour le combat et le champion du Commonwealth de la catégorie, dont c'est la troisième tentative pour conquérir la couronne mondiale, 12 000 dollars.

FINALE CANTONALE DU CHAMPIONNAT DE GROUPES AU PETIT CALIBRE

Succès pour Broc III et D. Seydoux

TIR

C'est dans le stand de Chavannes-les-Forts, entièrement rénové et équipé de 12 cibles automatiques que les 12 groupes finalistes se trouvèrent réunis. Le temps orageux fit que les résultats furent bons, sans plus.

Ce tir fut présidé par M. René Romanens, président cantonal, qui lors de la proclamation des résultats, félicita la section locale de l'heureux agrandissement de leurs installations.

Lors du dernier tour de cette finale, trois groupes d'égale force étaient en présence, soit Broc III, Bulle II et Chavannes-les-Forts I. Broc III s'étant révélé le plus régulier, remporta donc le challenge « Championnat de groupes » et ceci pour la troisième fois et définitivement.

CLASSEMENT DES GROUPES

1. Broc III, 474, 470, 477 ; 2. Bulle II, 464, 479, 466 ; 3. Chavannes-les-Forts I, 473, 467, 466 ; 4. Alterswil I, 473, 466 ; 5. Chavannes-les-Forts III, 463, 465 ; 6. Bulle I, 461, 457 ; 7. La Corbaz I, 460 ; 8. La Roche II, 458 ; 9. Châtel-Saint-Denis I, 457 ; 10. Albeuve I, 455 ; 11. La Roche I, 452 ; 12. Marly I, 444.

MEILLEURS RESULTATS INDIVIDUELS

1. Seydoux Didier, 92/96/98 = 286 p. ; 2. Jaquet Claude, 95/96/95 = 286 p. ; 3. Tornare Paul, 99/92/94 = 285 p. ; 4. Dévaud André, 96/92/97 = 285 p. ; 5. Wicky Charles, 94/94/97 = 285 p. ; 6. Jaquet Hubert, 99/95/90 = 284 p. ; 7. Jaquet Raymond, 94/95/95 = 284 p. ; 8. Macheret Roger, 93/95/95 = 283 p. ; 9. Seydoux Yves, 94/94/95 = 283 p. ; 10. Jaquet Alphonse, 93/93/96 = 282 p.

● **Athlétisme.** — Réunion à Eugene (Oregon) : 110 m. haies : 1. James Owen (EU), 13"58. — 3 000 m steeple : 1. Mike Roche (EU), 8'30"17. — Mile : 1. Steve Scott (EU), 3'57"92. 2. Marty Liquori (EU), 3'58"02.

M. Pollentier net vainqueur devant Van Impe et U. Sutter

PROLOGUE DU TOUR DE SUISSE A BADEN

Sur la lancée de sa victoire dans le Tour d'Italie, le Belge Michel Pollentier s'est assuré le premier maillot de leader du Tour de Suisse. Il a gagné nettement le prologue, disputé en côte contre la montre sur un difficile parcours de 4 km pour 180 m de dénivellation. Pollentier a réussi à prendre 11" à son compatriote Lucien Van Impe, le vainqueur du dernier Tour de France, et 11"6 au Suisse Ueli Sutter, qui a confirmé à cette occasion que sa deuxième place au classement des grimpeurs du Tour d'Italie n'était pas le fait du hasard.

Forfait de R. de Vlaeminck

Ce sont finalement 79 coureurs qui ont pris le départ de ce prologue, disputé entre Baden et Baldegg. Le Belge Roger de Vlaeminck, toujours blessé, a déclaré forfait et il a dû se contenter de fonctionner comme starter. L'Espagnol Jose Pesarrodona a renoncé lui aussi. Parmi les partants annoncés en dernière heure, on trouve le Hollandais Gerrie Knetemann, son compatriote Bert Pronk, récent vainqueur du Tour du Luxembourg et l'Espagnol Francisco Galdos, gagnant du Tour de Romandie 1975.

Classement du prologue, course contre la montre en côte Baden-Baldegg sur 4 km (180 m. de dénivellation) :

1. Michel Pollentier (Be), les 4 km en 7'33"9 (moyenne 31,725) ; 2. Lucien Van Impe (Be) à 11" ; **3. Ueli Sutter (S) à 11"6 ;** 4. Joseph Bruyère (Be) à 13"9 ; 5. Enrique Cima (Esp) à 18"2 ; 6. Ronald de Witte (Belgique) à 18"3 ; 7. Johan de Muynck (Be) à 19"3 ; 8. Gerrie Knetemann (Ho) à 20"11 ; 9. Bert Pronk (Ho) à 20"5 ; **10. Willi Lienhard (S) à 22"4 ;** 11. Dietrich Thurau (RFA) et **Meinrad Voegele (Suisse) à 22"7 ;** 13. Juan Pujol (Esp) à 24"9 ; 14. Freddy Maertens (Be) à 27"1 ; 15. Paul Wellens (Be) à 27"6 ; 16. Hennie Kuiper (Ho) à 29"2 ; 17. Henk Lubberding (Ho) à 29"7 ; 18. Eddy Merckx (Be) à 29"9 ; 19. Antonio Martos (Esp) à 30" ; **20. Albert Zweifel (S) à 30"3 ;** 21. Felipe Yanez (Esp) à 33" ; **22. Bruno Wolfer (S) à 37"5 ;** 23. Francisco Galdos (Esp) à 38"1 ; 24. Giancarlo Bellini (It) à 38"3 ; 25. Ferdinand Julien (Fr) à 39"7 ; 26. André Romero (Fr) à 41"8 ; 27. Antonio Menendez (Espagne) à 42"8 ; 28. Luis Ocana (Esp) à 43"8 ; 29. Eugène Plet (Fr) à 44" ; **30. Roland Salm (S) à 44"3. Puis : 38. René Savary (S) à 54"1 ; 40. Walter Mueller (S) à 56"3 ; 41. Gody Schmutz (S) à 58" ; 51. Eric Loder (S) à 1'05"8 ; 58. Fridolin Keller (S) à 1'08"2 ; 61. Guido Frei (S) à 1'10"1 ; 63. Thierry Bolle (S) à 1'13" ; 71. Serge Demierre (S) à 1'21"5 ; 77. Viktor Schraner (S) à 1'34" ; 78. Guido Amrhein (S) à 1'41"3.**

GP du Midi Libre : Ludo Peeters gagne le prologue

Le Belge Ludo Peeters a remporté le prologue du Grand Prix du Midi Libre, à Castelnaudary. Il a couvert les 5 km contre la montre en 6'36"9, à la moyenne de 45 km 351 et il a devancé les Français Bernard Hinault et Bernard Thévenet.

Classement : 1. Ludo Peeters (Be) les 5 km en 6'36"9 ; 2. Bernard Hinault (Fr) 6'38"1 ; 3. Bernard Thévenet (Fr) 6'43"1 ; 4. Franky de Gendt (Be) 6'44"4 ; 5. Hermann van Springel (Be) 6'45"2 ; 6. Laurent (Fr) et Muselet (Fr) 6'46"5 ; 8. Jacobs (Be) 6'47"9 ; 9. Zoetemelk (Ho) 6'49"9 ; 10. Paolini (It) 6'50".

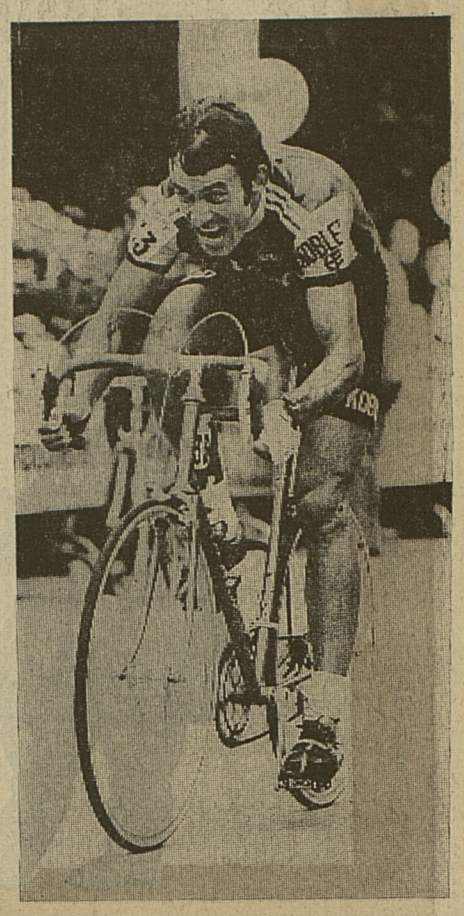

Ueli Sutter, à l'arrivée du prologue hier soir à Baldegg, a confirmé sa grande forme et il devrait être le meilleur Suisse de notre « Boucle nationale ». (Keystone)

POLLENTIER
Anti-vedette

Si le style, c'est l'homme, Pollentier n'a rien pour être coureur cycliste. Le cheveu rare, plus l'air d'un clerc de notaire que d'un « géant de la route », le vainqueur du Tour d'Italie 1977 personnifie l'antivedette.

Jusqu'à ces derniers jours, Michel Pollentier était le type même de ces anonymes du peloton consacrant leur existence au succès de leur chef d'équipe. Et c'est ce « gregario » qui vient de réussir en grand seigneur une entreprise que seuls cinq étrangers, Eddy Merckx, Jacques Anquetil, Goesta Petersson, Charly Gaul et Hugo Koblet avaient réussie avant lui. Nul, au départ de Naples, le 20 mai dernier, ne s'attendait à ce que Pollentier devienne le sixième étranger à venir damer le pion aux Italiens dans leur course de prédilection, en 60 éditions du Giro.

Jusqu'au retrait de Maertens, son chef de file de toujours, personne n'aurait parié un centime sur les chances du petit routier flamand. Pas même Pollentier lui-même. Et surtout pas la Télévision belge qui, Maertens parti, retira toutes ses équipes pour s'en mordre les doigts quinze jours plus tard.

Sa supériorité, assise en montagne, consacrée contre la montre, sur le plat, plus personne, le 13 juin, ne songeait à la remettre en question. Le « domestique » était-il devenu champion ? « Non », répond Pollentier lui-même. Le responsable de son succès c'est, plus que lui-même, son directeur sportif, Guillaume Driessens. « C'est lui qui m'a dit, dès le départ de Maertens pour la Belgique, que je pouvais gagner le Giro et qui, jour après jour, m'a expliqué ce que je devais faire ».

En fait, l'attitude réservée de Pollentier correspond à un choix, fait depuis le début de sa carrière, celui d'être l'ami et l'équipier fidèle de Freddy Maertens. Et son succès dans le Tour d'Italie ne le fera pas changer de voie.

Né le 13 février 1951 à Dixmude, dans les Flandres, Pollentier compte un an jour pour jour de plus que son capitaine, avec lequel il sillonnait déjà les routes belges à bicyclette, alors qu'il portait encore des culottes courtes.

Sa carrière professionnelle, entamée en 1973, il l'a passée dans l'ombre du futur champion du monde et son palmarès, bien évidemment, s'en ressent. D'autant plus que Pollentier n'est pas doté d'une pointe de vitesse suffisante. Ainsi, aucune grande course ne figure à son palmarès. De temps à autre cependant, il montre le bout de l'oreille. En 1974 notamment, où il termine 7e du Tour de France et bat Merckx contre la montre à Orléans. Et surtout la saison dernière, sa meilleure, au cours de laquelle il remporte le Tour de Belgique, le Tour du Piémont et se classe à nouveau septième du Tour de France. A l'automne, il gagne le trophée Baracchi avec Maertens : « Ce jour-là, Maertens a gagné tout seul. Moi, je n'étais pas bien et j'ai passé la fin de la course dans sa roue », explique un Pollentier chez qui le « gregario » prend toujours le dessus.

Trois candidatures pour les JO d'hiver 1984

A Prague, où s'est ouverte la 79e session du Comité international olympique, trois candidatures à l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver 1984 ont été confirmées : les Hautes Tatra (Tchécoslovaquie), la région Chamonix-Mont-Blanc et les trois villes suédoises de Goeteborg (hockey sur glace), Falun (ski nordique) et Hammarstrand (ski alpin). Une candidature japonaise (Sapporo) avait été envisagée mais elle a été retirée au profit des Hautes Tatra.

● **Football.** — Autriche. Finale de la Coupe, match aller : Austria/WAC Vienne - Wiener Sportclub 1-0 (0-0). Match retour le 28 juin.

ATHLETISME. FRIBOURGEOIS AUX CHAMPIONNATS SUISSES DE RELAIS A ZOFINGUE

MEDAILLE D'ARGENT ET QUATRE RECORDS

Cinq équipes fribourgeoises seulement ont participé dimanche dernier aux championnats suisses de relais à Zofingue, où de très bonnes performances ont été obtenues sur le plan suisse. Devant un nombreux public, les athlètes fribourgeois n'ont pas manqué de se mettre en évidence, quatre équipes parvenant en finale et comme on l'avait annoncé dans notre édition de lundi, quatre records fribourgeois ont été battus.

La seule formation à ne pas être parvenue en finale est le SA Bulle au relais suédois. Quatrième d'une série remportée par le CEP Cortaillod, les Bullois ont tout de même réussi 2'04"04, ce qui constituait alors un nouveau record fribourgeois. Le SA Bulle était composé d'Andrey, Perritaz, Pythoud et Ressnig.

Mais les cadets A du CA Fribourg allaient faire encore mieux. Composée de Bacher, Jaquat, Paolucci et Bouquet, cette équipe réussissait à se qualifier pour la finale dans le temps de 2'04"31, le meilleur temps des éliminatoires. En finale, les jeunes Fribourgeois ont pris la deuxième place, c'est-à-dire la médaille d'argent, en 2'03"53 nouveau record fribourgeois, derrière le LC Brühl Saint-Gall (2'01"88) mais devant Burgdorf (2'05"34) TV Unterstrass (2'06"20) et Aarau (2'07"25). A noter que lors du dernier relais, Paolucci a transmis le témoin à Bouquet à égalité avec l'équipe saint-galloise. Une hésitation au sein de l'équipe fribourgeoise permit au dernier relayeur saint-gallois de prendre dix mètres d'avance que Bouquet ne put refaire. Cependant la performance est tout de même très bonne, cette même équipe ayant réussi 2'06"60 une semaine plus tôt aux championnats fribourgeois.

Au relais suédois encore, les actifs du CA Fribourg n'ont pas manqué de se distinguer : composée de Cuennet, Capt, Wyss et Dula, cette équipe termina 1re de sa série en 1'59"17, ce qui constitue un nouveau record fribourgeois (l'ancien était déjà détenu par le CAF en 2'01"32). En finale, la formation fribourgeoise prit la 5e et dernière place en 1'59"39, c'est-à-dire à 22 centièmes de seconde seulement du record. Elle termina avec six secondes et demie de retard sur la GG Berne, qui battit à cette occasion le record suisse en 1'52"97.

Sur 3 x 1000 mètres, es juniors de Neirivue (Claude et Yves Sudan et Patrice Pernet) se sont qualifiés de justesse pour la finale en prenant la 4e place de leur série en 8'05"56, améliorant d'une demi seconde le record fribourgeois détenu depuis 1975 par le CAF. En finale, les jeunes Fribourgeois ont pris la deuxième place, c'est-à-dire la médaille d'argent, en 2'03"53 nouveau record fribourgeois, derrière le LC Brühl Saint-Gall (2'01"88) mais devant Burgdorf (2'05"34) TV Unterstrass (2'06"20) et Aarau (2'07"25). A noter que lors du dernier relais, Paolucci a transmis le témoin à Bouquet à égalité avec l'équipe saint-galloise. Une hésitation au sein de l'équipe fribourgeoise permit au dernier relayeur saint-gallois de prendre dix mètres d'avance que Bouquet ne put refaire. Cependant la performance est tout de même très bonne, cette même équipe ayant réussi 2'06"60 une semaine plus tôt aux championnats fribourgeois.

Enfin, sur 4 x 1500 mètres, le CA Fribourg, qui devait se passer des services de Minnig blessé, a pris la 8e place sur onze équipes classées en 16'42"15, c'est-à-dire à six secondes du record fribourgeois obtenu une semaine plus tôt. Dans le premier relais, Bugnard terminait juste derrière Wehrli de TV Unterstrass, pointé en 3'50, et Aeschbacher de la ST Berne, le futur vainqueur qui améliora d'ailleurs le record suisse. Puis Kilchenmann, qui remplaçait Minnig, et Gobet furent obligés de concéder du terrain à leurs adversaires, alors que Struby réussit à maintenir sa position. A noter que trois équipes ont terminé en moins de seize minutes (record suisse : 15'28"17).

● Au semi-marathon de Saint-Maurice, gagné par Moser, on note outre la neuvième place de Portmann du CAF, la 17e de Guy Thomet de Belfaux et la 30e de Michel Glannaz de Farvagny.

M. Bt

Bernhard 2e à Berlin-Est

La réunion internationale de Berlin-Est a été perturbée par la pluie. C'est ainsi que le saut à la perche, qui devait réunir notamment les Américains Tully, Ripley et Bell, a été annulé. Le Suisse Rolf Bernhard a pris la deuxième place du saut en longueur avec un bond de 8 m. 01. Le concours a été remporté par le Cubain David Girault avec 8 m. 12 (record national).

Sur 100 m., l'Allemand de l'Est Rey s'est imposé en 10"30 devant le Cubain Silvio Leonard (10"42) alors que Alberto Juantorena, le double champion olympique de Montréal, a enlevé le 800 m. en 1'46"1 devant l'Allemand de l'Est Straub (1'46"4).

La RFA termine invaincue sa tournée sud-américaine

Mexique - RFA 2-2 (2-0)

Au stade aztèque de Mexico, devant 40 000 spectateurs seulement, sur un terrain gorgé d'eau, le Mexique et la République fédérale allemande ont fait match nul, 2-2 (mi-temps 2-0).

FOOTBALL

Les champions du monde disputaient leur quatrième rencontre en l'espace de onze jours. Ils terminent invaincus leur éprouvante tournée sud-américaine. A Mexico, la partie s'est jouée à la limite de la régularité en raison d'une pluie battante qui noyait tout.

Les Mexicains s'adaptaient plus rapidement à l'état du sol. Incisif, l'ailier Isiordia, que contrôlait Dietz, participait à la réalisation des deux premiers buts. Tout d'abord, il déviait de façon inarrêtable une ouverture de la tête de Cuellar (18e) puis il offrait à Della Torre la balle du deuxième but (42e) le tir du Mexicain étant légèrement dévié par Ruessmann.

L'absence du jeune ailier Abramczik, malade, privait l'attaque allemande d'un atout important. Les centres de l'« espoir » de Schalke font, en effet, les délices de son camarade de club Fischer. Celui-ci procurait pourtant l'égalisation. A la 53e min., il reprenait victorieusement de la tête un centre de Hoelzenbeln et au 9e corner (65e), Fischer trompait à nouveau le portier adverse. Les Allemands faillirent cependant tout perdre lorsqu'à trois minutes de la fin, un tir mexicain s'écrasait sur le montant de la cage de Sepp Maier.

Helmuth Schoen, qui a utilisé au cours de cette tournée les vingt joueurs convoqués, a tout lieu d'être satisfait. L'Allemagne de l'Ouest a enregistré à Mexico son sixième match consécutif sans défaite, depuis l'échec de Paris en février. En Amérique du Sud, l'Argentine a été battue 3-1, l'Uruguay 2-0, puis l'enjeu a été partagé avec le Brésil (1-1) et le Mexique (2-2).

RFA : Maier, Karltz, Vogts, Ruessmann, Dietz, Bonhof (Nogly à la 74e), Bongartz, Flohe, (Beer à la 46e) Hoelzenbein, Fischer, D. Mueller (Volkert à la 46e).

MEXIQUE : Castrejon, Sanchez Galindo, Najera, Guzman, Vazquez, Della Torre, Chavez (Réal à la 46e), Guillen (Martinez à la 62e), Isiordia, Aceves, Cuellar.

Marqueurs : Isiordia (18e 1-0), Della Torre (42e 2-0), Fischer (53e 2-1), Fischer (65e 2-2).

MOTOCYCLISME « TOURIST TROPHY » A L'ILE DE MAN

Biland/Williams 2es. Grant extraordinaire

Le Suisse Rolf Biland et son coéquipier anglais Ken Williams ont pris la deuxième place de la seconde épreuve de side-cars du Tourist Trophy à l'île de Man. La victoire est revenue aux britanniques Hobson-Collins, qui ont aussi réussi le tour le plus rapide.

En 750 cmc., le Britannique Mick Grant, pilote d'usine chez Kawasaki, a réussi l'extraordinaire moyenne de 181,49 kmh. sur un tour (62 km.). Jamais on avait été aussi vite sur le terrible circuit. Le multiple champion du monde Phil Read qui, après avoir «boudé» le Tourist Trophy pendant des années, y avait fait sa rentrée en fin de semaine, n'a pu participer à l'épreuve des 750 cmc. Victime d'une chute à l'entraînement, il a été hospitalisé avec une fracture de la clavicule.

RESULTATS :

750 cmc : 1. Mick Grant (GB) Kawasaki, les 363,7 km en 2 h 02'37"4 (moyenne 178,25). 2. Charlie Williams (GB) Yamaha, 2 h 06'04"2. 3. Eddie Roberts (GB) Yamaha 2 h 08'03".

Tour le plus rapide : Grant en 20'04"4 (moyenne 181,49, record absolu).

Side-cars : 1. Mac Hobson - Stuart, Collins, (GB) Suzuki, 243 km en 1 h 30'47" (160,52). 2. Rolf Biland - Ken Williams (S-GB) Schmid-Yamaha, 1 h 31'46"8. 3. Rolf Steinhausen - Wolfgang Kalauch (RFA) Busch-Koenig, 1 h 31'50".

Tour le plus rapide : Hobson en 22'15" (163,73).

● **Judo.** — Après le Judo-Club Granges, Nippon Zurich à son tour s'est qualifié pour la finale de la Coupe de Suisse. Les Zuricois concédèrent le match nul 12-12 au Judokwai Lausanne, le détenteur du trophée ces quatre dernières années. Mais ils obtinrent leur succès aux points (38-33) grâce aux victoires prématurées de Juerg Rœthlisberger et Juerg Zinsli.

Dimanche, le 26 juin 1977

2e course cycliste populaire à Düdingen-Guin

Circuit : 6,100 km.

Catégories : écoliers jusqu'à 12 ans, 2 tours
écoliers de 13 à 16 ans, 3 tours
dames et écolières, 2 tours
gentleman, seniors dès 40 ans 4 tours
gentleman de 17 à 39 ans, 5 tours.

Ayant droit au départ : tous les cyclistes non licenciés

Finance d'inscription : Fr. 20.— pour dames et messieurs
Fr. 10.— pour écolières et écoliers

(chaque coureur reçoit une belle médaille commémorative).

Assurance : à la charge du coureur.

Inscription : sur CCP 17-9006 Int. Radrennen, Düdingen jusqu'au 17 juin.

Important : indiquer l'année de naissance.

Patronage :

LA LIBERTÉ + Helvetia-Vie

17-4552

BOXE

Green courageux face à Palomino

Le Mexicain Carlos Palomino a brillamment conservé son titre de champion du monde des poids welters (version WBC), à l'Empire Pool de Wembley. Palomino (27 ans) a battu l'Anglais Dave Green, le champion d'Europe des surlégers, k.o., à la 11e reprise.

Green (24 ans) avait fait un combat extrêmement courageux, imposant toujours la bataille à son adversaire, mais ce dernier restait très maître de lui et menait aux points à l'issue des dix premières reprises. Le combatif britannique avait malmené Palomino plusieurs fois au cours des neuvième et dixième reprises, mais alors qu'il poursuivait ses attaques, le champion lui a subitement décoché en contre, un court crochet du gauche à la mâchoire. Green était k.o. et il fallut plusieurs minutes pour le ranimer.

Le Mexicain Canto conserve son titre

A Tokyo, le Mexicain Miguel Canto a conservé son titre de champion du monde des poids mouche (version WBC) en battant aux points en quinze rounds le Japonais Kimio Furesawa. La décision a été rendue à l'unanimité. Canto défendait pour la neuvième fois un titre conquis en janvier 1975.

Zurlo bat Bihin

A Cagliari, le « vétéran » italien Franco Zurlo (37 ans) a conservé son titre de champion d'Europe des poids coq en battant le Français Jacky Bihin (30 ans) par arrêt au 8e round. Le combat a été arrêté sur intervention du médecin.

Franco Zurlo, qui disputait son 10e championnat d'Europe, compte maintenant à son palmarès 33 victoires en 37 combats.

... moment d'amitié

BIÈRE CARDINAL

Le pain, l'amitié, les saisons ont meilleur goût quand on les partage. La bière, compagne de chaque jour rapproche, et du passant fait un ami.

Elle vous met au cœur la douceur des moments où les gens prenaient le temps de vivre. Du bruit quotidien, la bière Cardinal fait une chanson et d'une ride un sourire.

Bière Cardinal... moment d'amitié

DETTES
VITE RÉSOLUES
pour une entrevue chez vous sans engagement
Tél. 021/95 11 50
ARRANGEMENTS FINANCIERS s.a.r.l.
1510 MOUDON

Peugeot 304
belle limousine, 1976, 23 000 km, expertisée.
Reprise et facilités.
✆ 021-28 63 85
h. repas et soir.
22-1562

OCCASIONS SÛRES
MERCEDES 240 Diesel état de neuf, mod. 76
MERCEDES 220 modèle 1973
MERCEDES 220 avec radio-stéréo, modèle 1971
FIAT 132 1600 GLS modèle 1974
FIAT 124 S automatique, modèle 1972
FIAT 128 1300 CL modèle 1977
FIAT 128 1300 S modèle 1975
FIAT 128 1100 SL Coupé modèle 1974
FORD Taunus 1600 L modèle 1972
FIAT 126 modèle 1976
Camionnette FIAT 238 avec pont fixe, seulement 28 000 km.
Marcel BOSCHUNG
Dpt automobiles
3185 SCHMITTEN
✆ 037-36 01 01
Hors des h de travail:
✆ 037-44 17 14
17-1701

A vendre de privé superbe occasion
CITROEN GS X 2
mod. 77, 12 000 km. état de neuf, voiture soignée. Fr. 12 000.—
CITROEN D SUPER
mod. 73, 41 000 km, expertisée, bonne occasion, Fr. 10 800.—.
1 magnifique TABLE DE SALON
50 x 115 cm, neuve, marbre bleuté, valeur Fr. 600.- cédée 200.—
✆ 039-31 20 62
ou 037-24 19 88
17-4007

Cherchons
chauffeurs
poids lourds, pour Suisse, France, Scandinavie.
P. et J. Girod.
1580 Avenches.
✆ 037-75 19 81
17-25493

Mesdames, Messieurs,
Vous avez une voiture, de l'ambition et un but dans la vie. Alors venez
TRAVAILLER AVEC NOUS
Travail indépendant. Gains intéressants.
A bientôt !
Téléphonez-nous pour prendre rendez-vous au 037- 52 30 81 le vendredi 17 juin, de 9 à 14 h 30, ou écrivez à AMECO SA Chemin de Corminbœuf 186, 1700 Givisiez-Fribourg
22-7003

A vendre
pour cause de construction maison familiale
FORD CAPRI
2,3 l, coupé, 1977, garantie de fabrique, couleur rouge, prix à convenir ;
OPEL RECORD 1900 S
1974, 2 portes, couleur vert métallisé, prix à convenir, expertisée ;
OPEL KADETT
4 portes, couleur vert tilleul, expertisée prix à convenir.
S'adresser au
✆ **037-22 37 68**
de 12 à 15 heures et de 18.30 à 21 h svp. 17-302510

A vendre
Peugeot G7 Jeep international Scuth Chevrolet Blaser
Véhicules expertisés.
✆ 029-2 74 50
17-122070

Mon avis sur la R6? C'est la cigarette légère qui a vraiment le meilleur goût.

Rôti de veau s/os
les 500 gr. dès Fr. 8.—

Lapins frais
les 500 gr. Fr. 5.50

Le salami suisse qui s'affirme: **EXTRA et NOSTRANO**

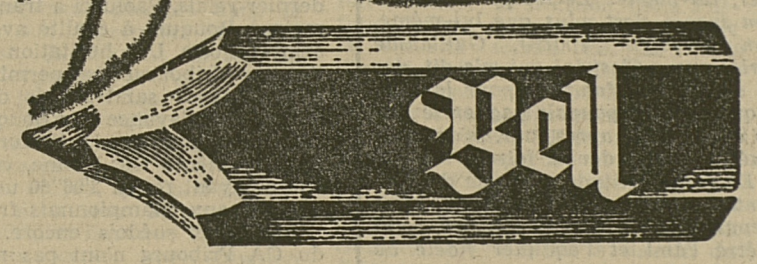

La solution double.
Break Renault 4 : deux voitures en une.

Break la semaine — **Renault 4 le dimanche**

Vous avez le choix entre deux versions: Renault 4 break «850 cm³» et Renault 4 break «1100 cm³», avec ceintures automatiques à enrouleur en série.

CEINTURES À ENROULEUR

Break RENAULT 4
Venez maintenant faire un tour d'essai

77.1.226.4.3.3 f

Garage G. Gauthier - Fribourg - ✆ 037-22 27 77
Schmitten : Marcel Jungo, ✆ 037-36 21 38

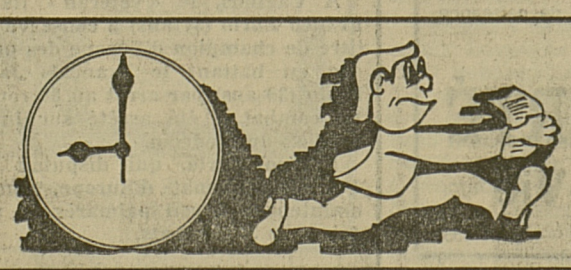

Imprimerie Saint-Paul
Pérolles 40 1700 Fribourg Téléphone 037 81 11 21
Quick-Print

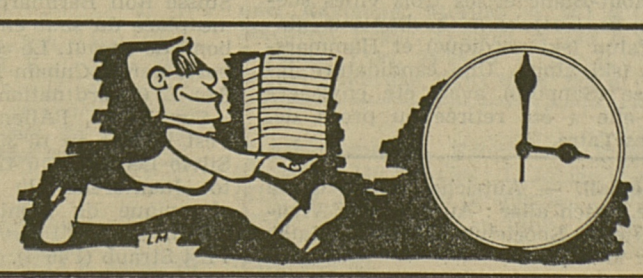

FEUILLETON

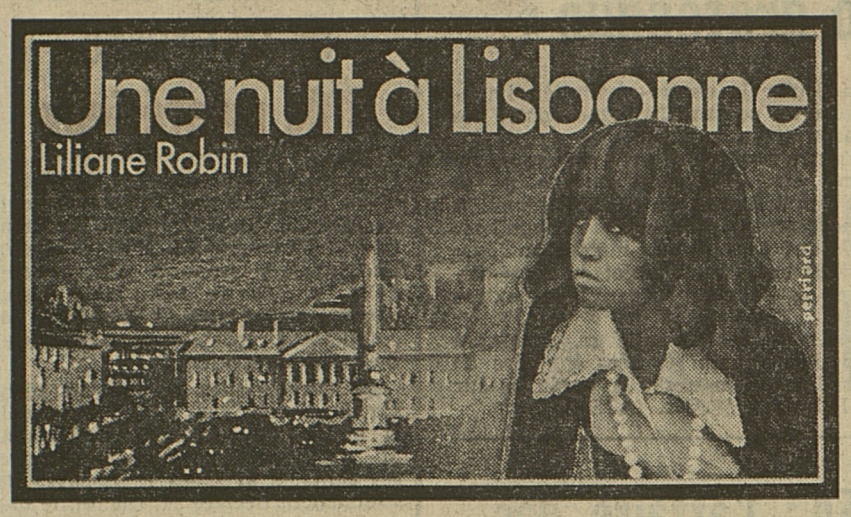

Edition Tallandier, Paris 22

— Je crains que tu n'aies d'autres chats à fouetter, chéri. Nous allons devoir penser à mille choses, à aménager notre appartement, à le décorer.

— Repoussant brusquement la carte, elle demanda :

— Que dirais-tu si je te proposais d'avancer la date de notre mariage ?

La réaction de Toni, contraire à ce qu'elle avait imaginé, la surprit :

— Tu sais que nous l'avons choisie en fonction de mes vacances. Si tu tiens à effectuer un beau voyage de noces, mieux vaudrait ne pas changer nos projets. De plus, je préfère avoir un peu de temps devant moi pour essayer de résoudre le problème de Shangrila.

Miranda ressentit un violent dépit, mais n'en montra rien. Maintenant, elle le savait, il lui faudrait composer, maîtriser et dissimuler ses sentiments. D'un ton contrôlé, elle questionna :

— As-tu échafaudé un plan ?

— Vague.

— Dis tout de même.

— Eh bien, j'avais pensé faciliter les recherches en faisant paraître une annonce dans mon journal.

— Quel genre d'annonce ? s'inquiéta Miranda.

— Une recherche de personne avec identité précise. Mais j'ai quelque scrupule à le faire. Qui sait ce qu'est devenu Joao Alvarez ? En supposant qu'il soit encore en vie et qu'il ait fondé un nouveau foyer sans dévoiler son passé, cela risquerait de bouleverser son existence.

Miranda réprima la vivacité avec laquelle elle allait répondre et mesura ses paroles.

— Tu as raison, ce serait déplorable, en effet. Mieux vaut abandonner cette idée.

— Reste l'annuaire, les listes électorales, mais je n'y crois pas beaucoup. Et puis, Joao Alvarez peut vivre ailleurs qu'à Lisbonne. Si Shangrila pouvait s'assurer le concours d'un homme compétent d'une agence de police privée, elle aurait plus de chances de réussir.

— Elle a dit elle-même qu'elle ne le pouvait pas. Ce genre d'enquête coûte très cher.

— C'est bien ce que je me répète depuis quelques jours, avoua Toni, prouvant ainsi à Miranda qu'à son insu il avait souvent pensé à la jeune Eurasienne.

— Le plus sage serait d'essayer de lui faire admettre, une fois pour toutes, qu'elle a tort de s'entêter et devrait se résigner. L'essentiel pour elle n'est-il pas qu'elle obtienne une situation ? Peu à peu, elle comprendra l'inutilité de son entreprise et elle abandonnera son idée fixe.

Pensif, Toni haussa les épaules.

— Pour le moment, nous n'en sommes pas encore là. On ne fait pas plier en quelques phrases une volonté aussi farouche que la sienne.

— Nous verrons bien. Pour commencer, je l'appelerai demain et nous lui rendrons visite ensemble dans la journée, si tu peux te rendre libre.

Le maître d'hôtel approchait de leur table pour prendre la commande.

Sachant que son fiancé exigerait de régler la note, Miranda choisit un mets simple et une glace à la liqueur.

— Vraiment, tu ne désires pas un saumon glacé en entrée ? s'étonna Toni.

— Il est trop cher, souffla discrètement Miranda.

— Au diable l'avarice, aujourd'hui ! sourit-il, sur le même ton.

Et il commanda deux saumons glacés.

Il n'eut pas à le regretter. Le poisson était délicieux et Miranda apprécia son choix.

— A notre amour ! dit-elle en levant son verre empli de vin blanc.

Elle cherchait le regard de Toni. Son verre ayant heurté le rebord de l'assiette se brisa sur la porcelaine. Un garçon accourut, épongea le liquide avec une serviette, répara rapidement la maladresse.

Miranda ne put dissimuler sa contrariété :

— Notre soirée en tête-à-tête promettait et voilà que je l'ai stupidement gâchée.

— Ce n'est rien, ce n'est pas grave, ta robe n'est même pas tachée, dit Toni.

— On dit que briser un verre en portant un toast porte malheur.

— Ne me dis pas que tu crois à ces balivernes, Miranda.

— Si. Je suis superstitieuse en certaines circonstances.

On avait apporté un autre verre que le maître d'hôtel emplit à demi de vin.

— Eh bien, nous allons conjurer le mauvais sort, dit Toni en souriant. A notre amour !

Ils burent quelques gorgées, mais sans qu'elle sût pourquoi, Miranda avait perdu tout entrain. Ils achevaient de dîner lorsqu'elle annonça :

— Mon oncle Eduardo et ma tante Amalia désirent te connaître avant notre mariage. Nous sommes invités à déjeuner samedi chez eux. J'espère qu'ils te plairont, ils sont charmants et je les aime bien. Ils me considèrent comme leur propre fille et me gâtent outrageusement.

Le visage de Toni s'assombrit brusquement, comme lorsqu'elle avait fait allusion aux cadeaux qu'elle avait reçus.

— Je ne pourrai en faire autant, Miranda, dit-il.

Elle haussa ses belles épaules d'un air insouciant :

— Je ne te demande que de m'aimer, Toni. Laisse de côté ces questions d'argent.

— Maintenant que je sais que tu vas devenir ma femme, ces questions-là ont pris plus d'importance à mes yeux.

— Pas aux miens, assura-t-elle. Aussi, promets-moi de ne jamais plus revenir là-dessus.

Il promit, plus pour lui faire plaisir que par sincérité, car il savait que cette question ne cesserait jamais de le tourmenter.

— Passeras-tu nous chercher à la maison, père et moi, samedi ? demanda ensuite Miranda.

— Je crains que ma voiture souffre trop de la comparaison avec la Mercedes de ton oncle.

— Peu importe, mentit-elle. Mais si tu veux que nous prenions la mienne, tu la conduiras.

(à suivre)

MOTS CROISES

SOLUTION DU No 156

Horizontalement : 1. Elogieuses. 2. Sang - Tira. 3. Cru - Do - Sol. 4. Ra - Fort - Sp. 5. Li - Sis. 6. Moule - Tact. 7. Cernas. 8. Us - Tien - Te. 9. Rus - Go - Ris. 10. Démentir.

Verticalement : 1. Escrimeur. 2. Lara - Sud. 3. O.N.U. - Luc - Se. 4. GG - Filet. 5. Do - Erige. 6. Ors - Néon. 7. Ut - Titan. 8. Sis - Sas - Ri. 9. Eros - Tir. 10. Salpêtres.
no 3 T.

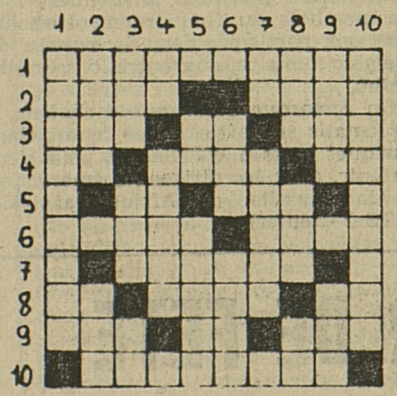

MOTS CROISES No 157

Horizontalement : 1. D'une recherche exagérée (pluriel). 2. Sa richesse n'est pas imposée - Se trouve en grande quantité dans la mer. 3. N'a pas peur - C'est un ordre - Il est tout de même rare qu'on le coupe. 4. Fin de participe - Sport - Dans Mulhouse. 5. Précède un total - Prénom féminin. 6. Recherche - Ancien Etat voisin de la Chaldée. 7. Intime. 8. Dans le ciel - En Suède - Bout de pain. 9. Pour s'en servir, il faut l'agiter - Beaucoup d'eau - Trois lettres dont dépendent toutes les autres. 10. Anéantir.

Verticalement : 1. Leur baptême se fait à l'eau salée. 2. Département - Garçon d'écurie. 3. Lu à l'envers - Sur le chemin des confidences - Pieds de vigne - Adjectif. 4. Note - Bouffon. 5. Dans les Vosges - On apprécie plus son plumage que son ramage. 6. Boisson anglaise - Phoque, quand il est marin. 7. Négation - En forme d'œuf. 8. Faux vieux - Ce n'est qu'une demi alerte - Dans Prague. 9. Idumée - En visite. 10. Uniquement.

Faut-il interdire la pomme de terre ?

Jean-Jacques Rousseau avait tort de prétendre que « Tout ce qui est naturel est bon », c'est tout aussi faux de soutenir que seul est poison ce que l'homme produit artificiellement et ajoute, intentionnellement ou sans le savoir, aux aliments.

Le risque d'une substance ne dépend pas de son origine mais seulement de ses propriétés et de sa dose. Les toxines sont fort abondantes dans la nature et pas seulement dans les plantes ou les champignons qu'on dit vénéneux. Ainsi, de nombreuses espèces végétales contiennent des substances telles la coumarine, la vanilline, le benzopyrène, l'arsenic, le mercure, le sélénium, etc. Depuis que le monde est monde, l'homme en a ingéré chaque jour et — comme on le sait ! — il y a survécu.

Toxines naturelles dans les aliments

Voici quelques exemples de toxines naturelles qu'on trouve dans les aliments les plus communs : les tubercules de pommes de terre parfaitement sains et normaux, contiennent de la solanine (80 grammes par 1000 kilos), substance qui n'est pas sans danger mais inoffensive pour l'homme à cette concentration. En ce qui concerne le diazinon (substance insecticide couramment utilisée et qui n'est pas plus toxique que la solanine) la législation suisse n'en tolère par contre qu'un demi-gramme de résidus par mille kilos de fruits, légumes ou petits fruits. Pour deux substances herbicides qu'on utilise dans la culture des pommes de terre, le seuil de tolérance a été fixé à 0,2 gramme par 1000 kilos, bien que ces substances soient sensiblement moins toxiques que la solanine.

La moutarde de cuisine contient de l'huile allylique à raison de 10 grammes par kilo. La toxicité de cette substance pour l'homme est semblable à celle du diazinon. Qui consomme une saucisse avec une pointe de moutarde (5 grammes environ) ingère donc — sans risque quelconque pour sa santé — quelque 0,05 gramme d'huile allylique ; une même quantité de diazinon — compte tenu des prescriptions légales en Suisse — ne serait tolérée que dans cent kilos de fruits, légumes ou petits fruits.

Le sel de cuisine obtiendrait-il de nos jours une autorisation officielle ?

Même notre banal sel de cuisine n'est pas aussi inoffensif qu'il en a l'air ! S'il fallait lui appliquer les dispositions en vigueur pour les produits phytosanitaires, sa « toxicité » interdirait qu'un adulte en absorbe plus de 0,07 gramme par jour ; or, les besoins quotidiens en sel sont de 10 à 20 grammes, soit environ 300 fois plus.

Ces quelques exemples ne sont pas là pour minimiser les risques possibles dus à l'emploi de produits phytosanitaires ; ils prouvent simplement à quel point les seuils de tolérance fixés par la loi tiennent compte de la protection du consommateur. **(JC)**

Un jeu pour les jeunes

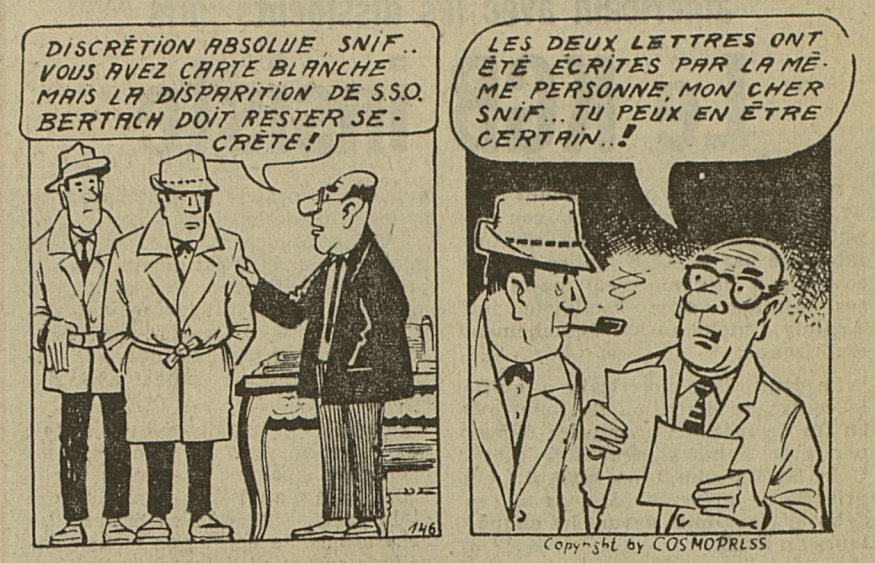

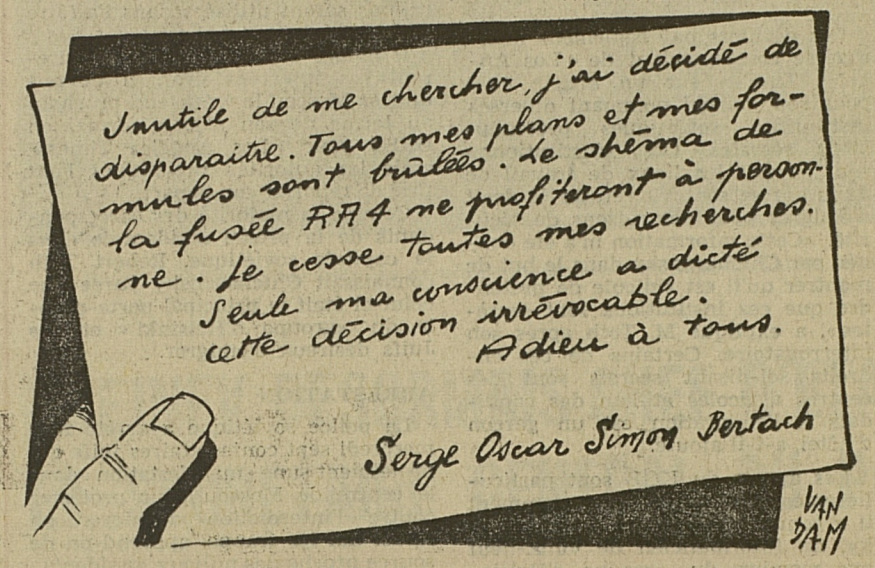

L'enquête de l'inspecteur Snif

Le professeur Serge Simon Oscar Bertach, licencié ès-lettres, membre de l'Académie des sciences et savant atomiste de réputation mondiale a disparu. Il a laissé un mot d'adieu que Snif, chargé de l'enquête, montre à un ami graphologue ainsi qu'une lettre modèle écrite par SSO Bertach.

Le graphologue est formel, le mot d'adieu a bien été écrit par le professeur.

Mais Snif découvre qu'il s'agit d'un enlèvement et que le mot d'adieu a été écrit sous la contrainte.

Quelles sont donc les anomalies qui ont sauté aux yeux de l'inspecteur Snif ?

SOLUTION

Le professeur licencié ès lettres, a fait 3 fautes d'orthographe : il aurait dû écrire :

Disparaître - brûlés - schéma.

De plus, il n'a pas signé Serge Simon Oscar, mais Serge Oscar Simon, c'est-à-dire SOS Bertach au lieu de SSO Bertach.

Ce SOS est la preuve de l'enlèvement. Toutes ces anomalies étaient destinées à attirer l'attention de la police et n'ont pas été comprises par les ravisseurs.

« Copyright by Cosmopress, Genève »

Le Cinquième Rapport et l'appréciation du revenu agricole

Agriculture

D'une manière générale, les milieux agricoles reconnaissent que le Cinquième Rapport sur l'agriculture, édité par le Département fédéral de l'économie publique, est un document précieux, contenant une foule de renseignements sur l'évolution du secteur agricole dans le cadre de l'économie nationale ; sur la transformation des structures au cours de ces dernières années ; sur les mesures de politique agraire, etc. Quelques-uns des problèmes traités dans ce volumineux rapport de 275 pages méritent pourtant d'être analysés d'un peu plus près, sous un œil critique. C'est notamment le cas pour ce qui touche à la politique des prix et des revenus.

Revenu agricole + revenu annexe !

Dans ce chapitre, les auteurs remettent en question l'actuelle méthode d'appréciation du revenu agricole ; une méthode basée sur la comparaison du revenu du travail effectif de la famille paysanne avec le salaire versé dans les professions non agricoles comparables. Le résultat de cette comparaison constitue le point de départ des discussions annuelles entre les représentants de l'agriculture et le Conseil fédéral.

Certaines personnes veulent aujourd'hui mettre cette formule au rancart, et la remplacer par la détermination d'un revenu global, c'est-à-dire le revenu agricole plus le revenu annexe auquel on ajouterait encore les bénéfices réalisés sur les ventes de terrains. Ce revenu global serait mis en parallèle avec la consommation de la famille, et la différence — ce que les spécialistes appellent « l'épargne paysanne » — servirait de critère pour prendre les décisions en matière de prix.

Que penser de cette nouvelle façon de déterminer le revenu des agriculteurs ?

D'entrée de cause, il est nécessaire de souligner que l'adoption d'une telle base de calcul ne pourrait se concevoir que si l'on prend aussi en considération les revenus annexes dans les autres professions dites comparables. Ce qui n'est pas le cas actuellement, puisque la rétribution équitable est définie par l'Autorité fédérale sur la base des statistiques de la Caisse nationale accidents (CNA) relatives aux salaires des ouvriers victimes d'accidents. D'autres part, cette nouvelle méthode est aberrante dans la mesure où ses initiateurs semblent croire que l'ensemble des paysans touchent des gains annexes ; et que tous ont, de temps à autre, la possibilité de négocier une petite parcelle de terrain. Or, chacun doit bien admettre, à ce propos, que les rares revenus accessoires ne sont pas des plus rémunérateurs, et que le profit éventuel réalisé sur la vente d'un lopin de terre est immédiatement réinvesti dans l'exploitation : pour l'amélioration des bâtiments ou pour l'achat de machines. Vouloir calculer le revenu de la famille paysanne en se basant sur des gains annexes (que la plupart des agriculteurs ne touchent pas !) nous semble être une méthode peu équitable.

En définitive, avec l'Union suisse des paysans, nous sommes de l'avis que le revenu global (revenu agricole + revenu accessoire) ne saurait être utilisé comme base des décisions fédérales en matière de prix. L'utilisation rationnelle des facteurs de production doit être rémunérée en se fondant sur des critères économiques. Une exploitation peu rentable disparaîtra tôt ou tard la plupart du temps. Le revenu accessoire ne fait que retarder cette issue tout en ne réglant pas, à la longue, les problèmes agricoles. **Francis Maillard**

JAMES BOND 007 AU SERVICE SECRET DE SA MAJESTÉ

Pour connaître les relations d'un journaliste américain avec les dissidents juifs

Le KGB insiste

Robert Toth, correspondant de «Los Angeles Times» à Moscou depuis trois ans, a été une nouvelle fois interrogé par le KGB (police secrète soviétique) hier mercredi matin sur ses relations avec l'activiste juif Anatoly Chtcharansky, actuellement emprisonné.

Le journaliste américain a quitté le centre de détention de Lefortovo en fin de matinée pour aller déjeuner avec l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Malcolm Toon, mais il a été prié de se présenter à nouveau en début d'après-midi devant les enquêteurs du KGB.

Ces derniers ont également interrogé le correspondant de « Los Angeles Times » sur un article écrit pour son journal nommant diverses institutions soviétiques prétendument secrètes. Ces «institutions» sont en fait les lieux de travail de Juifs qui se sont vu refuser le droit d'émigrer pour des raisons de sécurité. «Cette information m'a été donnée par Chtcharansky dans le but de montrer qu'il est ridicule de prétendre que ces institutions sont secrètes», a expliqué M. Toth après son interrogatoire. Certains de ces endroits soi-disant secrets sont des centres agricoles et l'un des candidats à l'émigration est un garçon d'hôtel, a-t-il ajouté.

Les agents du KGB sont particulièrement curieux de savoir comment il a connu et rencontré Chtcharansky, un informaticien de vingt-neuf ans membre du «groupe d'Helsinki», qui est accusé par la presse soviétique d'avoir travaillé pour la C.I.A. Il est actuellement l'objet d'une enquête pour trahison. Le président Carter a publiquement pris sa défense dans une conférence de presse il y a deux jours.

M. Toth a raconté que ses interrogateurs ont fait toutes sortes d'insinuations à propos de Chtcharansky dans le but de le discréditer.

L'informaticien a été arrêté en mars dernier et il est détenu dans la prison de Lefortovo. Peu avant son arrestation, il avait vainement demandé à émigrer. Cette requête a été rejetée sous le prétexte que son travail l'avait mis en contact avec des secrets d'Etat.

Robert Toth a indiqué qu'il n'était pas lui-même considéré comme un accusé mais comme un témoin par le KGB. «On n'a pas voulu me dire qui était l'accusé ni quelles étaient les accusations. Je pense que mes déclarations seront utilisées dans l'affaire Chtcharansky », a-t-il dit.

Il ignore combien de temps dureront ses interrogatoires. Il devrait quitter Moscou le week-end prochain au terme de son séjour normal en URSS pour « Los Angeles Times » mais les autorités soviétiques l'ont prié de reporter son départ.

Comme la majorité des correspondants de la presse occidentale dans la capitale soviétique, Robert Toth connaissait Chtcharansky parce que celui-ci était le principal porte-parole du «groupe d'Helsinki» et des Juifs désireux d'émigrer.

ARRESTATION

La police soviétique a arrêté hier mercredi sept contestataires juifs qui projetaient une manifestation dans le centre de Moscou pour protester contre l'interdiction d'émigrer en Israël qui les frappe, apprend-on de source proche des milieux dissidents.

Les sept personnes avaient informé, mardi, la municipalité de leur intention de manifester. L'autorisation leur en avait été refusée, sans qu'aucun motif ne leur soit donné.

Quelques heures après cette arrestation, on a appris que le savant juif Mark Azuel avait reçu l'autorisation de se rendre en Israël, après quatre années de démarches. (ATS-Reuter)

Ouverture du procès des Brigades rouges à Milan

« Spectacle militaro-grotesque »

Première audience plus que tendue hier mercredi au procès contre les Brigades rouges : Renato Curcio, leader du mouvement clandestin, a tenté de sauter par-dessus la balustrade du box des accusés pour empêcher le greffier de lire les chefs d'accusation. Il a été expulsé de la salle.

Auparavant, l'un des cinq accusés, Angelo Basone, avait lu un communiqué rédigé par Curcio, qualifiant le procès de « spectacle militaro-grotesque », et affirmant que les « Brigades rouges » n'avaient rien à voir avec les menaces qui ont proliféré ces derniers jours autour du procès et lancées par des correspondants anonymes se réclamant des « BR ».

Les cinq inculpés enfin ont refusé toute défense. Alors que le président de la Cour, après l'annonce du retrait des avocats de Curcio, procédait à la nomination des avocats d'office, Curcio et ses coinculpés ont crié qu'ils n'en voulaient pas et qu'ils les considéraient comme des « collaborateurs » de ce tribunal spécial ».

MENACES A LA PRESSE

« Nous ne supportons pas physiquement la présence des avocats », a crié notamment Renato Curcio au président de la Cour d'assises.

« Que voulez-vous faire, voulez-vous les tuer ? » lui a rétorqué le président dans une allusion implicite aux attentats commis contre des magistrats par les « BR » et à l'assassinat du bâtonnier de Turin. « Nous ne tuons personne », a répondu Curcio.

Quant au communiqué, lu en pleine audience par Basone, il accuse longuement « l'Etat, que le tribunal représente, d'avoir déchaîné une campagne hystérique de mobilisation réactionnaire des masses contre les « Brigades rouges ». Il a accusé le PCI d'être lié par un acte à la « bourgeoisie impérialiste ». Il a menacé la presse « d'instrument de manipulation » qui abrite « les nouveaux techniciens de la contre-guerilla révolutionnaire et les fabricants de « monstres » et de « terroristes » et estimé enfin qu'il n'y a plus « rien à dire » des « avocats fantoches qui veulent nous défendre à tout prix ».

Le texte se termine sur un « appel à désarticuler la contre-révolution impérialiste en portant l'attaque contre les centres vitaux du pays ».

D'autre part, cinq jurés convoqués au procès des « Brigades rouges » ne se sont pas présentés au tribunal, donnant immédiatement cours à l'hypothèse qu'ils ont peur qu'eux-mêmes ou leurs familles ne fassent l'objet de représailles de la part de l'organisation extrémiste.

Des centaines de policiers, certains à bord de voitures blindées équipées de mitrailleuses, montent la garde autour du Palais de justice. (ATS-Reuter)

ENLEVEMENT DU PDG DE FIAT-FRANCE

Rôle mystérieux

En interpellant mardi « le médiateur » dans l'affaire de l'enlèvement du PDG de FIAT France M. Luchino Revelli Beaumont M. Hector Aristy, les policiers français ont prouvé qu'après plus de deux mois d'une enquête apparemment négative, ils entendaient reprendre en main la direction des opérations.

De leurs mobiles, les policiers, bien sûr, ne livrent rien : « Il est normal et logique que nous demandions à M. Aristy des renseignements sur ses contacts avec les ravisseurs », a simplement déclaré M. Ducret, le directeur de la police judiciaire.

Toutefois, selon les observateurs, les enquêteurs n'ont pas interpellé M. Aristy, ancien ministre de Saint Domingue en exil sans être en possession d'éléments importants accumulés au fil des jours, au cours des filatures et à l'écoute des conversations téléphoniques du réfugié politique avec les ravisseurs de M. Revelli Beaumont.

Le doute pèse maintenant, après la prolongation de la garde à vue de M. Aristy, sur le rôle exact de celui qui s'affirmait être le « meilleur ami » de M. Luchino Revelli-Beaumont.

M. Aristy aurait, selon certaines rumeurs, demandé à Mme Revelli-Beaumont qu'elle intercède auprès du ministère de l'intérieur pour qu'il garde l'exclusivité dans les négociations exigeant en échange de la libération du prisonnier l'impunité complète pour les ravisseurs avec la rançon : des exigences inacceptables pour les autorités.

D'autre part, les sympathies connues de M. Aristy pour plusieurs mouvements révolutionnaires d'Amérique du Sud étayent l'hypothèse selon laquelle il aurait joué un rôle dans le rapt. Il pourrait être l'un des instigateurs de l'opération ou avoir simplement « pris le train en marche » dans l'espoir, peut-être de profiter d'une partie de la rançon.

DECLARATION D'ARISTY

« J'ai pensé que M. Revelli-Beaumont pouvait avoir été enlevé par des révolutionnaires sud-américains », a déclaré au cours de ses auditions Quai-des-Orfèvres, M. Hector Aristy.

« C'est pourquoi je me suis mêlé à cette affaire », a expliqué M. Hector Aristy et pour deux raisons : « la première : j'ai bien connu de hautes fonctions dans la firme Fiat » en Amérique latine. « La deuxième : je connais ces mouvements révolutionnaires sud-américains, parmi lesquels j'ai de nombreux contacts. J'ai jugé que je pouvais être utile à la famille. Mais j'ignore tout des organisateurs du rapt ». (ATS-AFP)

RFA : l'affaire des «Leopard I» rebondit

L'affaire de la possible expérimentation par des experts soviétiques de chars ouest-allemands « Leopard 1 » en Libye en provenance d'Italie, a rebondi hier à Bonn.

M. Manfred Nœrner (chrétien-démocrate), président de la commission de la défense du Bundestag, a en effet déclaré mercredi que « le Gouvernement fédéral disposait de renseignements de ses services secrets laissant supposer que des chars « Léopard 1 » se trouveraient actuellement en Libye ».

Un journal italien affirmait dernièrement qu'un bateau transportant vingt chars « Leopard 1 » avait quitté le 16 février 1976 le port de La Spezia pour Marseille. Ces chars auraient alors, selon le journal, été transportés de Marseille en Libye.

Un porte-parole de la firme « Oto Malera », qui fabrique le « Léopard 1 » sous licence pour l'Italie avait démenti l'existence de cette cargaison.

Le Ministère de la défense ouest-allemand avait également démenti au mois de mai dernier que des chars « Leopard 1 » aient été expérimentés en Libye par des experts soviétiques. Le ministère avait précisé « qu'aucun pays de l'OTAN en possession de chars de ce type n'en avait livré sous quelque forme que ce fut, à des pays en dehors de l'Alliance atlantique ». (ATS-AFP)

● **Un journaliste néerlandais, de retour du Liban, a affirmé qu'à Nabatieh, près de la frontière libano-israélenne, il a rencontré non seulement des fedayin, mais aussi des troupes syriennes.** (ATS-AFP)

● **Pour la première fois depuis trois ans, l'Union soviétique a de nouveau accepté dans un document officiel la formule trouvée en 1973 par l'ancien chancelier ouest-allemand, Willy Brandt, et le secrétaire général du PC soviétique, M. Leonid Brejnev sur « la rigoureuse observation et la pleine application » de l'accord de Berlin.** (ATS-DPA)

1er représentant d'un gouvernement occidental à se rendre en Chine depuis la mort de Mao

Le ministre italien des Affaires étrangères satisfait

M. Arnaldo Forlani, ministre italien des Affaires étrangères, a quitté Pékin mercredi matin pour une tournée en province après une visite officielle de trois jours dans la capitale chinoise.

Prenant la parole devant les représentants de la presse à Pékin avant son départ, le ministre italien s'est déclaré extrêmement satisfait des résultats de sa visite en Chine.

M. Forlani était le premier représentant d'un Gouvernement d'Europe occidentale à venir à Pékin depuis le décès de Mao Tsé-toung et la plus haute personnalité gouvernementale italienne à visiter la Chine depuis 1971.

Rendant compte de ses impressions sur ses entretiens de ces derniers jours, — M. Forlani a été reçu mardi par le vice-premier ministre Li Hsien-Nien et a eu des conversations avec son homologue chinois, M. Huang Hua — le ministre italien a estimé que la politique étrangère de la Chine demeurait « inchangée », aussi bien dans son soutien à la cause de l'unité européenne que dans son opposition à l'Union soviétique et son scepticisme sur la politique de détente Est-Ouest.

Le ministre italien a déclaré que ses interlocuteurs lui avaient confirmé leur désir de conclure un accord avec la Communauté économique européenne — Pékin dispose déjà d'un observateur à Bruxelles auprès de la CEE —. Il a de plus transmis à M. Huang Hua, son hôte en Chine, une invitation à se rendre en Italie qui a été acceptée sans que des dates soient fixées.

M. Forlani a dit s'être entretenu avec ses interlocuteurs chinois de différents sujets de politique internationale ainsi que de questions bilatérales portant notamment sur la coopération technique et les échanges commerciaux.

Sur ce dernier plan, le ministre a dit avoir pris note de l'intention de la Chine d'acquérir davantage de marchandises sur le marché italien.

Il a aussi constaté l'intérêt en général de la Chine pour la technologie étrangère en matière de transports, sidérurgie, équipements agricoles, télécommunications, matériel de contrôle de la navigation aérienne et construction navale.

Simultanément à la visite de M. Forlani, la coopération italo-chinoise dans un domaine particulier, celui des industries pétrolières, a été exploré à Pékin par M. Petro Sette, président du groupe pétro-industriel ENI qui visite Pékin en ce moment.

M. Sette doit visiter avec les membres de sa délégation le centre pétrolier le plus important de Chine, Taching, dans la partie nord-est du pays. (ATS-AFP)

Rhodésie : ballet diplomatique inattendu

Le ministre sud-africain des Affaires étrangères, M. Pik Botha, est arrivé mercredi matin à Salisbury, pour une rencontre inattendue avec le premier ministre rhodésien M. Ian Smith.

M. Botha, qui est accompagné de M. Brand Fourie, secrétaire aux Affaires étrangères, a été accueilli à la base aérienne Sarum de Salisbury par M. Pieter Van der Byl, son homologue rhodésien.

A l'issue de son premier entretien, qui a duré trois heures, le chef de la diplomatie sud-africaine s'est borné à indiquer aux journalistes que les conversations ont essentiellement porté sur « des questions d'intérêt commun pour nos deux pays ». Il a également exprimé l'espoir que cette visite soit le prélude à bien d'autres à l'avenir.

M. Botha devait regagner l'Afrique du Sud en fin de journée. Les observateurs notent que, pour la première fois, les membres du Gouvernement rhodésien ont participé, dans le bureau du premier ministre, aux entretiens Smith-Botha.

On remarque aussi que le chef de la diplomatie sud-africaine se rendra dans quelques jours à Washington pour s'entretenir, avec les dirigeants américains, de la situation en Afrique australe. (ATS-F-Reuter)

PARLEMENT EUROPEEN : OFFENSIVE CHIRAC

Le débat sur l'élection du Parlement européen au suffrage universel a été essentiellement marqué hier après midi par le discours de M. Jacques Chirac qui proposait l'ajournement du débat au nom du groupe RPR.

Sensible aux reproches qui lui avaient été adressés, notamment par l'opposition, de combattre ce texte maintenant alors que M. Chirac était chef du Gouvernement lorsqu'il a été approuvé par le Conseil des ministres, le chef du RPR s'est adressé directement et « personnellement » à M. Barre, en disant :

« Je vous adjure de ne pas prendre la responsabilité d'invoquer l'article 49, car ce projet est contraire à l'intérêt de la France ».

Il a ajouté : « Vous savez très bien que ce texte n'a jamais eu mon accord. Vous savez très bien que toutes les négociations ont été conduites hors de la présence du premier ministre.

M. Chirac a conclu que cette « affaire européenne avait figuré parmi « les raisons très sérieuses » qui l'avaient poussé à donner sa démission du Gouvernement le 25 août dernier.

Dans son discours, le président du RPR a affirmé que son mouvement était favorable « à une Europe unie, confédérale et indépendante ». Il a ensuite insisté sur « l'absence de progrès et même la régression de l'Europe depuis quelques années » dans de nombreux domaines.

Il a affirmé qu'il y avait des divergences et « une ambiguïté » entre les positions françaises et celles « de certains partenaires qui souhaitent une Europe germano-américaine ».
(ATS-Reuter)

SOWETO ENCERCLE PAR LES FORCES DE L'ORDRE

Un jeune habitant de Soweto, Philemon Longwane, a été tué hier mercredi par la police dans la ville satellite de Johannesburg, apprend-on de source sûre.

Selon ces informations, le jeune homme aurait été atteint par une balle tirée par la police, alors que cette dernière tentait de disperser un groupe de jeunes Noirs qui pillaient un magasin du quartier de Diepkloof à Soweto.

La police n'a pas confirmé cette information. Cependant, on a annoncé officiellement mercredi à Johannesburg que des renforts de police provenant de la capitale Pretoria, avaient été envoyés à Soweto.

Des centaines de policiers porteurs d'armes automatiques, patrouillent en effet actuellement dans Soweto.

Le journal du soir du parti nationaliste au pouvoir, « Die Vaderland », a annoncé que Soweto était maintenant encerclé par les forces de l'ordre. Selon les responsables, la police fouille systématiquement quiconque entre ou sort de la ville aujourd'hui. (ATS/AFP)

votre huile de chauffage intermazout BULLE S.A.
029/2 35 35
permanence : 029/7 10 12

LE PAYS BASQUE SUR UN AIR DE FETE

Le Pays Basque a moins travaillé, ce mercredi d'élections, que lors de la grève générale de la veille. Ce 15 juin, pourtant attendu par beaucoup avec une certaine crainte, est devenu un jour de fête, presque digne d'entrer au calendrier.

A Bilbao comme à Saint-Sébastien, les Basques ont sorti leurs costumes de fête, ceux qu'ils gardent ordinairement pour le dimanche. Parce que ce mercredi, c'est dimanche. Les paysans ont ressorti le béret des grandes occasions dans les villages les plus reculés. A Arruzza, au fin fond d'une vallée verdoyante à la limite de la Biscaye et de l'Alava, le garde champêtre arbore lui-même un spendide béret rouge.

Les quatre heures accordées par les autorités pour permettre d'aller voter ont été largement utilisées, et même souvent prolongées. Après le vote, hommes et femmes s'attardent longtemps pour bavarder, sans prêter attention à l'important dispositif policier. Des centaines de gardes civils, arme à la bretelle, patrouillent pendant que, sur l'esplanade, les gamins jouent au ballon. Pour eux aussi, c'est la fête, un jour sans professeurs.

Le soleil s'est mis lui aussi au diapason. Il a brillé pour ce jour « historique », séchant les torrents de boue de la semaine dernière. Les deux milliards et demi de pesetas qu'ont coûté les orages passent au second plan.

« Pour la première fois depuis quarante ans, nous avons l'impression de pouvoir dire ce que nous pensons. A moi, cela ne m'était encore jamais arrivé » dit un jeune ouvrier. Comme les autres, il a patiemment fait la queue devant le bureau de vote. Certains ont dû attendre deux heures pour déposer leurs bulletins dans les urnes à midi, on comptait déjà plus de bulletins que lors du référendum de l'année dernière.

A vingt heures, la fermeture des bureaux de vote mettra fin à la fête. Le travail devra reprendre. Déjà, la grande toilette postélectorale a commencé : le boucher d'Arruzza, décolle les affiches qui masquent presque entièrement sa devanture, pendant que des volontaires vident les chaussées des tracts qui les jonchent. (ATS-AFP)

Pas étonnant...

Pas étonnant qu'ils ne savent pas comment s'y prendre. Ils n'avaient encore jamais voté, lance avec un sourire, le scrutateur de service.

Les dernières législatives ont eu lieu en 1936, sous la République, et, bien des électeurs paraissaient déroutés en présence des deux urnes, l'une pour le congrès des députés, l'autre pour le Sénat.

« Je ne sais pas très bien quoi faire avec tous ces papiers », reconnaît un chauffeur de taxi de trente-huit ans. Sa voix ira quand même à l'Union du centre démocratique de M. Adolfo Suarez. « Je vote pour le centre parce que Suarez est au pouvoir et il semble logique qu'il y reste »,

Sa voix ira rejoindre celle d'une femme de ménage de quarante et un ans. « Je voterai pour le centre, pour Suarez, parce qu'il est le premier ministre ».